

DEUX ARÉNAS DANS LA RÉGION?

A MASCOUCHE:

Une corporation privée commencera la construction en novembre

(Page 30: notre article)

A TERREBONNE:

Le maire François Paquin abat une carte maîtresse

(Page 14: l'ensemble de nos informations)

LA REVUE DE TERREBONNE

15e ANNÉE - No 20 - TERREBONNE, mercredi 12 septembre 1973

Directeur: AIME DESPATIE • TEL.: 666-3948

TOUTES LES NOUVELLES QUI VALENT D'ÊTRE PUBLIÉES

15c

Le sculpteur Germain Bergeron de la Côte de Terrebonne exposera cinq sculptures à la Biennale de Budapest

Un citoyen de Terrebonne-Paroisse a eu l'honneur d'être choisi pour représenter le Canada à la deuxième Biennale internationale de la sculpture qui débutera le 21 septembre, à Budapest, en Hongrie.

M. Germain Bergeron qui habite dans la Côte de Ter-

rebonne a notamment exposé des œuvres qui ont retenu l'attention des foules à l'Expo 67 et à Terre des Hommes, à Montréal, dont son *Don Quichotte* de 30 pieds de longueur, *Macromagnon* et *La Ballerine*. Des œuvres de Bergeron se trouvent dans plusieurs collections publiques et privées.

Cinq œuvres de lui ont été envoyées à Budapest, le ministère des Affaires extérieures ayant accepté d'assumer le transport. Il est regrettable de noter toutefois que le Conseil des Arts du Canada n'a pas jugé bon de défrayer les frais de voyage (\$500) de M. Bergeron. De ce fait, l'artiste ne pourra se rendre au vernissage qui réunira les œuvres de 400 participants de tous

les pays du monde, parce que Ottawa a refusé de dé-

frayer les frais de déplacement de M. Bergeron.



Le maire Dr François Paquin (costumé en Louis XIV) lit la lettre des administrateurs de l'Ecole secondaire Saint-Sacrement qui lui avait été remise quelques instants auparavant par le chanoine Charles Lussier, président de l'institution, confirmant le don d'un terrain d'environ 60,000 pieds carrés à la Ville de Terrebonne pour y construire un stade. Ceci se passait samedi soir au cours du bal d'époque qui clôturait les fêtes du tricentenaire. (PHOTO LA REVUE: PIERRE MARTEL)

Les administrateurs de l'institution font don de 60,000 pieds carrés de terrain

(Page 14: nos articles)

Cette semaine

Le député Denis Hardy passe une journée à Terrebonne

(Page 12)

Une rue au nord de Terrebonne portera le nom de Henry-Doyle

(Page 16)

Concours équestre dimanche au Centre "L'Eperon"

(Page 23)



Une assemblée houleuse mardi soir:

LE CONSEIL SCOLAIRE TRANSPORTERA LES ENFANTS SITUÉS DANS DES "ZONES DANGEREUSES"

(Page 18: notre article)

Les manifestations se multiplient contre l'organisation du transport des écoliers dans la région. Des parents paralysaient la circulation à Mascouche dimanche dernier (photo ci-contre).

Le P.Q. Terrebonne choisira son candidat dimanche soir à Terrebonne



MARCEL CHAPUT



ELIE FALLU



ALONZO LE BLANC



GUY MERCIER



FERNAND PAQUIN

Cinq candidats sont en lice qui brigueront les suffrages des membres du P.Q. dimanche soir à l'hôtel de ville de Terrebonne alors que le Parti Québécois choisira son représentant officiel en vue des prochaines élections provinciales.

Le congrès débutera à 20h., ce dimanche 16 septembre.

Le P.Q. Terrebonne a invité à cette occasion M. Jacques-Yvan Morin qui adressera la parole aux membres et aux sympathisants du parti.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE
1700 St-Denis
MONTREAL (Depot)
#2 copies
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
REÇU LE
17 SEP 1973
DU QUEBEC

SUN MON

RESTAURANT

YIP SUN DAN et TAM KIMMON, propriétaires

CUISINE CHINOISE
CHINESE FOOD

Lundi : fermé, excepté
jours de fêtes
De 11 h a.m. à 12 h 30 a.m.
Ven. et sam. 11 h a.m. à 2 h 30 a.m.

LIVRAISON GRATUITE

666-3764 — 3765

198, RUE SAINT-ANDRÉ,

TERREBONNE



On commencera à refaire des trottoirs dès l'an prochain

Le Conseil municipal attaquera le problème des trottoirs dès le début de l'an prochain en budgetant des montants selon les disponibilités financières de la ville. C'est la déclaration qu'a faite le maire Dr François Paquin, à l'assemblée de jeudi soir dernier.

Le maire a ajouté que la présente administration avait dû parer aux problèmes les plus urgents en entrant en fonctions, soit le

règlement du déficit accumulé, la conciliation de l'année financière avec l'année budgétaire et la réfection des canalisations.

Le Dr Paquin a déclaré qu'il y aurait plusieurs centaines de milliers de dollars à consacrer aux seuls trottoirs défectueux à Terrebonne; la précédente administration avait demandé la coopération des propriétaires mais ceux-ci ne voulaient pas déboursier un sou de plus pour ces trottoirs. Par ailleurs, si on entreprend ces travaux à la charge générale, on léserait les nouveaux propriétaires qui doivent payer pour leurs trottoirs ou bordures de rues.

COLLABORATION

À la demande des policiers de Montréal-Nord qui poursuivaient un individu, les policiers de Terrebonne ont intercepté ici le même personnage, le 8 septembre, vers 4h de l'après-midi et

l'ont remis à leurs confrères.

Le lendemain, vers 1h du matin, un individu qui avait fait un "hit and run" sur l'autoroute 25, a été arrêté par Montréal-Nord à la suite d'un appel des policiers de Terrebonne.

RESTAURANT "LE GRILLON"



Nouvelle administration de l'Abattoir

- BAR-B-Q.
- STEAKS
- PIZZA
- METS ITALIENS

De 8 h à 8 h
Fermé le dimanche

Voiture avec fourneau
Livraison gratuite
666-6492

Réjeanne Vaillant vous y invite

RESTAURANT "LE GRILLON"

744, rue Saint-Pierre

Terrebonne



Louis-Paul "Le Traiteur"

RESTAURANT "TI-KIT"
CASSE-CROUTE

179 CHAPLEAU,
TERREBONNE — 666-4148

BUFFETS
de tous
genres
avec ou
sans
service

Visitez
notre salle
"LE PATIO"
pour noces,
réceptions,
réunions, etc.



Permis complet de la Régie des Alcools
LOCATION DE VAISSELLE ET DE VERRERIE,
PATISSERIES FRANCAISES, GATEAUX, ETC.

POULET FRIT

A LA PLACE
DES SEIGNEURS

CASSE-CROUTE
GAGNON

852, DES SEIGNEURS

AIR CLIMATISE

666-8910

LIVRAISON GRATUITE
Minimum \$1.50

LE MASCOUTAIN

2582, STE-MARIE
MASCOCHE
474-0001

En vedette, vendredi, samedi, 10h30 - 12h30 et dimanche 9h30 - 11h30

RICKY MASON, excellent chanteur "pop"

BAR — SALLE A MANGER — DANSE AVEC ORCHESTRE

CHAMPION
DE LA
PROVINCE DE
QUEBEC

COURS DE DANSE

M. et Mme André Lachapelle, professeurs de danse diplômés, très renommés dans l'enseignement et le style de la danse, vous invitent à vous distraire durant la prochaine saison. Les cours qui débutent seront donnés à l'école Notre-Dame à Terrebonne, le mercredi et le dimanche soir à l'école Mascouche-Ouest, le mercredi soir.

M. et Mme Lachapelle ont été représentants officiels au championnat mondial en octobre 1971 à Berlin et Blackpool, Angleterre, en mai 1972; ils représenteront le Canada à New York le 19 octobre. Si vous voulez partir du bon pied dans le domaine de la danse, inscrivez-vous aux endroits mentionnés plus bas.

J.-C. PLANTE, prop.



CHA-CHA
TANGO
SAMBA
Valse
RUMBA
etc.

La danse sociale est un des plus agréables divertissements et c'est sans conteste le moyen le mieux approprié pour créer, après le travail, la détente indispensable.

En outre, c'est un exercice améliorant la posture, la souplesse, la démarche, donc l'élégance. La danse sociale a le grand avantage de pouvoir se pratiquer à tout âge: si vous pouvez marcher, vous pouvez danser.

Inscriptions : 12 et 19 septembre

A L'ECOLE NOTRE-DAME DE TERREBONNE

508, rue Masson

Terrebonne

POUR INFORMATIONS : 477-0850

POUR LES
JEUNES :

cours de Junior (13
à 17 ans) le mer-
credi soir, à 7
heures, à l'école
Notre-Dame.

NOUS VOUS SOUHAITONS LA PLUS CORDIALE

BIENVENUE AU

DOMAINE
MONETTE

BAR-SALON

DE L'ACTION, CHEZ MONETTE !

- Courses de poneys
le dimanche après-midi
- Souper aux beans gratuit,
le dimanche soir
- FESTIVAL WESTERN
LES 14 - 15 ET 16
SEPTEMBRE

ORIGENE RIOPEL

Orchestre "Laurentien"

Venez déguster
vos mets préférés
à notre salle
à manger

3537, RUE SAINT-PIERRE
474-0314 - MASCOCHE

En vedette, vendredi, samedi et dimanche :

NORMAN KNIGHT, animateur

ROSITA SALVADOR, vedette de la télévision et du disque

Musique continue par l'orchestre "The Four Seasons"

AU
NOUVEAU

PARADISO

1775, CHEMIN GASCON

477-5879

ST-LOUIS-DE-TERREBONNE

Salle à louer pour noces, réceptions, banquets, etc.



Bienvenue au chic, à l'accueillir

MOTEL LE SOMMET

Votre hôte: Jean-Paul Clark

Spectacles toutes les fins de semaine

Mariette Daviau, M.C.

RESERVEZ MAINTENANT
pour vos réceptions, mariages
et autres occasions
en appelant
666-6146

Nous pouvons organiser
tous genres de parties
de plaisir pour vous
S.V.P. APPELEZ 666-6146

FERRONNERIE
M. JACQUES LTEE
 Quincaillerie
 "RO-NA"
 Livraison gratuite
 803, St-Pierre
 coin Ste-Marie
 TERREBONNE
666-3333

LA REVUE DE TERREBONNE
 TERREBONNE, MERCREDI 12 SEPTEMBRE 1973
 TOUTES LES NOUVELLES QUI VALENT D'ÊTRE PUBLIÉES

ALEXANDER VOLKSWAGEN INC.
 4100, chemin Gascon, Terrebonne
 666-3782

PORSCHE + AUDI
 VENTE — SERVICE — PIÈCES
 NEUVES — USAGÉES



Ce n'était peut-être pas le faste de la cour de France mais la soirée de samedi dans l'ancienne résidence de la seigneuresse Masson a marqué de façon éclatante la fin des festivités du tricentenaire. Sur notre photo, dans l'ordre habituel, M. André Houle, secrétaire de comté du député Hardy, Mlle Thérèse Robillard, Mme et M. Jacques D'Amour, président des fêtes, Mme Magali Hayeur, qui accompagnait son père, le maire Dr François Paquin, M.D., Mme et Me Denis Hardy, député à Québec.
 (PHOTO PIERRE MARTEL: LA REVUE)

Protestations contre le transport des écoliers dans la région

Il nous faudrait plusieurs colonnes pour relater les nombreuses protestations qui se sont élevées dans la région en marge du transport des écoliers. Une assemblée du Conseil scolaire mardi soir a sans doute éclairci la situation mais ne l'a pas corrigée. Nous avons reçu au journal de nombreux téléphones, une lettre de M. Jerry Baby de la rue Hall et avons constaté les attroupements dans diverses parties du secteur, notamment à Lachenaie au nord de Terrebonne.

Au Bal d'époque de samedi

Une balle lui siffle au nez

Une dame de Mascouche-Ouest, rue des Saules, a entendu siffler une balle à son oreille il y a quelques jours et a finalement trouvé cette balle de calibre .22 fichée dans un mur de sa demeure. Elle en a informé le service de police. On ne saurait trop recommander aux gens de ne pas tirer près des habitations.

La table du Conseil municipal de Terrebonne/Paroisse au bal d'époque. Dans l'ordre: M. et Mme Rolland Proulx, conseiller, M. le député à Ottawa, Roland Comtois, Ing. P., et son épouse, Mlle Liliane Borduas, le maire Louis-Gilles Ouimet, Mme et M. Léopold Mignacco, conseiller municipal.

Gérard Vézina Assurances Limitée acquiert un bureau à Saint-Donat

Les courtiers Gérard Vézina Assurances Limitée nous informent qu'ils viennent d'acquérir le cabinet d'assurances appartenant à M. Emile Saint-Amour de Saint-Donat, en affaires dans cette municipalité du comté de Montcalm depuis au moins une vingtaine d'années.

Il y a quelques mois, Gérard Vézina Assurances se portait acquéreur du bureau J.-A. Charbonneau & Cie Limitée, établi à Terrebonne depuis 1925.

VOL DE \$627.50 A NOTRE-DAME

Le service de police de Terrebonne fait enquête et a déjà interrogé des suspects en rapport avec un vol de \$627.50 dans trois locaux de l'école Notre-Dame le 6 septembre, dans la journée.

POUR HOMMES
 SEULEMENT:
666-3311



IMPRIMERIE ROUSSEU

Travaux d'impression de tous genres

3174, boul. Saint-Charles,
 Lachenaie — Tél.: 666-8355

THEATRE FIGARO

869, ST-PIERRE, TERREBONNE 666-3121
 VEN. SAM. DIM. LUN. 14-15-16-17 SEPT.

aucune position ne les rebutait... 18 ANS Adultes

LA Sexualité AU Travail

avec EMILY REUER et KARIN FIELD

L'OBSÉDÉE SEXUELLE

28 GRAND FILM

DANSE SAMEDI

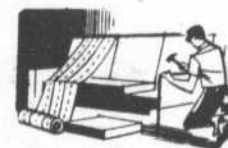
LE 15 SEPTEMBRE, A 8 H
 "Ensemble de DION
 ET SES 6 MUSICIENS"
 au CENTRE DE LOISIRS

Responsabilité de
 L'AMICALE DES VÉTÉRANS
 DE TERREBONNE

Une ambiance unique dans toute la région.
 Venez vous y amuser
 ENTREE : 99¢

REMBOURRAGE LE COMTE ENR.

Spécialité :
CHAIRES DE CUISINE
 Réparation de mobiliers de salon
 Estimation gratuite à domicile
 Dépositaire des tapis
 "Royalloom-Concorde"



5315, rue Sophie 666-9660 Terrebonne

"Le rendez-vous de la jeune fille dans l'vent et de la dame soucieuse de son élégance..."

BOUTIQUE JOHANE

VETEMENTS D'AUTOMNE
 MAINTENANT A LA BOUTIQUE JOHANE
 Aussi : quelques spéciaux.

Ouvert : Mardi, mercredi, samedi de 10 a.m. à 5 h 30 p.m.
 Jeudi et vendredi : de 10 a.m. à 9 p.m.

TEL.: 666-4542 555 COTE DE TERREBONNE

GRANDE VENTE
 P.S.M.
 DU 6 AU
 AU 22 SEPTEMBRE

Pharmacie Messier



546 MASSON, TERREBONNE
 TÉLÉPHONE: 666-3739

LIVRAISON GRATUITE ET RAPIDE

Vivre sa vie et penser aux autres



MME MADELEINE VARIN
présidente de l'AFEAS

L'AFEAS vous invite à prendre part à son programme bâti à la mesure de son dynamisme. Le programme d'éducation et d'action sociale stimule le besoin d'information du groupe vers la découverte de ressources qui pourraient leur être satisfaisantes.

L'invitation est lancée pour préparer le programme des comités du cercle, soit propagande, recrutement, publicité, organisations, finances.

ment, publicité, organisations, finances.

Le tout apporte un ensemble d'humour et de gaieté pour la femme d'avant-garde d'aujourd'hui qui veut vivre sa vie intensément et sainement.

Le comité des arts ménagers, complément indispensable à la culture féminine, prendra cette année une orientation nouvelle où se mêleront les techniques ménagères. Ce sera une force agissante qu'il appartient de promouvoir: à commencer en employant le bouche à oreille toujours efficace.

Si tout le monde le fait, ce sera vite fait. Alors, on s'y met? Je vous attends, le 19 septembre, à 8h., toujours à l'école Saint-Louis.

Pour renseignements: Madeleine Varin, présidente, à 666-4443.

En stage en pastorale



M. l'abbé Jean-Claude Bélanger a été autorisé par S.E. Mgr Bernard Hubert, évêque de Saint-Jérôme, à suivre les cours de pastorale de l'Institut de pastorale Saint-Albert-Le-Grand de Montréal, sous la direction des Pères Dominicains. Il suivra ces cours durant une année à temps plein tout en assumant le ministère durant les fins de semaine à la desserte Saint-Jean-Baptiste.

DISCOTHEQUE MOBILE

Pour salles de danse: \$35

Aimé: de 5h à 9h
666-6144

Décès Perreault

A Montréal, le 12 août, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Frédéric Perreault, née Germaine Mireault, du 682 rue Chartrand, Terrebonne. Les funérailles avaient lieu le 14, de la Résidence Funéraire Saint-Louis, 939 rue Saint-Louis, en l'église de Terrebonne et l'inhumation ici. Elle laisse ses enfants: Roger, Rémi, Aline et Noël, Thérèse (Mme Réal Durand), Anita (Mme Pierre Sigouin), Fleurette (Mme Marcel Auclair), Denise (Mme Rémi Bourgouin), Lise (Mme Marc Cliche); ses sœurs Rosa, Cécile et Yvonne; ses frères, Réal et Léo.

Décès Collette

Nous présentons nos condoléances à la famille de Mme Emery Collette, née Etudienne Ouimet, décédée le 1er septembre, à l'âge de 89 ans, demeurant au 2144 rue Plessis, à Montréal. Elle laisse son fils Louis-Paul, propriétaire de la Salle à manger Louis-Paul et ses petits-fils Marcel et André Collette de Terrebonne.

A Holy Rosary

Le dimanche 2 septembre a été baptisé en l'église Holy Rosary de Mascouche-Heights, Luke, Monteith, fils de Coyne Tedford et de Linda Monteith, anciennement de cette paroisse. Le parrain a été Walter Jagers et la marraine, Margaret Tedford de Montréal.

"Le Courrier de Laval" veut prendre de l'expansion vers le nord

Dans son édition du mercredi 5 septembre, le journal "Le Courrier de Laval" distribué dans les différents quartiers de l'île Jésus, annonçait son intention de distribuer gratuitement, le mercredi de chaque semaine le journal dans le secteur nord, depuis Terrebonne à l'est, jusqu'à Saint-Jérôme, au nord, et à Mirabel, à l'ouest, portant le tirage à 63,000 exemplaires.

Le but du journal est de devenir quotidien à brève échéance. Actuellement, il publie le lundi et le vendredi avec une circulation payée et le mercredi avec circulation gratuite.

Une analyse du dernier numéro (5 septembre 1973) démontre que le journal a 26 pages grand format, soit 62,400 lignes agate en tout. Or la matière rédactionnelle compte pour 11,925 lignes et la publicité pour 50,475, soit 80 pour cent.

Les directeurs du journal doivent savoir que le terri-

toire couvert par LA REVUE DE TERREBONNE est habitué à recevoir un journal, pas un circulaire. Il en est de même à Sainte-Thérèse avec LA VOIX DES MILLE-ILES et à Saint-Jérôme avec L'ECHO DU NORD.

Le journal de Laval

Quelques familles du nord de la ville ont reçu la semaine dernière le journal "Courrier de Laval" daté du mercredi 5 septembre. Il semble que la distribution sera faite à compter de maintenant chaque semaine. L'édition dite des "Laurentides" comprend quelques nouvelles sur la région, dont Terrebonne, Sainte-Thérèse et Saint-Jérôme. Toutefois, pour recevoir ce journal le lundi et le vendredi, il faudra s'abonner.

Une assemblée considérable de paroissiens au cimetière

Une considérable assemblée de paroissiens et de fidèles de l'extérieur qu'on évalue à plus d'un millier de personnes, participait dimanche après-midi à la traditionnelle cérémonie au cimetière de Terrebonne. La température automnale contribuait au recueillement qui a été noté par tous. La chorale de Terrebonne était de la cérémonie de même que la Garde Saint-Louis qui assurait le service d'ordre.

Dans son homélie, le chanoine Charles Lussier a dit

qu'il convenait d'évoquer le souvenir de nos disparus, surtout dans le cadre des fêtes du tricentenaire, marquant le travail de tous ceux-là qui ont contribué à l'édification de la cité moderne.

M. le chanoine Lussier a présidé à la messe chantée pour le repos de l'âme des disparus. Le maire Dr François Paquin, représentait la Ville de Terrebonne.

CHEVALIERS DE COLOMB CONSEIL 3483 TERREBONNE



Lors de la dernière publication des noms des officiers, on a oublié de mentionner le nom de votre humble serviteur.

Mario-E. Le Beau, agent général de toute la Province de Québec, de l'assurance-vie des Chevaliers de Colomb.

L'Assurance-vie,
c'est l'EPINE DORSALE DE L'ORDRE.

Inauguration du Centre

L'Amicale des Vétérans de Terrebonne qui administre le Centre de Loisirs et

des Sports, en fera l'inauguration officielle le samedi 15 septembre à 20h.

Naissances à Terrebonne

Les nouveau-nés suivants ont été baptisés en l'église Saint-Louis-de-France de Terrebonne, le dimanche 9 septembre:

Marie, Mélanie, Nathalie, fille de M. et Mme Daniel Labrèche (Johanne Paquin). Parrain et marraine: Patrick et Carole Labrèche.

Joseph, Claude, André, Jocelyn, fils de M. et Mme Claude Rivet (Louise Robidoux). Parrain et marraine: M. et Mme André Laramée.

Joseph, Georges, Pascal, fils de M. et Mme Louis Beaudoin (Anna Fortunato). Parrain et marraine: M. et Mme Georges Beaudoin.

Joseph, Jacques, Patrick, fils de M. et Mme Paul Eberth (Micheline Corbeil). Parrain et marraine: M. et Mme Jacques Bérard.

Marie, Muriel, Julie, fille de M. et Mme François Rochefort (Francine Brierley). Parrain et marraine: M. et Mme Denis Normand.

Samedi le 8 septembre: Marie, Martine, Nancy, fille de M. et Mme Jean-Hugues Chicoine (Nicole Clément). Parrain et marraine: Jean-Pierre Clément, Johane Gagnon.

REMERCIEMENTS

La famille JEAN BOURGOUIN remercie sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné des marques de condoléances lors du décès, le 24 août de Réjean Bourgouin, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, fleurs, visites au salon ou assistance aux funérailles. Les personnes qui ont omis de s'inscrire sont priées d'accepter ces remerciements comme personnels.



DIRECTEUR DE FUNERAILLES

LEOPOLD GUAY, propriétaire

756, St-Louis — Terrebonne

YVON GUAY, GERANT
Bureau: 284, St-André

666-3832

AMBULANCE

JOS. GUAY & FILS

Tél.: 666-3332

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE ST LOUIS FUNERAL HOME

DIRECTEUR DE FUNERAILLES **ROLAND THUOT**

TEL.: 666-4092
939, ST-LOUIS
TERREBONNE

À VOTRE DISPOSITION

AMBULANCE TERREBONNE ENR.
666-3809 SI OCCUPE: 666-4092

la boutique sensations
666-6646

190 St-André terrebonne

FLEURISTE FLEURISTE

ouvert 365 jours par an
nous livrons partout

SALON FUNÉRAIRE
JOS. GUAY & FILS

Les permis de construction à Terrebonne en août: \$186,650

L'inspecteur municipal des bâtiments à la Ville de Terrebonne, a émis 13 permis en août pour un montant estimé de \$186,650. Pour le même mois en 1972, le service avait émis 27 permis pour une valeur de \$254,400.

La construction accuse un retard cette année, la valeur des permis, de janvier à août inclusivement étant de \$1,930,030, à comparer à \$2,255,450 l'an dernier pour les mêmes mois.

Les permis émis en août se divisent comme suit: 3 pour habitations unifamiliales (\$70,500), 2 brasseries (\$110,000), 2 garages (\$3,300), 1 enseigne (\$500), 1 jardinière (\$150), 4 réparations (\$2,200).

Les principaux permis ont été émis aux personnes suivantes:

M. André Vaillancourt,

unifamiliale au 815 rue Gagnon, \$28,000.

M. Roger Villeneuve, unifamiliale au 911 rue Léopold-Lachapelle, \$20,000.

Les Constructions des Jardins du Seigneur, unifamiliale au 700 rue Saint-Michel, \$22,500.

M. Jean-Paul Ouellette, du 5365 Napoléon, Terrebonne/Paroisse, pour une brasserie au 115 rue Saint-Louis, \$40,000.

M. Guy Forget, du 643 rue Piché, pour une brasserie au 177 boulevard des Braves, \$70,000.

VOL DE \$800.

Un résident de la rue Saint-André a fait rapport au service de police à Terrebonne, le 10 septembre, qu'il s'était fait voler un amplificateur-radio d'une valeur de \$800.

Rapport de la police

Le directeur du service de police de Terrebonne, M. Aimé Charron, a fait rapport que 39 accidents de la circulation, en août, ont fait des blessures à 19 personnes, que 11 autres accidents ont été rapportés à la police. On a remis les contraventions suivantes: vitesse, 33, arrêts, 50, stationnement, 34, sens unique, 3, virages en U, 3, code de la route, 5, avis au code de la route 33.

En août, la police a fait enquête pour une tentative de suicide, une personne a été arrêtée pour atteinte aux bonnes mœurs et il y a eu enquête sur une mort subite. Il y a eu deux vols par effraction, 1 vol à l'étagère, deux vols de plus de \$50 et un de moins de \$50.

Neuf adultes ou enfants sont disparus et 8 ont été retrouvés; on a donné 1200 livres d'oxygène à 2 personnes. Il y a eu 5 feux dans la ville, 8 à l'extérieur et 1 fausse alarme. Les policiers ont aussi fait enquête dans 460 cas différents.

Signatures des contrats

Le maire et le secrétaire-trésorier de la Ville de Terrebonne ont été autorisés à une assemblée extraordinaire à signer les contrats pour les travaux de canalisations qui ont débuté la semaine dernière. La réunion qui a duré quelques minutes seulement, avait lieu le mardi 4 septembre.

Deux contrats ont été signés avec Charron Excavation de Sainte-Thérèse, dont un de \$355,837 et un autre de \$251,630, soit \$607,467 en tout.

Un autre contrat a été signé avec Poly Excavation au montant de \$207,292.

Ces travaux qui sont exécutés dans différentes parties de la ville, permettront de corriger en permanence le problème des refoulements d'égouts. En tout et par tout, les trois contrats coûteront au trésor municipal, \$814,759, sans les frais de financement.

Ajournement au 18 septembre

L'ajournement de l'assemblée du jeudi 6 septembre au Conseil municipal de Terrebonne a été fixé au mardi 18 septembre, à 8h, précises.



Des citoyens s'expriment librement à une assemblée du Conseil municipal

Voici quelques notes sur les opinions exprimées par des citoyens au cours de la période des questions au Conseil municipal le jeudi 6 septembre.

Un premier citoyen s'en est pris à l'organisation des fêtes, soulignant que "ça faisait pitié" et que les personnes de l'extérieur ont dû rire de la population de Terrebonne.

Une deuxième a lancé: "On veut un hôpital avant un aréna!" et malgré les remarques du maire, a con-

tinué pendant plusieurs minutes à débâter contre le projet d'aréna.

Un troisième citoyen s'en est pris à des panneaux - réclame de Pacha Construction qui annoncent un projet de construction située dans Terrebonne/Paroisse, alors qu'un règlement défend un tel affichage sauf pour les entrepreneurs locaux. On lui a répondu que le cas serait soumis à M. Jean Vézina, inspecteur des bâtiments, de qui relève cette responsabilité.

Les recettes municipales

La trésorerie municipale de Terrebonne a reçu les montants suivants en août: taxes des propriétaires, courantes, \$22,917., arrérages, \$1,923., locataires, courantes, \$18,192., arrérages, \$876., taxes spéciales, \$2,369., permis municipaux, \$4,279., taxe d'amusement, \$234., amendes, \$640., intérêts, \$999., eau au compteur, \$8,864., dépôts de travaux, \$1,495., taxe de vente, \$10,350., Cour municipale, \$1,328., taxes différées, Bell Canada, Hydro-Québec, \$3,429., divers \$3815.

Le tournoi de golf municipal aura lieu les 21 et 22 septembre

Le tournoi de golf annuel des membres de l'administration et des employés de la ville de Terrebonne aura lieu cette année les vendredis et samedi 21 et 22 septembre, au Club de golf Saint-Louis-de-Terrebonne. L'organisateur en est M. Raymond Dufour (666-6441) qui prévoit 75 départs pour le vendredi et 20 départs pour le samedi.

Cette année, les fournisseurs de la ville de Terrebonne seront invités à participer à ce tournoi en jouant le vendredi. L'inscription est de \$12.50 comprenant le golf et le souper. Celui-ci aura lieu le samedi soir, 22 septembre, en la salle des Chevaliers de Colomb, rue Théberge, à 7h30. On fera la remise des trophées et cadeaux et la soirée se terminera par la

danse.

Les personnes ou entreprises intéressées à faire parvenir un cadeau voudront bien communiquer

avec M. Dufour en composant 666-6441. Ces cadeaux seront en montre au salon Jacques (Coco) Richard, rue Saint-Pierre.

NE REMETTEZ PAS A DEMAIN...



LA RENCONTRE AVEC VOTRE COURTIER D'ASSURANCE

Assurances incendie, vol, automobile, responsabilités, etc., sont négociées en votre nom par votre courtier, aux meilleures conditions, pour vos besoins à vous.

VOS COURTIERS LOCAUX

ASSURANCES BERNARD INC.

183, Sainte-Marie

666-3871

Rés.: 669-1807

BOUSQUET, LAFLAMME & ASSOCIES INC.

730, Saint-Louis

666-4141

GERARD VEZINA ASSURANCES LTEE

(successeurs de J.-A. Charbonneau & Cie Ltée)

878, boul. des Seigneurs

666-3742

CORBEIL & FILS ASSURANCES INC.

780, boul. des Seigneurs

666-3733 - 34

ANDRE DESJADINS ASSURANCES INC.

673, Place Eymard

666-3128

POSAGE - SABLAGE

PLANCHERS DE BOIS FRANC

Finition fini plastique

GERARD CLARK

TEL.: 666-3287

Terrebonne Ornemental

Robert et Pierre Dumas

CHARPENTES D'ACIER

- Fer ornemental
- Auvents en fibre de verre

Créations sur demande
Estimés gratuits

487, boul. Terrebonne 666-3004

Terrebonne

V'NEZ VEILLER...



Mark II, 4 portes

TOYOTA

LEVEILLE

TERREBONNE

501, boul. Terrebonne

666-4117

DANCOSE

SPECIAUX MAISON

OIGNONS

"COKE" FAMILIAL

5/\$1

5 lb

/39¢

ALCOOL A FRICTION

SPECIAL

29¢

Bouteille 16 on.

BIERE - CIDRE

STATIONNEMENT FACILE

LIVRAISON

PRIX COUPÉS

121, St-Joseph, Terrebonne

TEL:

666-3792



L'OPINION

DE PIERRE VIGNEAULT



Qui est à blâmer pour les lacunes dans le transport des écoliers?

Il est inutile de nier l'existence de lacunes dans l'organisation du transport scolaire gratuit, dans notre région (et un peu partout, au Québec): la règle du "un mille et plus" est tout à fait arbitraire et ne tient pas du tout compte des circonstances. L'âge de l'enfant concerné, la nature des voies routières qui doivent être empruntées (voie rapide, rue pavée ou non, avec ou sans trottoirs, etc.), les intersections qui doivent être traversées sont tous des facteurs qui sont complètement ignorés par la Commission scolaire locale lorsqu'elle dresse la liste des élèves qui seront transportés gratuitement. C'est donc dire que les mécontentements qui se sont manifestés, un peu partout, son justifiés, dans la plupart des cas.

Au moment d'écrire ces lignes, on ne connaissait pas la nature des décisions qui seront prises mais il est facile de prévoir que la Commission scolaire s'efforcera d'expliquer son impuissance devant le problème, en reportant le blâme sur les règlements du ministère de l'Éducation. D'ailleurs, on peut facilement comprendre l'attitude des fonctionnaires de la Commission scolaire, dans le dilemme où ils sont placés: les normes du ministère de l'Éducation sont tout à fait imprécises; les limites exactes du "mille" ne sont pas établies de façon nette et indiscutable. Les fonctionnaires doivent en outre tenir compte du fait que les montants versés par le ministère pour le transport scolaire ne sont payés qu'après la fin de l'année scolaire, de sorte qu'on ne sait jamais si les dépenses effectuées seront remboursées. Afin d'éviter d'imposer, après coup, des taxes supplémentaires pour des dépenses jugées inadmissibles par le ministère, nos fonctionnaires "ne prennent pas de chance": dans les cas douteux, on ne transporte pas les élèves. Cette attitude donne l'impression aux citoyens que la Commission scolaire de Terrebonne ne fait pas tout ce qu'elle peut pour transporter le plus d'enfants possible.

Si cette attitude de nos administrateurs scolaires est "défendable", il reste quand même que quelque chose devra être fait: le gouvernement provincial verse déjà des sommes considérables pour le transport scolaire et il devrait avoir la prévoyance (pour ne pas dire l'intelligence) de réglementer celles-ci par des normes qui tiennent compte des facteurs logiques et humains. Il est tout à fait impensable (pour rester à l'intérieur du même budget) qu'un garçon de 16 ans soit transporté par autobus alors que sa petite voisine de six ans doit marcher 3,99 milles par jour parce qu'elle demeure cinquante pieds plus près de l'école. Cette situation se reproduit pourtant à des centaines d'exemplaires, à l'intérieur même de notre territoire scolaire sans que nos administrateurs locaux puissent y changer quoi que ce soit. Il appartient donc à nos "vedettes provinciales" de corriger la situation: on pourrait même le faire sans qu'il en coûte un sou de plus au trésor québécois, si on accordait le transport scolaire selon les besoins réels plutôt que selon des normes rigides et ridicules.

Je n'aurais pas la conscience tranquille si je ne décochais pas une flèche aux commissions scolaires (la nôtre et les autres) qui attendent les réactions violentes (qui pourraient même être tragiques) de leurs administrés pour dénoncer à leur tour la situation. On a pu constater à maintes reprises que les commissions scolaires s'empresaient de réagir énergiquement, par la voie de leur fédération, lorsqu'il s'agit de "remettre à leur place" leurs employés qui revendiquent des améliorations dans leurs conditions de travail. On serait heureux de les voir déployer autant d'énergie à dénoncer des situations comme le transport scolaire actuel.

Il est vrai qu'il est plus facile de crier "haro" contre le beaudet que contre le lion.

Pour réserver la salle de l'hôtel de ville

A compter de maintenant, il faudra s'adresser au bureau du secrétaire-trésorier de la Ville de Terrebonne pour réserver la salle supérieure, le service de police ne s'occupant plus de cette responsabilité.



Ne vous trompez pas... seule "LA REVUE" vous donne toutes les nouvelles de la région.

LA RENTRÉE



APRÈS AVOIR, AU COURS DES DEUX DERNIERS MOIS, REMPORTÉE UNE ÉCLATANTE VICTOIRE SUR LE FRONT FAMILIAL, LES JEUNES TROUPES SE PORTENT RÉSOLUMENT À L'ATTAQUE DE LA FORTERESSE SCOLAIRE

Bas dessin ABC



Un de nos lecteurs qui aime faire des recherches et qui a le regard perçant d'un aigle, a lu avec attention notre article (LA REVUE, 5 septembre) au sujet du nom Terrebonne dans le monde. Il a consulté son grand atlas géographique et a déniché les faits suivants: il y a une ville qui porte le nom Terrebonne dans le comté de Deschutes, état d'Oregon, qui avait une population de 275 âmes en 1961, une autre dans le comté de Red Lake, état du Minnesota, avec 100 de population. Nous savions déjà qu'existait le comté de Terrebonne (ou Terrebonne "Parish") en Louisiane, avec une population de 60,771 personnes en 1961, la baie de Terrebonne, dans le même état et enfin le bayou Terrebonne en Louisiane. Merci à M. Jean Sanscartier pour nous avoir trouvé ces précisions.

Nos articles sur les branches, hautes herbes et verdure désordonnée qu'on laisse pousser rue Saint-Louis et qui nous empêche de voir les méandres de la rivière des Mille-Iles, n'a pas semblé affecter outre-mesure les propriétaires de ces terrains depuis la petite église anglicane jusqu'à la propriété de M. Lionel Grenier. Il y a là un mur de feuillage qui bloque presque entièrement la vue sur la rivière. Un simple émondage et la coupe des arbustes à cet endroit permettrait d'aérer la verdure pour notre agrément et celui des nombreux voyageurs.

L'opinion du lecteur

Nos lecteurs sont invités à nous communiquer leur opinion sur tout sujet d'intérêt général et nous acceptons leur texte pour publication dans cette page avec grand plaisir. Autant que possible ne pas dépasser 400 mots sur une page et demie dactylographiée. Tous les articles doivent être signés. Nous n'acceptons pas les lettres anonymes.

La misère et l'ignorance excusent bien des erreurs...

(NDLR - En réponse à une lettre de M. Michel Long, étudiant, Mme Jean-Guy Lachapelle nous envoie le billet suivant que nous reproduisons en résumé)

Mon cher Michel Long, Plus on en sait, plus on sait qu'on ne sait rien. C'est heureux que La Revue de Terrebonne donne la chance à toutes les classes et générations de défendre

leur vision du 300e anniversaire et le problème de l'école.

Ayant 40 ans et ayant trois fils qui ont fréquenté les écoles de Terrebonne en plus d'une multitude de neveux, nièces, et amis, étudiants et professeurs, je sais très bien qu'il y a des élèves et des professeurs intouchables qui ont réussi à triompher pour réussir leurs études ou enseignement d'une manière louable et

Une seconde "Maison du Québec" à Paris?

Faites-vous partie de ces Québécois à qui il est déjà arrivé de faire la ronde des épiceries à Paris dans l'espoir de trouver "d'la m'lasse"? Si oui, vous serez heureux d'apprendre que dans un proche avenir, il y a de bonnes chances pour qu'on puisse non seulement trouver "d'la m'lasse" à Paris mais aussi y boire une "Mol" ou assister sans retard à la finale de la coupe Stanley.

Tout cela serait rendu possible par la réalisation d'un projet qui mijote fort de ce temps-ci et qui aboutirait à créer à Paris une sorte de maison du Québec où seraient à l'honneur des

courageuse. Bref, Michel, je te félicite d'être un élève modèle et courageux, intègre comme tu dis si bien. Le mérite en revient à tes bons parents qui t'ont donné une si belle formation de responsabilité et de civisme. Compte-toi chanceux et remercie le Ciel.

Mais est-ce une raison pour toujours écraser les élèves ou parents qui, pour une raison ou une autre, sont en retard sur l'éducation à gogo dans notre Québec et notre Terrebonne en révolution et réaction tout à la fois?

Remarque bien: je n'ai accusé ni les professeurs, ni les élèves d'être responsables de nos écoles devenues endroit de boxe, bordel, drogue, car la corruption qui existe dans nos écoles a été voulue par les politiques et la misère qui ont déclaré la guerre à la religion et à l'éducation traditionnelle pour mieux faire triompher la religion de la culture physique, artistique, etc., qui embarque tout le monde dans le signe de la jouissance et la facilité. C'est un signe des temps ce péché collectif.

Si tu as été assez fort pour sortir pur, très pur, dans tes études et fréquentations, tu es une perle rare, car la majorité des adultes et de la jeunesse reconnaissent avoir été "pognés"

produits commerciaux et artisanaux québécois, notre cuisine traditionnelle, et, en sous-sol, dans la boîte de Raymond Lévesque, nos chansonniers et leurs chansons. Un projet, en somme, qui se rapproche assez de ces "maisons" suisses ou danoises qu'on voit dans les grandes capitales et qui sont un petit coin du pays en terre étrangère.

Ce petit coin du Québec à Paris a d'abord pris naissance dans la tête de Raymond Lévesque sous la forme d'une boîte à chansons. Le projet s'est depuis étoffé. Avec la collaboration de l'Association France-Québec, Michelle Latraverse, de Québec-Spek, a dernièrement fait un séjour à Paris où elle a constitué un dossier qu'elle présente actuellement aux gens intéressés au financement du projet. On nous dit qu'une option d'achat a déjà été prise sur une maison, dans le quartier des anciennes Halles.



Robert Charlebois... un gars ben ordinaire

En attendant de goûter au ragoût de patte, les Parisiens pourront toujours se mettre sous la dent cet automne notre Charlebois national qui chantera à l'Olympia du 13 au 30 septembre. En octobre, ce sera au tour de Diane Dufresne, qui sera à l'Olympia la vedette américaine du spectacle de Julien Clerc.

dans la vie turbulente surtout depuis 1960. Pour ces raisons, je ne jugerai jamais la jeunesse ou les adultes sur leur éducation et surtout le monde ordinaire qui a été drôlement charrié par la belle culture du frère Untel et le Joulal.

Michel, la majorité du Québec sait très bien qu'il y a beaucoup de mystères et d'intrigues et aussi dans nos écoles. Les personnes qui ont signé ma requête ne sont pas des fous. S'il te plaît, cesse d'accuser les parents des enfants-problèmes de tous les péchés de la terre. La misère et l'ignorance excusent bien des erreurs humaines surtout chez les défavorisés.

Ne te fais pas d'illusions, Michel, celle qui t'écrit est une femme d'ouvrier qui n'a pas réussi l'éducation qu'elle aurait voulue pour ses fils, mais malgré tout, elle espère toujours en faire des hommes assez hommes pour rendre les armes devant la justice et l'humanisme. Elle sait que la jeunesse a plus de cœur et d'âme que de folie passagère. Déclarer les lacunes de nos écoles c'est améliorer le sort de nos enfants et professeurs.

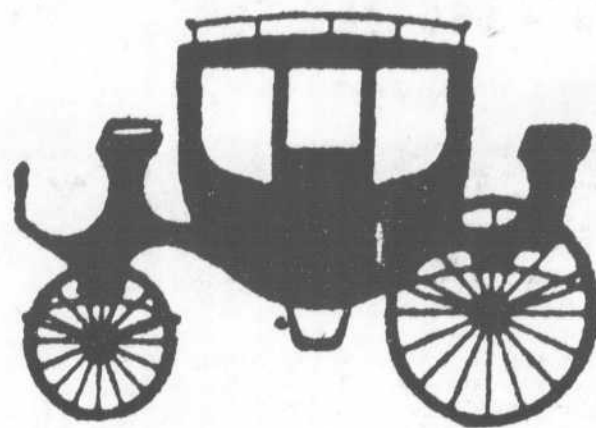
Mme Jean-Guy Lachapelle
558, rue Saint-Jean-Baptiste, Terrebonne

OUVERTURE LE 15 SEPTEMBRE

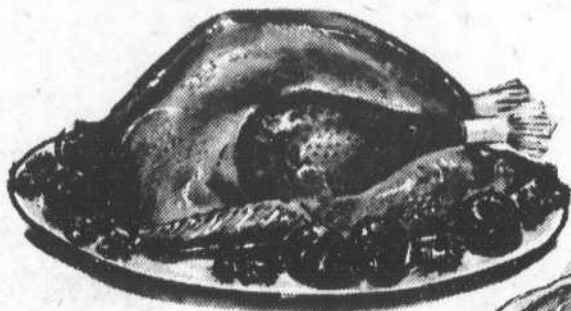
LA CALECHE

BAR-B-Q

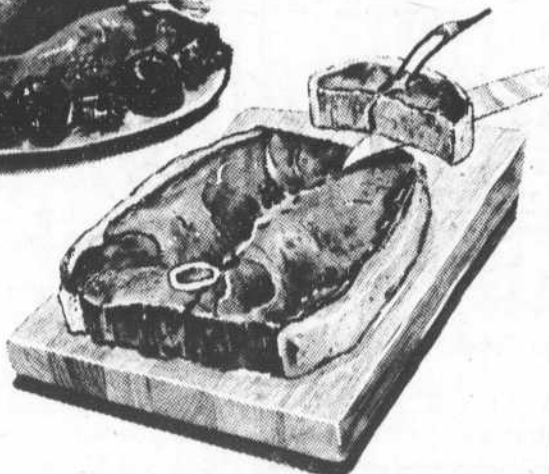
— SALLE A MANGER —



Poulet B-B-Q



**Steaks sur
charbon
de bois**



**Mets
canadiens**

**600, boul. des Seigneurs
Terrebonne, tél.: 666-3728**

COMPTOIR DE PATISseries

Un service complet de pâtisseries et
de buffet vous est offert au comptoir
de notre restaurant.



PREPARATION
DE GATEAUX
POUR OCCASIONS
SPECIALES

TEL.:
**666-
7469**

LIVRAISON GRATUITE PARTOUT DANS LA RÉGION: 666-3728



**NO 1
CUISSÉ
\$1.60**

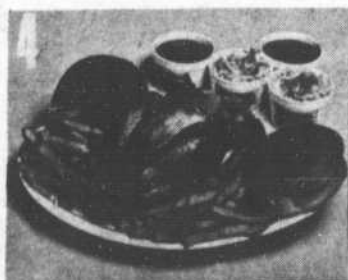


**NO 2
POITRINE
\$1.80**



**NO 3
DEMI-
POULET
\$2.35**

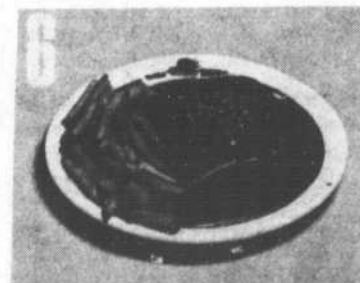
toutes ces commandes incluent la sauce, les patates, le pain et la salade au chou



**NO 4
POULET
ENTIER
\$4.50**



**NO 5
CLUB
SANDWICH
\$1.75**



**NO 6
HOT
CHICKEN**
viande brune \$1.40
viande blanche \$1.65



**NO 7
SANDWICH
BBQ**
viande brune \$1.40
viande blanche \$1.65

10%
D'ESCOMPTE
SUR COMMANDES
AU COMPTOIR

SPÉCIAUX DU JOUR

Du lundi au vendredi, un menu
spécial est préparé pour le repas
du midi.

Repas complet à prix spécial

**OUVERT DE 9 H A.M. A 2 H A.M., DU LUNDI AU VENDREDI
SAMEDI 9 H A.M. A 5 H A.M. - DIMANCHE 11 H A.M. A 2 H A.M.**

Les médecins et la responsabilité des personnes malades

Les médecins ont une très grande responsabilité vis-à-vis la population qu'ils desservent et elle est encore accrue quand il s'agit d'un territoire mi-urbain, mi-rural comme celui qui englobe Lachenaie, Mascouche, Terrebonne/Paroisse, Terrebonne, Saint-François. Dans toute cette agglomération, six médecins se partagent la besogne, Lachenaie, Terrebonne/Paroisse et Saint-François n'en ayant aucun en résidence.

Les personnes malades ont aussi à supporter une responsabilité; celles qui souffrent d'affections cardiaques ou de maladie permanente sujettes à rechute devraient pouvoir compter sur une personne, ami ou parent, qui sache exactement quoi faire en cas d'urgence.

On ne saurait évidemment tout prévoir et les accidents sont toujours possi-

bles, mais si les personnes atteintes d'un mal étaient certaines d'avoir une autre personne sur qui compter en cas d'urgence, il nous semble qu'on réglerait une bonne partie du problème. Ainsi, il est de première importance d'avoir près du téléphone une liste des médecins ou d'au moins un hôpital. En cas d'urgence, si le malade ne peut rien faire, une connaissance, un ami, un parent, affolés, sauraient prendre les dispositions nécessaires dans le calme. Le médecin attiré du malade peut aussi lui donner les renseignements nécessaires en cas d'urgence.

Tout cela doit se faire dès qu'on le peut. Attendre toujours à la dernière minute peut parfois faire la différence entre la survie et la mort. Si les médecins ont des responsabilités, les personnes malades en ont aussi.

La loi du taxi: pas pour demain!

En revoyant les pages de notre édition du mercredi 13 septembre 1972, un article sur la loi du taxi attire notre attention. Le gouvernement provincial devait faire passer cette loi pour réglementer le taxi dans toute la province. On se souviendra de l'explosion qui a suivi cette annonce, tous les groupes parlant en même temps, pour ou contre le projet. Après ce feu d'artifice, tout est rentré

dans l'ordre et on n'en entend plus parler.

Entre-temps, les conseils municipaux sont entre deux chaises; celui de Terrebonne qui avait l'intention l'an dernier de faire une refonte de son règlement, l'a laissé en plan, l'Etat du Québec voulant s'emparer de cette juridiction. Nous en sommes au même point, exactement un an après.

Bureau le soir: de 7h à 9h - Samedi: 10h à 4h

Yvon Séguin, c.a.

Comptable agréé

694, rue Armand-Corbeil

Terrebonne

CLAUDE PAQUETTE, AVOCAT

Brière, Boivin, Paquette et Beaulac

240, Saint-Jacques,
Montréal
842-9914

Bureau du soir:
lun., merc., vend.
845, Place Eymard,
Terrebonne - 666-4596

LEROUX, LEROUX, NANTÉL, PAPIN ET ASSOCIÉS

Ingénieurs-conseils

Les estimateurs professionnels

Leroux, Beaudry, Picard et Associés Inc.

110, Place Crémazie

384-4220

Montréal

ALFRED TROTTIER

Ingénieur-conseil — Arpenteur-géomètre
Duvernay

800, rue MONTROSE

Téléphone:
661-9210



Gilles Legault

arpenteur-géomètre

2, boul. René-A.-Robert (angle boul. Labelle)
Ste-Thérèse, Qué. Tél.: (514) 430-3024
affilié à Gendron & Lefebvre

PLACE DES SEIGNEURS 878, boul. des Seigneurs
TERREBONNE

Lundi, mercredi, vendredi

EXAMEN DE LA VUE

Dr R. Lambert, O.D.

Verres de contact

666-1668

Ouvert tous les jours

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dr C. Breault et Dr Albert Abdel

666-1771

Lundi, mardi, Jeudi
et vendredi soir
de 6 h 30 à 9 h

666-3226

DR DENIS CARPENTIER

chirurgien-dentiste

279, rue St-Joseph

Terrebonne

DR GABRIEL MORO -
Chirurgien-dentiste

BUREAU

Tous les jours sur rendez-vous

741, rue St-Pierre,

666-3231

Terrebonne

Dr Maurice St-Amand, M.D.

Bureau: lundi, mardi, vendredi: 2-4 — 7-9
jeudi: 2-4 — samedi: sur rendez-vous

594, rue Thérberge

666-8830

Terrebonne

666-3731

BLANCHARD et AUGER

NOTAIRES

741, rue Saint-Pierre,

Terrebonne

GRAVEL, GRAVEL & DAGENAI

NOTAIRES

145, Saint-André
Terrebonne
666-9222 — 3001

Léopold Gravel,
Robert Gravel,
Pierre Dagenais

Me P.-E. LAROSE, B.A., LL.L.

NOTAIRE

1152, rue Renaud

MASCOUCHE

474-2410

CENTRE PROFESSIONNEL
MASCOUCHE

1198, RUE DUPUIS, MASCOUCHE
TEL.: 474-2445 - 2446

Pierre Bilodeau, c.a., m.b.a.
comptable agréé

Gilles Pigeon, LL.L., M.B.A.

Notaire - Notary

LACAS ET PETIT

arpenteurs-géomètres

Dr JOHN KEYSERLINGK

Médecine générale

Tous les jours excepté le mercredi,
sur rendez-vous.

278, rue Saint-Joseph

Terrebonne

666-3762

EXAMEN DE LA VUE

Dr L. Fournier, O.D.

Optométriste

Bureau tous les jours sur rendez-vous

741, rue Saint-Pierre

Terrebonne

666-4027

Tél.: 666-8722
666-1536

Courtier en Immeubles

Raoul Chartrand

Prêts sur hypothèque
Vente et achat de maisons et de terrains

Bur. 478 St-Louis,

Terrebonne, P.Q.

666 1480

664, St-Sacrement, Terrebonne

CLINIQUE VETERINAIRE

Dr Michel Bourque, M.V.

HEURES DE BUREAU:

Lundi au vendredi: 2 à 4 et 7 à 9

le matin sur rendez-vous

Samedi: 10h à midi

Gilles-E. Chaput, B.A., D.C.

DOCTEUR EN CHIROPRAQUE
RAYONS-X

2933, Ste-Marie

St-Henri de Mascouche

TEL.: 474-2981

LIVRAISON

666-3415

Pharmacie Ouimet

748, RUE SAINT-PIERRE

TERREBONNE

LOUISE
OUMET
GAUTHIER
PROP.

**NOMBREUX
SPECIAUX
A VOTRE
PHARMACIE ATLAS**

Les industriels de la région en assemblée le jeudi 11 octobre

La Commission industrielle LMT récemment fondée, a lancé une invitation aux industriels de la région leur demandant de se grouper en association afin de permettre aux différents corps politiques de profiter de l'expérience et de l'apport de l'industriel lors d'activités de planification et de développement des emplacements industriels de même que pour les infrastructures.

Cette association pourrait aussi partager les représentations à l'extérieur et le marketing, de concert avec la Commission industrielle. La raison d'être d'une telle association devient encore plus évidente lorsqu'elle est considérée en fonction de l'importance et de la conservation des capitaux fixes déjà engagés dans le domaine industriel.

Du point de vue économique, ce genre de groupement devient nécessaire lorsque la communauté qu'il doit servir est en voie de développement ou tente de passer d'une économie de substance à une structure vraiment industrielle et moderne.

L'invitation a été faite pour une assemblée qui

aura lieu le jeudi 11 octobre, à 15h, à l'hôtel de ville de Terrebonne.

Assemblée remise

L'assemblée de la commission industrielle qui regroupe les villes de Lachenaie, Mascouche et Terrebonne et qui devait avoir lieu le lundi 17 septembre, à Lachenaie, a été remise à une date qui sera annoncée plus tard, les conseils municipaux de Lachenaie et Mascouche siégeant en assemblée d'ajournement ce soir-là.

Appui aux municipalités

Les feux de circulation chemin Gascon à l'intersection du chemin des Anglais et de l'autoroute 640 retardent considérablement le flot de la circulation et le conseiller Lucien Beaulieu, à l'assemblée de jeudi dernier, à Terrebonne, a demandé que le Conseil appuie les revendications des conseils de Terrebonne/Paroisse, Lachenaie et Mascouche afin d'éliminer ces embouteillages.

Autorisation à la B.P.C.

Un détenteur d'obligations de la Ville de Terrebonne qui avait égaré 11 coupons d'intérêts à \$40 chacun, obtiendra son dû, la Banque Provinciale du Canada ayant été autorisée par le Conseil municipal à payer ce montant.

A l'usine de filtration

Le surintendant de l'usine de filtration de Terrebonne a fait rapport que l'usine a produit en août, 70,108,190 gallons (USA) soit une dépense moyenne par jour de 2,261,554 gallons. On a dû réparer le démarreur du moteur diesel ce qui a occasionné une baisse du niveau au bassin du chemin Gascon et un manque d'eau de deux heures environ dans le secteur.

M. Vézina en congrès

Le secrétaire-trésorier adjoint et inspecteur des bâtiments pour la Ville de Terrebonne, M. Jean Vézina, participera au congrès des préposés aux bâtiments à Rivière-du-Loup, du 26 au 28 septembre.

Quelques notes supplémentaires sur le nouvel organisateur général de l'Union nationale, M. Normand Cherry

LA REVUE annonçait la semaine dernière la nomination de M. Normand Cherry, un ancien Terrebonnien, au poste d'organisateur en chef de l'Union nationale, par M. Gabriel Loubier, chef du parti. Voici quelques notes supplémentaires que l'UN nous fait parvenir à ce propos.

M. Normand Cherry avait été élu en 1971 vice-président de la Fédération des Travailleurs du Québec. À l'âge de 33 ans, il démissionne de ce poste pour accéder à ses nouvelles fonctions.

Né le 2 juin 1938, à Montréal, marié à Lise Mas-

son (fille de M. et Mme Oréan Masson autrefois de Terrebonne), M. Cherry est père de six enfants. Il a fait ses études primaires à l'école Saint-Jean-de-Brébeuf de Rosemont.

Pendant plusieurs années il a été employé à la Canadair. Ses collègues de travail lui ont confié plusieurs mandats de représentation syndicale qui l'amènèrent à faire partie de quatre comités de négociations de conventions collectives. Par la suite, il devint agent d'affaires de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale.

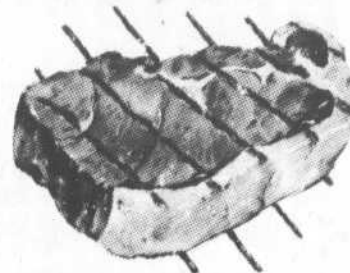
M. Cherry a représenté l'industrie québécoise à deux conférences internationales de l'aéronautique et de l'espace à Los Angeles et à San Jose (Californie). Délégué à plusieurs reprises au Congrès du Travail du Canada, il a fait aussi partie de deux missions québécoises dans le cadre des ententes France-Québec pour l'implantation du français, langue de travail dans l'industrie aéronautique.

M. Cherry a suivi au Queen's University de Kingston, en Ontario, des sessions intensives en dynamique de groupe et des cours par correspondance du Chicago Institute. Il a de plus participé à de multiples activités dans les domaines sociaux et sportifs et est, entre autres, vice-président fondateur du Club Optimiste de Saint-Jérôme.

TOUJOURS A L'AVANT-GARDE

chez NAPOLI Pizzeria Restaurant

LES STEAKS AU CHARCOAL!



Steaks, hamburgers, hamburger steaks, tous délicieux !

Filet mignon \$4.50 — T-Bone \$3.40 — Spencer steak \$2.60

Hamburger steak \$1.60 — Hamburger 55¢

AUSSI: TI-CUI-CUIT POULET FRIT PANÉ

2 morceaux de poulet frit pané	1.50
2 pieces Fried Chicken	
4 morceaux de poulet frit pané	2.40
4 pieces Fried Chicken	
6 morceaux de poulet frit pané	3.35
6 pieces Fried Chicken	
8 morceaux de poulet frit pané	4.30
8 pieces Fried Chicken	
10 morceaux de poulet frit pané	5.00
10 pieces Fried Chicken	
15 morceaux de poulet frit pané	7.00
15 pieces Fried Chicken	
20 morceaux de poulet frit pané	9.00
20 pieces Fried Chicken	

chez NAPOLI

CROUSTILLANT, DELICIEUX!

FRIED CHICKEN

& POULET B-B-Q

INCLUS AVEC TOUS LES
POULETS: PATATES FRITES,
SALADE DE CHOU, SAUCE
ET PAIN! FRENCH FRIED,
COLESLAW, SAUCE & BREAD
INCLUDED WITH CHICKEN!



10% D'ESCOMPTE SUR COMMANDES
DE POULET AU COMPTOIR

LE FAMEUX NOM INTERNATIONAL!

chez NAPOLI Pizzeria Restaurant



LE NOM PAR EXCELLENCE
ET LA MERE DE LA PIZZA

ET TOUJOURS

le choix le plus complet de
mets italiens qui ont fait la
réputation de Chez Napoli.

LIVRAISON
GRATUITE

PARTOUT DANS
LA REGION:

666-9211
666-9219

LE PLUS GRAND CHOIX DE PIZZAS DE TOUT LE QUEBEC

794 DES SEIGNEURS
TERREBONNE

OUVERT TOUS LES JOURS DE 10.30 A.M. A 1.00 A.M.
VENDREDI ET SAMEDI: DE 10.30 A.M. A 3.00 A.M.

LOUEZ UNE AUTO CHEZ

Grenier

TERREBONNE
AUTOMOBILE INC.

541, St-Louis • 666-3747 • Terrebonne

Connaissez-vous les avantages à louer une automobile?
Contrat à l'heure, à la journée, à la semaine, au mois.
Nous achetons et payons votre automobile comptant.
Concessionnaire: Pontiac, Buick, camions GMC

BOUCHERIE FORGET

3575, CHEMIN COMTOIS

666-6735

St-Louis-de-Terrebonne
VIANDES POUR
CONGELATEURS



Boeuf de choix
seulement



Studio Bernard Rivet

366 QUEST FLEURY

MONTREAL 387 P.Q.

389 3272

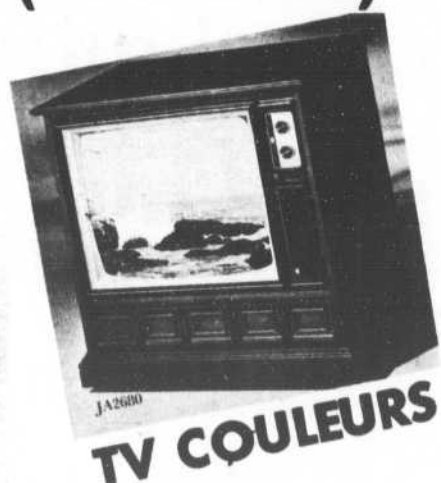
666-6735

VENTE EXPO FESTIVAL

JEUDI 13 AU DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

aux AMEUBLEMENTS **R. SIMARD**

66, BOUL. SAINTE-ANNE, SAINTE-ANNE-DES-PLAINES
(ROUTE 65) 625-9625



TV COULEURS

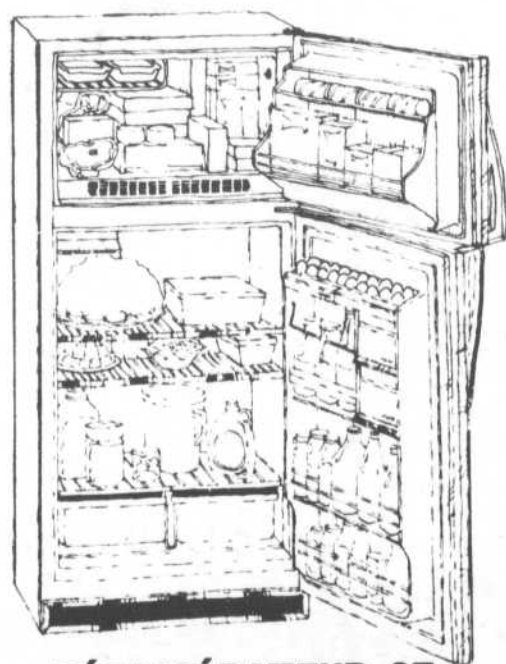
GRATIS!
Fauteuil
Futuristic
avec chaque
achat de
TV couleurs



GRATIS!
Fauteuil
d'une valeur
de \$69.95



TV COULEURS

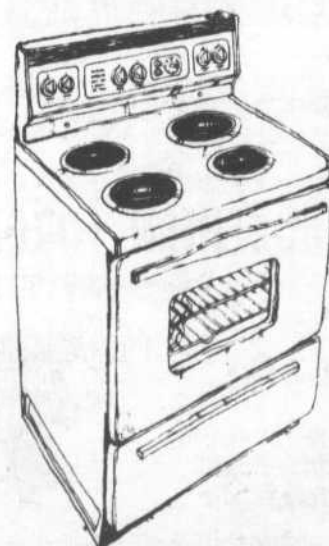
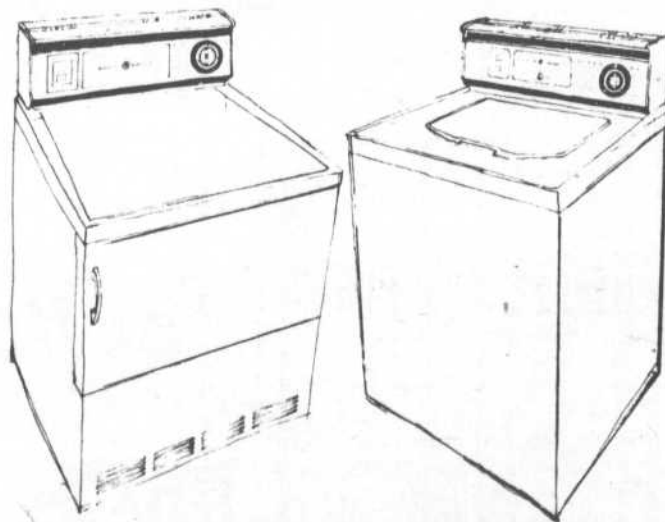


RÉFRIGÉRATEUR GE
PRIX SPECIAL DES
AMEUBLEMENTS R. SIMARD

ENSEMBLE LAVEUSE-SÈCHEUSE

de haute qualité G.E.

A partir de **\$394.95**



**CUISINIÈRE
GE**

PRIX SPECIAL
DES AMEUBLEMENTS
R. SIMARD

TIRAGE DE TV COULEURS ET AUTRES PRIX DE VALEUR

NOM

ADRESSE

TEL.:

Apportez ce coupon aux Ameublements R. Simard,
durant la grande vente Expo Festival.

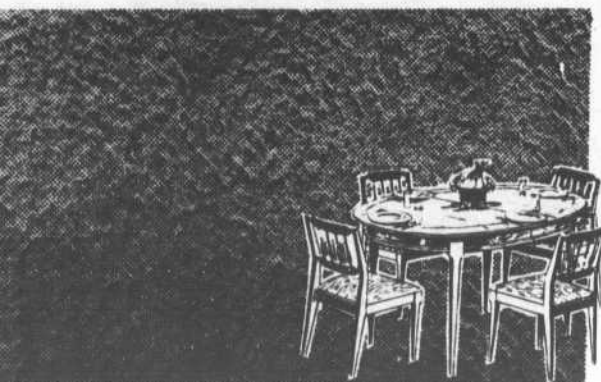
DES AUTOBUS seront à votre disposition **GRATUITEMENT** durant la grande vente Expo Festival, vendredi après-midi 14 septembre et samedi après-midi 15 septembre. Nous vous aviserons où les prendre, à Terrebonne, Mascouche, Bois-des-Filion.

IL Y AURA PARADE LE 13 SEPTEMBRE à Sainte-Anne-des-Plaines à 7 h, avec fanfares et M. Planters accompagné par la Reine des Foyers. Des friandises seront distribuées.



LIT CONTINENTAL
COMPLET \$54.95

TAPIS DUPONT 501



de couleur, rég. \$7.95
SPÉCIAL \$4.95

de Pierrette Perreault,
conseillère en décoration de
DRAPERIES des
SEIGNEURS



Boul. des
Seigneurs
à Terrebonne

sera à votre dispo-
sition durant les
quatre jours de Ex-
po Festival, pour
vous conseiller
dans le choix et
l'achat de vos dra-
peries.

AVA créations inc.



AMEUBLEMENTS

R. SIMARD

66, boul. Sainte-Anne (route 25)
Sainte-Anne-des-Plaines, 625-9625

Vente! Vente!

TAPIS OZITE

A
partir
de

\$2.58
verge carrée

MARCEL GIGUERE

artiste
bien connu
de la radio,
de la télévision,
sera sur les
lieux durant
toute la vente
Expo Festival



EGALEMENT SUR LES ONDES
DU POSTE CKJL SAINT-JEROME

Le député Denis Hardy passe une journée complète à Terrebonne

(Terrebonne) Jeudi dernier, le 6 septembre, M. Denis Hardy, député provincial et adjoint parlementaire auprès du ministre des Affaires culturelles, séjourne dans la ville de Terrebonne. Arrivé de très bonne heure, il ne quittait les lieux qu'à la fin de la journée après avoir rencontré de nombreux citoyens dans leur milieu de travail.

On sait que le député provincial avait annoncé, il y a quelque temps, qu'il se proposait de rencontrer les citoyens du comté pour entendre leurs commentaires sur les politiques du gouvernement et spécialement sur celles qui touchent le comté. M. Hardy profite donc de l'inter-session pour réaliser son projet qui l'amène, cette fois, dans les limites de la ville de Terrebonne.

Au cours de cette visite qui a débuté très tôt, jeudi matin, M. Hardy a pu contacter des centaines de citoyens qui en ont profité pour communiquer directement leur point de vue au député provincial.

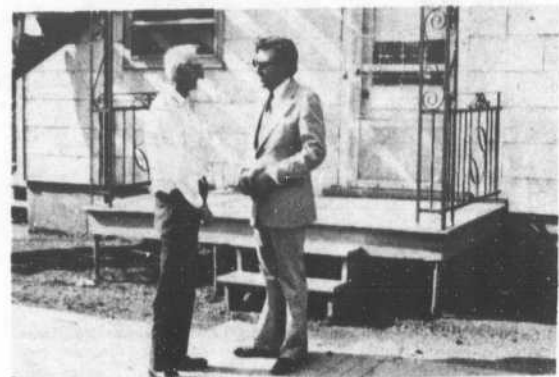
La visite a débuté par le déjeuner qui fut pris dans un restaurant très fréquenté de la ville. Les clients, d'abord surpris de voir le député attablé si à bonne heure, ont par la suite été très heureux de causer un peu avec lui, avant d'aller à leur travail.

Durant les premières heures de l'avant-midi, M. Hardy a rendu visite à plusieurs commerçants de la ville. Passant à tour de rôle d'un commerce à l'autre, le député provincial se rendait d'abord saluer le propriétaire et en profitait pour parler avec lui de certains problèmes où le gouvernement provincial est impliqué. Ces rencontres, toujours amicales, ont permis au député de mieux saisir la portée du travail législatif du gouvernement actuel.

Après ce premier contact, le député se rendait saluer les employés, causait avec eux. A plusieurs reprises, la clientèle lui était présentée et en profitait pour lui exprimer des opinions très pertinentes.

A onze heures, M. Hardy se rendait visiter un important chantier de construction de la paroisse St-Louis de Terrebonne. Les promoteurs de ce projet ont parcouru, avec M. Hardy, le chantier, lui faisant visiter des immeubles en construction et lui permettant de causer avec les ouvriers. Arborant fièrement le chapeau de sécurité exigé sur les chantiers, M. Hardy s'est même permis de grimper sur une toiture afin d'échanger quelques mots avec un couvreur.

Après le dîner qui fut pris dans un autre restaurant de la ville où le propriétaire a fait preuve de la plus grande hospitalité, le député Hardy se rendait visiter l'usine Moody S.I. Encore là, le président, M. I. Shapiro, recevait le député



provincial à son bureau et en profitait pour soulever quelques questions concernant la politique du gouvernement face aux industries. Le député circula ensuite dans l'usine, pendant que M. Philippe Gascon lui expliquait le déroulement des opérations de fabrication des produits de maintenance. Le président du syndicat des employés, M. Nan-

tel, accompagnait M. Hardy dans sa visite.

M. Hardy poursuivait ensuite ses rencontres en allant saluer plusieurs autres établissements commerciaux, situés dans le haut et le bas de la ville.

Au cours de cette visite, M. Hardy était accompagné de M. Marcel Beaudoin, commerçant bien connu de la ville de Terrebonne.

M. Fernand Paquin, candidat au congrès du PQ Terrebonne



Voici quelques notes biographiques de M. Fernand Paquin, un des candidats au congrès du Parti Québécois qui se présentera devant les membres ce dimanche 16 septembre à l'hôtel de ville de Terrebonne.

M. PAQUIN est né à Montréal en 1919 et il a fait ses études à l'Ecole Supérieure Saint-Viateur et complété son cours d'ingénieur civil I.C.S. Dans le domaine professionnel il a travaillé dans la construction durant 20 ans comme contremaître, directeur des travaux. Il a été estimateur

durant une dizaine d'années. Il travaille présentement pour une importante entreprise d'ingénierie.

Membre actif de la SSJB, il a été délégué aux Etats Généraux du Canada français. Il a été président fondateur du PQ de Jacques Cartier et a rempli plusieurs mandats comme président de l'Association du même comté. Il a participé activement à la formation du programme et à la diffusion du PQ dans la province.

Domicilié à Lorraine depuis plus d'un an, il est marié et père de famille.

LE FILM DE LA VISITE DE Me Denis Hardy à Terrebonne, le jeudi 6 septembre. De gauche à droite, de haut en bas: sur les chantiers de Loignon, Durand & Quevillon, dans la Côte de Terrebonne; dans l'établissement de M. Florent Demers, rue Saint-François; chez Chaussures Miracle de M. Gérard St-Yves; à l'épicerie de M. Rodolphe Laverdure; à la station/service Texaco Marcel Gendron. Me Hardy s'entretient avec un des plus vieux citoyens, M. Stephen Racine, rue Chapleau. En bas: avec M. Roland McKay, à la Caisse populaire; avec les employés de Moody SI, durant la pause café et enfin au nouveau Metro Beausoleil, boulevard des Seigneurs. (PHOTOS LA REVUE: PIERRE MARTEL)



MADAME GENEVIEVE MASSON, née Desjardins, fille du sénateur Alphonse Desjardins, ancien maire de Montréal, a conversé durant une bonne demi-heure à sa résidence de la rue Saint-Louis, avec le député à l'Assemblée nationale, Me Denis Hardy. (PHOTO PIERRE MARTEL LA REVUE)

Dans le cadre des fêtes du tricentenaire de Terrebonne

Le député Denis Hardy visite Mme Geneviève Masson

Le député à l'Assemblée nationale, Me Denis Hardy, a voulu rendre un hommage personnel à la famille Masson, en allant visiter madame Geneviève Masson, à sa résidence de la rue Saint-Louis, le jeudi 6 septembre.

On sait que madame Masson, l'épouse de feu R.B. (Roddy) Masson, occupe

toujours la maison du 924 rue Saint-Louis, non loin de l'ancien manoir seigneurial.

Dans le cadre des fêtes du tricentenaire, M. Hardy tenait à manifester à cette dame, et à toute cette illustre famille de Terrebonne, son intérêt pour les anciennes familles qui furent à

l'origine de la paroisse et de la ville de Terrebonne et qui ont joué un rôle important dans l'essor que connaît actuellement cette municipalité du comté de Terrebonne.

Au cours de la rencontre qui se déroulait en présence

(Suite à la page 13)

LE PROJET D'ARENA A TERREBONNE

Les administrateurs de l'école secondaire Saint-Sacrement marquent de façon extraordinaire le tricentenaire

Le don du terrain nécessaire à la construction de l'aréna par la Ville de Terrebonne est un geste qui veut marquer la coopération souhaitée entre l'ancien Séminaire et la population.

Le conseil d'administration de l'Ecole secondaire Saint-Sacrement a remis samedi soir, au cours du bal d'époque, dans l'ancien Séminaire, une lettre d'intention qui marque de façon éclatante la fin des célébrations du tricentenaire de la seigneurie de Terrebonne. Les administrateurs font couverte pour la pratique des sports.

Ce geste veut marquer la coopération souhaitée entre les administrateurs de l'ancien pour la somme nomi-

nale de \$1 et autres considérations, selon la formule consacrée, des terrains qui seront nécessaires pour la construction d'une enceinte cén Sémiaire Saint-Sacrement et la population de la ville et de sa région. Rappelons à nos lecteurs que les terrains précités avaient été donnés en pur don aux Pères du T. Saint-Sacrement, il y a une vingtaine d'années par le Conseil scolaire de Terrebonne, les Pères ayant alors l'intention d'agrandir leur institution dans

notre ville.

Au cours des quelques minutes qu'il a parlé, le chanoine Charles Lussier, président du conseil d'administration de l'Ecole secondaire S.S., a dit sa joie de recevoir dans ce lieu historique les participants du bal d'époque et il a rendu un vibrant hommage aux Pères du T. Saint-Sacrement qui oeuvrent à Terrebonne depuis 1902 au service de la jeunesse. C'est alors qu'il a remis à M. le maire François Paquin, M.D., une lettre démontrant le désir de coopération des autorités de cette institution privée d'enseignement avec la population représentée par son Conseil municipal. Nos lecteurs liront avec intérêt le texte de cette lettre dans cette page.

Les administrateurs veulent ainsi marquer de façon extraordinaire la fin des célébrations qui ont marqué ici le 300^e anniversaire d'établissement de la seigneurie.

La lecture de la lettre par le maire Paquin a été saluée par un tonnerre d'applaudissements.

Dans son allocution, notre premier magistrat a tenu à remercier les administrateurs pour ce geste qui les honore et il a ajouté que ce don de terrains plaçait maintenant l'aréna au centre de la ville, constituant un lien bienvenu entre la basse-ville et la haute-ville.

Les subventions de Québec seront quand même octroyées à Terrebonne

Les subventions de la province qui ont été confirmées par lettre au Conseil municipal pour la construction de l'aréna, seront ver-

sées intégralement à Terrebonne même si le stade n'est pas construit sur l'emplacement de la polyvalente

Armand-Corbeil. Le maire François Paquin, M.D., en a obtenu l'assurance à Québec.

Une analyse

Le maire de Terrebonne vient de jeter sur la table une carte maîtresse

Grâce à la coopération des administrateurs de l'Ecole secondaire Saint-Sacrement, le maire de Terrebonne vient de jeter sur la table une carte maîtresse dans l'affaire de l'aréna. Il nous avait habitué à des gestes qui frappent l'imagination, mais cet "as" qu'il abat, dépasse tout ce qu'il a exécuté jusqu'à maintenant.

Le Dr Paquin avait confié au directeur de LA REVUE, il y a deux semaines que l'école secondaire Saint-Sacrement l'avait approché en vue du don des terrains nécessaires à la construction de l'enceinte. Les négociations se sont poursuivies la semaine dernière et ce n'est que samedi après-midi que l'assemblée des administrateurs acceptait le don de terrains à la ville.

L'affaire change complètement l'aspect de la question de l'aréna.

On sait en effet (LA REVUE du 5 septembre) qu'un vent d'opposition à l'achat de terrains par le Conseil scolaire régional Duvernay serait venu de la région de Mascouche. Le Conseil, à cet endroit veut son propre aréna et il n'y a pas de doute que les conseillers scolaires qui représentent le secteur Mascouche à Terrebonne et à la Régionale auraient posé des questions sur cet achat.

Le Conseil municipal de Terrebonne a maintenant les coudées franches et il fait d'une pierre deux coups: il tue dans l'oeuf une opposition de l'extérieur qui lui aurait fait perdre un temps précieux et il acquiert un terrain en plein centre de la ville.

Le texte de la lettre du ministre des Affaires municipales à Me Denis Hardy, en marge d'une subvention à Terrebonne

Voici dans le texte, la lettre que le ministre des Affaires municipales, le Dr Victor C. Goldbloom, m.d., adressait le 16 juillet 1973, à son collègue de l'Assemblée nationale, Me Denis Hardy, député de Terrebonne.

LA REVUE cite ce texte à la suite des doutes émis par certains concitoyens sur la véracité de l'annonce faite par notre journal et le Conseil municipal, d'une subvention dans le cadre du programme fédéral-provincial des prêts-investissements 1973-1975, pour la construction d'un aréna à Terrebonne.

Voici ce texte du Dr Goldbloom:

"J'ai examiné très attentivement les demandes d'aide financière formulées par les municipalités de votre comté dans le cadre du programme "prêts-investissements 1973-1975", et après consultation avec vous, je dois vous faire part que les projets prioritaires retenus dans le cadre de ce programme sont les suivants:

Lorraine, ville, \$305,000
Sainte-Agathe-des-Monts, ville, \$69,000
Saint-Hippolyte, paroisse, \$258,000
Saint-Jovite, village, \$450,000
TERREBONNE, VILLE, \$498,597
"Tel que je vous en fai-

sais part dernièrement, il m'est impossible d'acquiescer à toutes les nombreuses demandes formulées par les municipalités de la province, dû au fait que les disponibilités budgétaires en regard de ce programme sont très restreintes, en comparaison du coût total des demandes reçues.

"Vous comprendrez que l'ensemble des demandes sera soumis au Conseil du trésor qui rendra l'approbation officielle.

"De plus, je dois attirer votre attention sur le fait que les municipalités devront mettre en chantier leurs travaux avant le 1^{er} décembre 1973, tel qu'il est stipulé dans les conditions du programme qui fut transmis aux municipalités de la province en date du 15 janvier 1973.

"Je vous laisse le soin d'informer les municipalités énumérées ci-haut de l'acceptation de leur projet dans le cadre de ce programme.

"Puisque le nombre de projets que nous avons pu retenir est nécessairement limité, et reconnaissant les nombreux besoins des municipalités de votre comté, je vous invite à me rencontrer en compagnie de mes hauts fonctionnaires au cours des prochaines semaines, afin d'examiner les montants impliqués et les priorités à définir".

L'aréna de Saint-Donat aura coûté aux contribuables au moins \$175,000

Nos lecteurs se rappelleront qu'à une assemblée convoquée par la Ligue des propriétaires de Terrebonne l'an dernier, on avait apporté comme exemple d'une enceinte couverte pour la pratique des sports construite à prix raisonnable, l'aréna de Saint-Donat. Au cours d'une visite la semaine dernière, le directeur de LA REVUE est allé voir sur les lieux de quoi il retourne.

Le secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Jules Saint-Georges, qui ne parle

pas pour ne rien dire, nous a expliqué que le Conseil municipal avait fait accepter un règlement de \$125,000 à la population qui désirait ardemment un tel stade. En fait le coût total a été de \$180,000 mais il y a eu une souscription qui a rapporté \$5,000, une subvention de \$25,000 pour payer la main-d'oeuvre, une autre de \$3,000 aux loisirs et enfin beaucoup de travaux ont été exécutés bénévolement. L'entreprise

(Suite à la page 15)

L'offre de l'école secondaire Saint-Sacrement à la Ville de Terrebonne

Voici le texte intégral de l'offre du conseil d'administration de l'école secondaire Saint-Sacrement, à la Ville de Terrebonne, pour le terrain nécessaire à la construction d'un aréna.

"Le 7 septembre 1973.

"M. François Paquin, M.D., maire,

"Hôtel de ville,

"Terrebonne.

"Monsieur le maire,

"Le conseil d'administration de l'Ecole secondaire Saint-Sacrement offre à la Ville de Terrebonne le terrain nécessaire à la réalisation de son projet de construction d'une aréna pour un dollar et autres considérations.

"Veuillez transmettre, monsieur le maire, aux membres de votre Conseil et à la population de Terrebonne l'assurance de notre collaboration et l'expression de nos sentiments cordiaux.

"Le président,

"(signé) Charles Lussier,"



ILS MANIFESTENT LEUR OPINION - La famille Eugène Limoges et ses amis ne cachent pas leur approbation pour la construction d'un stade ouvert pour la pratique des sports à Terrebonne. "ARENA, OUI", proclame une pancarte en bonne place sur la table familiale lors d'un récent pique-nique. Sur notre photo, dans l'ordre habituel: Paul-Emile Limoges, Mme Madeleine Grenon, Mme Georgette Limoges, Louis et Jean Limoges, Mme Cécile Doyle, Mme Cécile Fiset, conseiller municipal et Mme Germaine Limoges. (PHOTO PIERRE MARTEL: LA REVUE)

interloto

Case postale 908, Place d'Armes, Montréal 126, Qué. Tél. 873-5350 53

TIRAGE DU 7 SEPTEMBRE, 1973

1,119,966 BILLETS VENDUS

3,360 GAGNANTS

\$734,400. EN PRIX

LE PREMIER NUMÉRO COMPLET	7 8 5 8 5 4 3	GAGNE \$125,000.	Le deuxième numéro complet	8 0 0 4 8 6 0	gagne \$50,000.	Le troisième numéro complet	7 9 7 6 7 0 2	gagne \$25,000.
10 BILLETS SE TERMINANT PAR	5 8 5 4 3	GAGNENT \$5,000.	11 billets se terminant par	0 4 8 6 0	gagnent \$500.	10 billets se terminant par	7 6 7 0 2	gagnent \$500.
101 BILLETS SE TERMINANT PAR	8 5 4 3	GAGNENT \$1,000.	100 billets se terminant par	4 8 6 0	gagnent \$100.	101 billets se terminant par	6 7 0 2	gagnent \$100.
1008 BILLETS SE TERMINANT PAR	5 4 3	GAGNENT \$250.	1008 billets se terminant par	8 6 0	gagnent \$50.	1008 billets se terminant par	7 0 2	gagnent \$50.

L'ARENA...

(Suite de la page 14)

a été terminée en décembre 1971.

Toujours selon M. Saint-Georges, l'aréna s'autofinance excepté pour l'entretien, mais de toute manière, il en coûtait très cher pour entretenir des patinoires à ciel ouvert qui étaient utilisées au gré des éléments. On loue actuellement la glace naturelle à \$20 l'heure. L'hiver prochain on exigera plus car

les travaux sont en cours pour installer la glace artificielle. Cette amélioration nécessitera un investissement de \$50,000 et le Conseil a encore fait accepter (sans référendum) le règlement d'emprunt.

CE QU'EST CET ARENA

Nous ne savons pas si la population de la région de Terrebonne accepterait une construction comme celle que nous avons vue à Saint-

Donat. Le prix peut sembler raisonnable, mais il nous semble qu'il s'agit simplement d'une patinoire entourée de quatre murs et recouverte d'un toit. Il y a à peine six pieds tout autour pour les spectateurs. Aucun siège ou gradin, sauf dans la mezzanine, et l'espace ne serait pas suffisant autour de la patinoire pour installer des gradins. Il n'y a pas d'isolation.

Il ne nous a pas été possible de voir s'il y avait plusieurs appartements pour les services et les équipes, mais tout semble très limité.

Enfin, Saint-Donat peut se contenter d'une telle enceinte, mais, pour un, nous n'accepterions pas un tel édifice dans Terrebonne.

Élargissement de la rue Moody

Le directeur régional pour la région 6-4 du ministère des Transports du Québec a assuré le maire de Terrebonne que la demande pour l'élargissement de la route 337 ou rue Moody, dans Terrebonne, de même que le chemin Gascon, dans Terrebonne/Paroisse, recevra une attention particulière.

Dans une lettre du 4 septembre, M. Claude Bertin, ingénieur, a assuré le Dr François Paquin que l'on consultera les deux municipalités avant de commencer l'étude de ce projet.

L'Unité sanitaire

L'Unité sanitaire de L'Assomption-Montcalm vous invite à une clinique qui aura lieu à LACHENAIE, le mercredi 19 septembre, entre 14h et 16h, dans la salle de sacristie.



Lise Leclerc-da Silva, auteur et interprète de "Et pis là... là là, hein?" dont on annonce des représentations supplémentaires jusqu'au 6 octobre au Studio-Théâtre de Sainte-Sophie-de-Lacorne, 1155 rue Morel. Les représentations commencent à 20h45. On se rend au théâtre en prenant le chemin Gascon, continuant tout droit après le village de La Plaine. On peut réserver en composant 436-1304.

Représentations supplémentaires au Studio-Théâtre jusqu'au 6 octobre

A l'affiche du Studio-Théâtre de Sainte-Sophie-de-Lacorne, "ET PIS LA... LA LA, HEIN?" qui devait prendre fin le samedi 1er septembre, se maintiendra en représentations supplémentaires jusqu'au samedi 6 octobre inclusivement.

La pièce, tout autant que son interprétation originale, a agréablement impressionné les amateurs de théâtre qui progressivement se passent le mot et font à cette pièce une publicité inattendue.

Comme l'on sait, "Et pis là... la la, hein?" est une création originale de Lise Leclerc-da Silva qui d'ailleurs en est l'unique in-

terprète, sans intermission, pendant une heure et demie.

Le Studio-Théâtre n'est qu'à une trentaine de minutes de Terrebonne. C'est un théâtre de poche, c'est pourquoi il est prudent de toujours réserver ses places en composant (514) 436-1304. Le rideau est à 20h45.

Précisons enfin que ce théâtre fut fondé en 1968, qu'il est voué à la décentralisation théâtrale et qu'il est le seul à se maintenir exclusivement des entrées de sa clientèle. Le théâtre fonctionne en toutes saisons et les chemins sont ouverts même l'hiver!

Réunion du groupe Al-Anon

Vendredi soir, à 9 heures, les membres du groupe Al-Anon sont invités à se réunir à l'école Notre-Dame, au 508, rue Masson, pour une assemblée de leur association. Il est à noter que la porte d'entrée est située dans la cour de récréation, face au Centre des Loisirs.

Stationnement rue Théberge

Le service de la police de Terrebonne a installé la semaine dernière des enseignes pour interdire le stationnement rue Théberge, en alternance, depuis la rue Langlois jusqu'à la rue Saint-Louis. Les véhicules encombraient cette rue de telle manière qu'il était devenu pratiquement impossible de faire passer deux voitures.

Assemblées de la Ligue des propriétaires

Les assemblées de la Ligue des propriétaires de Terrebonne seront tenues dans la salle supérieure à l'hôtel de ville et les dirigeants ont retenu auprès du secrétariat municipal des dates nécessaires. Celles-ci seront annoncées dans LA REVUE la semaine prochaine.

No 6-3527

MENUISERIE GENERALE

Léopold Limoges & Fils Limitée

SPECIALITE: ARMOIRES — MOULURES

91, Montée Masson,

Terrebonne



Boudrias & Chapleau Inc.

Entrepreneur électricien
Spécialiste en chauffage électrique

391, rue Saint-Pierre

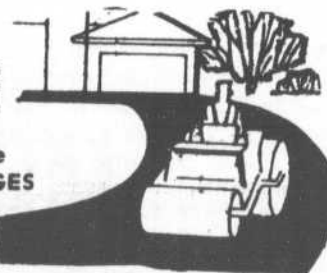
TERREBONNE

666-4422



PAVAGE D'ASPHALTE

Équipement moderne
pour tous les PAVAGES
et REPARATIONS.
Prix raisonnables



ESTIMES GRATUITS

Les Entreprises Boisvert Enr.

Paul-Aimé Boisvert, prop.

721, rue St-Pierre

666-8264

Terrebonne

ARMOREX INC.

ARMOIRES DE CUISINE
VANITES - DESSUS DE COMPTOIRS MOULES



DESSINES
EN SPECIAL
POUR VOUS

POUR UNE
ARMOIRE DE
QUALITE

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER
ESTIMATION GRATUITE

1500, Hansen B.G. 666 R.R. 1
TERREBONNE, QUE.

666-1276

Simplicity

- Lessiveuse automatique et sècheuse
- Lave-vaisselle
- Laveuse-essoreuse
- Sècheuse compacte

GARANTIE: 2 ANS

AMEUBLEMENTS
DRAPERIES
TERREBONNE

931, Léon-Martel
666-8762
TERREBONNE



ALUMINIUM

ESTIMATION GRATUITE

- * Revêtement garanti 25 ans — 18 couleurs
- * Portes et fenêtres aluminium ou bois, thermos ou coulissantes
- * Pierres et briques artificielles
- * Auvent, abri d'autos, patio en fibre de verre et railing aluminium
- * Balcons refaits à neuf
- * Persiennes décoratives (horizontales ou verticales), 7 couleurs
- * Gouttières émaillées



**O. MASSICOTTE
CONSTRUCTION ENRG**

943, RUE AMICALE

MASCOUCHE

(514) 474-0858

Des mains d'experts et une flotte de camions — Bas prix

MAJOR SERVICE DE LOCATION

Nous louons: Mixers, Drills, Sableuses à plancher
Rotoculteurs, Compresseurs, etc.
Livraison sur demande

477-0045

1662, Philips Road, Terrebonne Heights



Terrebonne demande à Québec de faire des réparations urgentes au pont

Le Conseil municipal de Terrebonne a demandé au ministère intéressé à Québec de faire les réparations qui s'imposent au pont Préfontaine-Prévost, propriété de la ville mais dont la province assume l'entretien depuis 1965.

Les réparations les plus urgentes concernent les garde-fous accidentés à plusieurs endroits, le tablier en bois qui doit être refait entièrement et la peinture complète de la structure.

Nos représentants à l'hôtel de ville ont déclaré à leur assemblée du jeudi 6 septembre que l'ancien pont de Terrebonne est nécessaire pour la circulation automobile de plusieurs municipalités de la région. Le conseiller Lucien Beaulieu a ajouté que l'on devrait suggérer au ministère des Transports de remplacer le tablier en bois par un treillis métallique, comme celui qui existe à l'extrémité sud.

Les propriétaires de coins de rues payeront pour une partie seulement

Les règlements 962 et 963 qui ont été présentés jeudi soir de la semaine dernière au Conseil municipal prévoient des travaux dans le secteur construit par GPA Construction, au nord du boulevard des Sei-

gneurs. Pour la première fois, il a été prévu que les propriétés qui font l'angle des deux rues, seront taxées seulement pour une rue au lieu de deux comme jusqu'à maintenant.

Votre Conseil vous parle

Au terme des fêtes du tricentenaire, votre conseil offre ses plus sincères remerciements aux membres du comité d'organisation qui se sont dépensés sans compter pour en faire un succès. Il remercie également la population de Saint-Louis-de-Terrebonne et de la ville pour sa franche coopération dans les diverses manifestations qui ont marqué ces festivités. Aux quelques mécontents, il offre ses regrets, et comme l'a si bien exprimé le grand fabuliste La Fontaine: "Il est pratiquement impossible de contenter tout le monde et son père". Au conseil de la paroisse St-Louis-de-Terrebonne, notre profonde admiration pour l'excellente collaboration et un grand merci. Enfin nos remerciements à toutes les associations qui ont apporté leur contribution.

Il est important de signaler que nos deux députés, Messieurs Comtois et Hardy nous ont honoré de leur fréquentes visites durant ces festivités et ont manifesté tout l'intérêt qu'ils portent à leurs commettants. Nos remerciements s'adressent également à eux, ainsi qu'à SATRA et aux artistes de Terrebonne et du comté qui nous ont fourni une brillante exposition de leurs oeuvres à l'école Léopold-Gravel.

Remerciements du maire

Le maire de Terrebonne, le Dr François Paquin, M.D., a tenu à remercier par l'entremise de LA REVUE, les administrateurs de l'école secondaire Saint-Sacrement qui ont consenti le don des terrains nécessaires à la construction du stade. Ce geste honore grandement ces personnes qui coopèrent ainsi avec toute la population de la région.

De grands travaux de voirie sont en cours depuis quelques jours et dureront quelques semaines, nous demandons la collaboration de la population qui sera appelée à subir des détournements de circulation et un peu de malpropreté, mais il faut comprendre que les entrepreneurs ne travaillent pas dans les fleurs et qu'enfin notre problème de refoulement des eaux sera réglé définitivement. Alors patience...

Comme vous avez pu le constater le projet d'arène se concrétise de plus en plus. Votre conseil a pris la sage décision de vous présenter le règlement à la séance régulière du mois d'octobre, alors que nous aurons en main le coût exact du projet. De ce montant, il s'agira de déduire la proportion affectée au coût des matériaux, lesquels sont payés à 100/o selon le plan d'entente fédéral-provincial; nous avons lu à la dernière assemblée du conseil la lettre du ministre des Affaires municipales, Monsieur Victor Goldbloom, confirmant cette approbation. Regard au terrain d'implantation, la ville a deux offres au coût symbolique de un dollar et elle aura à choisir celui qui sera le plus propice à recevoir les fondations, les deux étant compatibles à l'approbation du Haut Commissariat des sports. Citoyens de Terrebonne, comme membres d'une société civilisée, vous n'avez pas le droit de refuser à votre jeunesse et même à un grand nombre d'adultes une arène sportive avec glace artificielle, dans des conditions aussi favorables. Faites confiance à vos élus et vous ne serez pas déçus.

François Paquin, MD.
Maire, Ville de Terrebonne

A qui le pont?

Au cours de son intervention au sujet de l'ancien pont de Terrebonne, le conseiller Lucien Beaulieu a demandé si la Ville possédait un document certifiant à qui appartient cette structure et qui doit en faire l'entretien. Il a demandé au secrétaire-trésorier de lui procurer une copie de la lettre de Québec qui précise ces faits.

En bref du Conseil

Voici quelques notes supplémentaires en marge de l'assemblée du Conseil municipal de Terrebonne, le jeudi 6 septembre.

M. Jean-Jacques Lauzon, secrétaire-trésorier, assumera à compter de maintenant le poste de coordonnateur de la Protection civile en cas d'urgence au lieu et place de M. Jean-Louis Paquin, directeur des services, qui a remis sa démission il y a quelques mois.

Le surintendant à l'usine de filtration, M. Bruno Rettino, a suggéré une liste de travaux à entreprendre pour prévenir l'usure de certains aménagements.

Une demande a été faite à la Commission municipale qui autorisera le Conseil municipal à emprunter un montant de \$76,869 à même le fonds de roulement pour l'achat d'une souffleuse, d'une motoniveleuse, épandeur, etc. avec répartition sur cinq années à raison de \$15,373 par année.

Un emprunt temporaire de \$300,000 sera fait à la Banque Provinciale du Canada pour l'administration générale de la ville avec taux d'intérêt n'excédant pas 9 1/2 pour cent.

Un trophée perpétuel, propriété de la Ville de Terrebonne, sera commandé pour remise à la ligue de balle-molle des Francs-copains, au coût maximum de \$50.

Des cours pour M. Ouimet

M. Mario Ouimet, magasinier au garage municipal, a été autorisé à suivre des cours en gestion des achats aux Hautes Etudes commerciales de Montréal. La Ville de Terrebonne payera ces cours (\$215 cette année) durant trois ans, à condition que M. Ouimet demeure à son emploi. S'il quitte le service, dans les deux ans qui suivent ses cours, il devra rembourser la ville.

INFORMATION MUNICIPALE

Une rue au nord de la ville portera le nom "Henry-Doyle"

Le Conseil municipal de Terrebonne a décidé, à son assemblée du jeudi 6 septembre, d'honorer la mémoire d'un citoyen qui fut chef de police ici du 21 décembre 1922 jusqu'à son décès le mardi 26 novembre 1957, soit durant 35 années bien comptées.



Une rue au nord du boulevard des Seigneurs, à l'ouest de la rue McKenzie, portera le nom d'Henry Doyle qui s'était identifié à travers toute la province comme le chef de la police à Terrebonne. Il était né à Terrebonne le 24 décembre 1894 et habitait la maison rue Sainte-Marie à l'arrière de la Banque Provinciale du Canada. Au lendemain de la conflagration du 1er décembre 1922 qui dévasta la plus grande partie de la basse-ville, le Conseil municipal l'engageait comme inspecteur, qui, à l'époque était l'homme à tout faire: directeur des travaux de voirie et d'entretien, sur-

veillant général des biens de la ville et homme de police, surtout en fin de semaine. Le Conseil du temps obligeait même M. Doyle à avoir deux chevaux!

En 1948, il fut affecté exclusivement à la police et à l'incendie. M. Achille Lachapelle fut le premier policier engagé par le Conseil pour seconder M. Doyle.

En 1957, M. Doyle deve-

nait président de l'Association des chefs de police et de pompiers de la province, poste qu'il occupait à sa mort. Cinq jours avant son décès il avait participé à une réunion de l'Association et c'est en revenant qu'il avait eu un accident d'automobile sur le pont Jacques-Cartier. Il devait décéder de ses blessures quelques jours plus tard à l'âge de 63 ans.

C'est le conseiller J. Armour Beaulieu qui a fait la proposition nécessaire au Conseil municipal jeudi de la semaine dernière, le même Armour Beaulieu qui servit sous les ordres du chef Doyle en fins de semaine pour le service de police.

Mme Henry Doyle (née Cécile Meunier) et les deux fils de M. Doyle, Maurice et Lucien, seront sans doute heureux d'apprendre cette excellente nomination d'une artère de Terrebonne.

MERCI!



Les fêtes qui ont marqué le tricentenaire de la seigneurie de Terrebonne sont maintenant officiellement terminées et il convient de remercier tous ceux qui, avec les moyens du bord, ont collaboré à leur succès.

MERCI à ces personnes dévouées au bien commun, qui ont accepté la tâche ingrate d'élaborer et de mettre sur pied un programme qui, sans être parfait, comme les autres institutions humaines, a eu au moins le mérite de montrer à notre population et à celle de l'extérieur combien Terrebonne, ville et paroisse, est attachée à ses traditions. MERCI aux membres du Comité des fêtes, au président M. Jacques D'Amour et à ceux qui l'ont secondé, mesdames Fleurette Boisvert, Laurette Séguin, messieurs Léopold Mignacco, Roland Brault, Claude Lamontagne, Jacques-Hervé Lefebvre et à la secrétaire, madame Jeanne-d'Arc Bourgouin.

MERCI à notre population de la région qui a participé à ces fêtes et collaboré à leur succès.

FRANÇOIS PAQUIN, M.D.,

maire de la Ville de Terrebonne.



CHEVROLET
CHEVELLE

NOVA - CAMARO
OLDSMOBILE
CAMIONS CHEVROLET

CANUEL AUTOMOBILE



TEL.: 666-3766

TERREBONNE
991, RUE MASSON

INC.





On sent le besoin d'un centre d'art

Quelques commentaires sur l'exposition d'art et d'artisanat

L'exposition d'art et d'artisanat qui avait lieu du 28 au 31 août dans la grande salle de l'école Léopold-Gravel, dans le cadre des fêtes du tricentenaire, a été accueillie avec enthousiasme

me par plusieurs centaines de personnes de la région qui sont venues rendre hommage aux talents de nos artistes. Dans un petit cahier mis à la disposition du public, chacun écrivait

ses impressions et il nous fait extrêmement plaisir d'en reproduire quelques-unes ici parmi les plus typiques.

"Si chaque comté de cette province donnait autant d'encouragement, comme celui-ci (... aux artistes), on pourrait crier sur tous les toits: "Vive notre belle province". (DJ)

"Cette exposition aurait

été beaucoup plus appréciée si la Ville de Terrebonne possédait un centre d'art. De nos jours, l'Art n'est plus considéré comme un luxe mais une nécessité vitale qui permet à l'homme de trouver le fraîcheur et la paix de l'âme". (JL)

"Je suis emballée par cette exposition. Espérons qu'il y en aura d'autres. Félicitations particulières à Marie Gadbois qui inculque aux petits l'art d'apprécier le beau et de les encourager à devenir les artistes de demain". (MD)

"Bravo à Paul Lachapelle. Pas un nom connu mais très grand talent". (DP)

"Après 300 ans d'existence on peut se permettre le luxe d'avoir un centre d'art "sans référendum" car l'exposition d'aujourd'hui en est la preuve. Félicitations aux artistes de Terrebonne et une mention bien spéciale à M. Paul Lachapelle, notre unique sculpteur sur bois dont le style égale celui des Bourgault de Saint-Jean-Port-Joli." (M. et Mme RD)

"Une telle exposition nous fait réaliser l'importance de créer un centre où tous les artistes et amateurs de socio-culturel pourraient se retrouver et se sentir vraiment chez eux!" (PB)

"C'est merveilleux! Il est triste de constater que nous ne puissions voir les oeuvres de nos artistes de chez nous plus souvent". (AG)

Pour une ville, des habitations multifamiliales sont plus rentables

Au cours d'une intervention jeudi soir de la semaine dernière, au Conseil municipal, le maire Dr François Paquin, a lancé un appel aux constructeurs d'habitations afin qu'ils mettent en chantier des habitations multifamiliales au lieu de seulement des bungalows, les premières étant plus rentables pour une municipalité.

Centenaire de Saint-Donat

La municipalité de Saint-Donat (Montcalm) commémorera en 1974, le centenaire de sa fondation et déjà dix comités sont à l'oeuvre, nous apprend notre confrère de cette ville, Altitude 1350. Plusieurs personnes de la région qui y ont des chalets ou qui y passent une partie de l'été, seront sans doute heureuses d'apprendre cette nouvelle.

Premier au concours d'art oratoire

Le jeune Benoît Rouleau, fils de M. et Mme Raymond Rouleau, c.a., de Saint-Jérôme, autrefois de Terrebonne, a remporté le premier prix au concours d'art oratoire des Clubs Optimistes secteur Québec/Maritimes au congrès annuel qui avait lieu en fin de semaine à Ottawa. On lui a remis une bourse d'études

d'une valeur de \$500.

Le deuxième prix a été remporté par notre jeune concitoyen, Serge Cotineau, fils de M. et Mme Christian Cotineau qui était arrivé troisième l'an dernier.

La délégation du Club Optimiste de Terrebonne à ces assises, était dirigée par le président Claude Beausoleil.

A Terrebonne et dans la région, c'est

NETTOYEUR TERREBONNE



NETTOYAGE
PRESSAGE
REPARATIONS
ENTREPOSAGE

666-3744

Toujours un excellent service à domicile

NETTOYEUR TERREBONNE CLEANER

F. LALANETTE, Prop.

102, RUE LEPAGE

TERREBONNE



SPÉCIAL sur AMEUBLEMENT

COMPLET DE TOUS STYLES
POUR VOTRE FOYER

AMEUBLEMENTS R. SIMARD

TELEVISEURS-COULEURS
Appareils électro-ménagers
Tapis — Draperies

625-9625

Echangeons vos meubles pour des neufs

66, BOUL. SAINTE-ANNE

SAINTE-ANNE-DES-PLAINES



VIANDES DE QUALITE

Spécialiste des viandes de BOEUF.
Commandes pour congélateurs avec
emballage gratuits
et congelé si désiré



ADRIEN LIMOGES ET SON EQUIPE
garantissent votre satisfaction

SALAISSON ADRIEN LIMOGES INC.

126, RUE CHAPLEAU * 666-4470 * TERREBONNE

MARCHANDISE D'AUTOMNE MAINTENANT DISPONIBLE

JEANERATION

LA BOUTIQUE DES BAS PRIX

Sur
présentation
de cette
annonce
10%
d'escompte
aux
étudiants



669, RUE SAINT-FRANÇOIS TERREBONNE

564, Saint-Isidore
6345, Place Pierre
4345, Place Charlevoix

Ville-des-Laurentides
Montréal-Nord
Montréal-Nord

UNE FOULE D'AUTRES NOUVEAUTÉS
EN VÊTEMENT A VENIR
DANS LES PROCHAINES SEMAINES



LES COUVRE-PLANCHERS TERREBONNE INC.

931, Léon-Martel
Tél.: 666-4689
TERREBONNE

TAPIS PRELART TUILE
TAPISSERIE DRAPERIES STORE

Peinture

Glidden

LA RENTRÉE SCOLAIRE A TERREBONNE

Mercredi dernier, les écoles de Terrebonne ouvraient leurs portes afin de recevoir les élèves du territoire de la Commission scolaire de Terrebonne qui fréquentent les écoles élémentaires.

Contrairement à d'autres commissions scolaires, nous constatons encore cette année qu'il y a une augmentation de population scolaire à l'élémentaire dans le secteur de notre Commission scolaire. Cette augmentation serait d'environ 400 élèves pour porter le total à plus de 4,900 élèves.

Le problème le plus grave toutefois qui a été rencontré est celui relatif au transport scolaire. De nombreux parents se sont montrés mécontents que leur enfant ne soit pas transporté à l'école. Afin d'informer la population au maximum sur le problème du transport, je désire vous soumettre certaines règles qui ont motivé le Conseil scolaire dans les décisions qui ont été prises.

Toute commission scolaire doit s'administrer à même les fonds perçus des contribuables et à même les subventions reçues du gouvernement du Québec. La plus grosse partie du budget de la Commission scolaire vient des subventions d'équilibre budgétaire que le ministère de l'Éducation verse à notre Commission scolaire. Ces subventions sont basées sur certaines normes établies par le ministère de l'Éducation.

En ce qui concerne le transport scolaire, la norme établie par le ministère de l'Éducation est que les frais de transport sont remboursés à la Commission scolaire pour les élèves qui sont domiciliés à plus d'un mille de l'école qu'ils fréquentent.

La Commission scolaire de Terrebonne applique cette règle du ministère et certains parents sont mécontents du fait que leurs enfants ne sont pas transportés du fait qu'ils sont situés à l'intérieur du mille prévu par les normes du ministère.

Les circuits d'autobus ont été établis et des nouvelles mesures sont prises chaque fois que nous recevons une plainte à l'effet qu'un parent puisse prétendre être domicilié à plus d'un mille de l'école fréquentée par son enfant. S'il y a eu erreur, nous corrigeons la situation pour donner justice à tous les contribuables sur un même pied.

Nous comprenons qu'il est difficile pour certains parents d'accepter cette norme du ministère de l'Éducation du fait que certaines rues n'ont pas de trottoir, que certaines rues sont plus achalandées par le trafic automobile, etc.

Toutefois, les normes du ministère ne permettent aucune latitude à la Commission scolaire et ne font aucune différence quel que soit l'âge de l'enfant ou la

**Me Claude Paquette
Président du
Conseil scolaire
en marge du transport
des écoliers**

situation de la route à parcourir.

C'est ainsi que la norme du mille telle que décrite plus haut s'applique même aux élèves plus âgés qui fréquentent une école secondaire comme elle s'applique à l'élève de première année du cours élémentaire.

Nous voudrions que les parents comprennent que ce n'est pas de gaieté de cœur que les administrateurs scolaires ont à refuser le transport à certains élèves. Il serait beaucoup plus facile pour les commissaires d'écoles de faire plaisir à tout le monde et de dire oui à toutes les demandes qui sont faites. Toutefois, nous sommes liés par les normes du ministère de l'Éducation et à moins d'imposer une surtaxe aux contribuables de tout le territoire, nous ne pouvons effectuer de transport pour les élèves qui sont domiciliés à moins d'un mille de l'école fréquentée.

Les parents devraient également comprendre que pour obtenir satisfaction, leurs pressions devraient être adressées au ministère de l'Éducation et au ministère des Transports qui établissent ces normes. La Commission scolaire n'a pas le pouvoir de changer cette norme et seul le gouvernement provincial pourrait édicter une norme qui soit différente, qui soit peut-être plus logique, plus humaine et plus compréhensive des situations particulières.

Dans le passé, la Commission scolaire de Terrebonne et les autres commissions scolaires qui l'ont précédée ont fait des pressions auprès du ministère de l'Éducation pour tenter d'obtenir un adoucissement à ces normes et faire comprendre qu'il existait dans le territoire certaines situations particulières. A chaque fois le ministère a refusé ces représentations et a décidé que la norme devait s'appliquer telle quelle.

Il ne faudrait pas que les parents s'en prennent aux commissaires d'écoles et encore moins aux directions d'écoles ou au personnel de cadre qui doit appliquer cette directive du ministère de l'Éducation. Vous devez comprendre que dans le système scolaire chacun a ses responsabilités et que la Commission scolaire doit fonctionner à l'intérieur des normes que fixe le ministère de l'Éducation, à moins d'imposer des taxes plus considérables à ses contribuables. En bons administrateurs, nous tentons de maintenir le taux de taxe scolaire à un niveau qui soit acceptable pour la bourse de nos contribuables.

bles.

Comme le ministère de l'Éducation reconnaît qu'il est de sa responsabilité de financer le transport scolaire, il appartient au ministère de fixer des normes et il appartiendrait peut-être aux parents de faire les pressions nécessaires auprès du ministère, comme l'a fait la Commission scolaire à plusieurs reprises, afin d'obtenir une modification à ces normes, afin qu'elles tiennent compte des réalités locales.

D'ailleurs, vous avez sûrement remarqué par la lecture des journaux ou l'écoute de la radio que le problème que connaissent les parents du territoire de la Commission scolaire de Terrebonne au sujet du transport des écoliers se reflète également dans plusieurs autres secteurs de notre province. La norme dont je parlais plus haut dans cet article s'applique à travers toute la province et nous avons vu par les nouvelles publiées que dans de nombreuses autres commissions scolaires, le même problème est à déplorer. Le fait que d'autres ont le même problème ne soulage sûrement pas nos parents de leurs propres problèmes, mais devrait quand même aider à comprendre qu'il ne s'agit pas de la mauvaise volonté d'une commission scolaire en particulier, mais plutôt d'une norme provinciale qui cause des désavantages à tout un ensemble de parents dans la province.

J'espère que ces quelques renseignements pourront aider à mieux comprendre le problème et si des explications additionnelles étaient souhaitées, j'invite les parents à communiquer avec moi ou avec les autres commissaires de la Commission scolaire et nous nous ferons un plaisir de leur fournir toute information additionnelle dont ils pourraient avoir besoin.

**Me Claude Paquette
Président du
Conseil scolaire de
la ville de Terrebonne**

Congrès

Le 47e congrès de l'Association des propriétaires d'autobus du Québec aura lieu cette année à Montréal, les 28 et 29 septembre. Le ministre des Transports, M. Bernard Pinard sera le conférencier.

TRANSPORT PAR AUTOBUS

organisé pour Collège Régina Assumpta, Mont St-Louis, Reine-Marie, CEGEP Ahuntic et autres. Pour informations :

666-4596

666-3302

(12-19)

La conclusion de la réunion de mardi soir:

Le Conseil scolaire transportera les enfants habitant des "zones dangereuses"

(PV) Ce n'est que vers minuit, mardi soir, que les conseillers scolaires ont unanimement adopté une résolution en vertu de laquelle, tous les enfants qui doivent emprunter un parcours dangereux pour se rendre à l'école seraient transportés par autobus. Les parents seront toutefois appelés à contribuer financièrement pour ce transport et le conseil scolaire prendra des mesures pour que le coût, par famille, ne soit pas trop élevé.

C'est le conseiller Gabriel Aubin qui a proposé cette résolution après avoir expliqué que le Conseil scolaire ne voulait pas adopter une solution qui aurait pour effet d'apaiser les gens en faisant payer l'ensemble des contribuables concernés, comme c'aurait été le cas si l'on avait décidé de transporter tous les enfants qui habitent à l'extérieur d'une limite de sept dixièmes de mille.

La résolution prévoit éga-

lement une action pour faire pression au niveau gouvernemental: une lettre serait expédiée au ministère avec copie de la pétition des parents et les autres conseils scolaires seraient invités à imiter ce geste. Par ailleurs d'autres formes de pression seraient entreprises au niveau de la Fédération des conseils scolaires et de l'Association de la zone de Montréal des conseils scolaires.

UNE REACTION MITIGÉE

La réaction, dans la salle, a été plutôt mitigée, plusieurs parents associant cette résolution à celle qui avait été adoptée l'an dernier, en pareilles circonstances. Certains n'ont d'ailleurs pas caché leur mécontentement et promis que les choses n'en resteraient pas là. On a d'ailleurs pu constater, tout au long de la soirée que les parents en avaient assez de devoir faire face au même problème à

chaque rentrée et on a beaucoup reproché la faiblesse du conseil scolaire dans ses représentations auprès du ministère.

Certains citoyens ont d'ailleurs fait preuve de beaucoup d'éloquence pour souligner l'aspect tragique du problème et les répercussions qu'il finira par engendrer, tôt ou tard.

Bref, ce fut une assemblée très houleuse au cours de laquelle, l'habileté du président à maintenir l'ordre fut mise à l'épreuve; Me Paquette réussit quand même à contrôler la salle et chacun put s'exprimer librement jusqu'au moment où les conseillers se retirèrent pour prendre leur décision en caucus privé.

Nous aurons l'occasion de donner plus de détails sur cette importante réunion lors de notre prochaine édition; l'heure de tombée du journal et l'espace disponible ne nous permettant pas d'élaborer davantage.



COMMISSION
DE FORMATION
PROFESSIONNELLE
MONTREAL-
METROPOLITAIN

EN COLLABORATION AVEC LA
COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE

DUVERNAY

ET LES CENTRES
DE LA MAIN D'OEUVRE DU CANADA
VOUS OFFRE LES COURS SUIVANTS
EN '73-'74



LA COMMISSION
DE FORMATION
PROFESSIONNELLE
DE LA MAIN D'OEUVRE
DE LA REGION
DE MONTRÉAL-NORD

C'EST LE TEMPS!

C'EST LE TEMPS DE QUOI?

C'EST LE TEMPS DE VOUS CHOISIR UN COURS, VOYONS!

COURS À TEMPS PLEIN **ACADÉMIQUE
MÉTIERS
AGRICOLE**

COURS À TEMPS PARTIEL **ACADÉMIQUE
LANGUES
MÉTIERS
CULTURE POPULAIRE
SPORTS**

**VOUS
VOULEZ EN SAVOIR
PLUS LONG?**

**CONSULTEZ NOTRE
DÉPLIANT OU NOTRE CAHIER
OU TÉLÉPHONEZ AU:**

**SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES DE LA C. S. R.
DUVERNAY À: 324-6420**

CENTRE (01) LAVAL-VANIER (661-9320) 15 HEURES À 22 HEURES
CENTRE LAVAL-LEBLANC (02) (661-4560) 15 HEURES À 22 HEURES
CENTRE CORBEIL (03) (666-6653) 15 HEURES À 22 HEURES

LE MONDE SCOLAIRE

A l'école secondaire Saint-Sacrement

Sept cents élèves inaugurent la nouvelle institution privée

Si vous désirez inscrire un de vos jeunes à l'école secondaire Saint-Sacrement, il vous faudra attendre l'an prochain. L'école ne peut même plus accepter de nouvelles demandes pour cette année, car déjà une liste d'attente assez longue interdit de croire qu'on pourrait vous admettre même en cours d'année. En effet, la direction et les professeurs de cette nouvelle institution privée ont accueilli les 700 élèves de l'école durant les jours d'inscription qui se sont tenus les 4, 5 et 6 septembre. Les cours ont débuté le 7 septembre au matin.

C'est la première fois dans l'histoire de "l'ancien Séminaire" qu'on accueillait un si grand nombre d'élèves; l'an dernier, en 1972-73 la clientèle était de 680 étudiants. La clientèle de cette année se répartit entre les cinq niveaux du secondaire de la façon suivante: 158 en secondaire I; 152 en secondaire II; 196 en secondaire III; 93 en secondaire IV et 101 en secondaire V. Parmi les 700 étudiants qui fréquentent l'institution, 296 sont des anciens élèves du

Séminaire. Cette clientèle de l'ESSS s'est recrutée un peu partout dans la région de Terrebonne: 255 viennent de Terrebonne même, 66 de Mascouche, 29 de Lachenaie, 109 de St-François, 52 de St-Vincent, 143 de Duvernay, 19 du secteur de Pont-Viau et Laval-des-Rapides, 11 du secteur Lorraine et Bois-des-Filion et 16 viennent de d'autres endroits.

NOUVEAUX PROFESSEURS

L'ESSS est fière d'annoncer de nouvelles acquisitions pour son corps professoral: il s'agit de Mlle Sandra Vaillancourt, bacc. spécialisée de l'UQUAM en maths; de MM. Robert Goulet et Pierre Lafond, bacc. spécialisés en éducation physique de l'U de Mtl.; de Mlle Edith Guertin, bacc. spécialisée en biologie de l'U de Sherbrooke; M. Jean Garceau, licence et maîtrise en histoire de l'U de Mtl.

SERVICE DE TRANSPORT

L'ESSS est une des très

rares institutions privées qui mettent un service de transport à la disposition des étudiants. Ce service est rendu possible en vertu du règlement numéro 11 du ministère de l'Éducation et est organisé en collaboration avec la Commission scolaire régionale Duvernay.

CLASSES ROUGES

Le programme scolaire de la période d'automne à l'ESSS comporte une particularité qui lui est bien spéciale. Les étudiants de l'institution, degré par degré, iront passer trois jours de classe dans l'atmosphère champêtre du Camp des Lutins situé à Entre-Lacs près de St-Donat. Ces trois jours de cours et d'activités dans un cadre bien spécial ont pour but de permettre aux étudiants de mieux se connaître entre eux et d'établir des liens plus solides avec leurs professeurs.

Ce "pensionnat" de trois jours permet aux étudiants de vivre une expérience enrichissante de camaraderie.

Exclusivité pour Ambulance Guay & Fils

Le Conseil scolaire régional Duvernay a octroyé ces jours derniers à Ambulance Jos Guay & Fils de la rue Saint-Louis, le contrat pour le service d'ambulance des écoliers de la polyvalente Armand-Corbeil qui devront être transportés en cas de blessures à l'hôpital Fleury de Montréal. Il s'agit d'un contrat d'exclusivité pour l'année scolaire en cours.

Refus à M. Boisvert

(LACHENAIE) Voici le texte intégral inscrit au procès-verbal de l'assemblée du Conseil municipal, le 4 septembre, en marge de la demande d'un permis d'agrandissement de M. Fernand Boisvert: "Le permis ayant été refusé par le comité de construction, le secrétaire-trésorier est prié par le Conseil municipal de répondre par écrit à M. Fernand Boisvert, donnant les raisons du refus du permis et invoquant les articles du règlement de construction".

Une refonte de règlements

(LACHENAIE) Le Conseil municipal a autorisé son conseiller juridique, Me François Wilhelmy et les ingénieurs Leroux & Leroux à faire la refonte du règlement de construction et de zonage. Le travail devra être soumis au Conseil le ou avant le 1er mai 1974.

Rue Belcourt

(LACHENAIE) Le Conseil municipal a avisé celui de la ville de Terrebonne de ne plus faire l'enlèvement de la neige rue Belcourt, dans ses limites, prenant à sa charge tel travail à compter de maintenant.



NOUVEAU! PATRONS SIMPLICITY

CHEZ ROLLANDE

LA MAISON DU COUPON

192, RUE SAINT-ANDRE

TERREBONNE

TISSUS A LA VERGE
SPECIALITE: COUPONS

HEURES D'AFFAIRES:

Lundi: 1h à 6h
Mardi-mercredi: 9h30 à 6h
Jeudi-vendredi: 9h30 à 9h
Samedi: 9h30 à 5h

ACCESSOIRES
DE COUTURE

VOYEZ
NOTRE CHOIX

PROFITEZ DE CES AUBAINES! DRAPERIES DES SEIGNEURS

574, BOUL. DES SEIGNEURS - TERREBONNE

* SERVICE A DOMICILE GRATUIT: 666-1380

Heures d'affaires: lundi, mardi, mercredi, jeudi, 9 h 30 à 5 h - Vendredi: 9 h 30 à 9 h



VISITEZ NOTRE STUDIO DE DECORATION; NOTRE CONSEILLERE SE FERA UN PLAISIR DE VOUS AIDER DANS L'AGENCEMENT DE VOTRE DECORATION A DES PRIX POUR TOUS LES BUDGETS.



Plan de
financement
à votre
disposition



Encore une fois:
**Quel est le réseau
routier pour
les camions
dans Terrebonne?**

Encore une fois la question est revenue sur la table municipale au cours de la réunion de jeudi de la semaine dernière: le conseiller Antonio Daunais a demandé où était le rapport du directeur de la police au sujet des rues que pourraient emprunter les camionneurs dans cette ville.

Nous ne savons pas si nous faisons erreur, mais les contribuables dans la salle sont laissés sous l'impression que les demandes du Conseil municipal au directeur Charron restent lettre morte. Or, après avoir interrogé M. Charron, il n'en est rien.

En fait, la question avait été posée au directeur de la police l'an dernier et dès le 18 octobre 1972, M. Charron remettait un rapport au Conseil, rapport qui disait simplement ceci: "J'approuve le tracé suggéré par les membres du Conseil". Ce tracé: rues Masson et Langlois. Par la suite, le Conseil a suggéré la rue Chartrand. Or, le fond de cette rue n'étant pas susceptible de recevoir de lourdes charges, on a éliminé cette artère. Puis, il a été suggéré le boulevard Terrebonne, ce qui a été accepté. Tout ceci a été confirmé par M. Charron en date du 9 avril 1973.

Le conseiller Daunais ne le sait peut-être pas mais les seules rues accessibles aux camions sont les suivantes: rue Masson jusqu'à Langlois, Langlois dans toute sa longueur, boulevard Terrebonne jusqu'à la rue Saint-Louis et, naturellement, la rue Saint-Louis, route provinciale No 29, en plus du boulevard des Seigneurs, principale voie d'accès à Terrebonne.

**SUR VOTRE
CARNET**

EN SEPTEMBRE

DIMANCHE 16 - Concours hippique au Centre Equestre "L'Eperon" - Le soir à 8h, congrès du PQ à l'hôtel de ville de Terrebonne.

LUNDI 17 - Conseils municipaux à Lachenaie et Mascouche.

MARDI 18 - Conseil municipal de Terrebonne, à 8h.

**UN SERVICE PUBLIC
OFFERT PAR**

**Jacques
Guenette
FOURRURES**

**VENTE - REPARATION
MANTEAUX
TOUT FAITS
ET SUR MESURE
PRIX MODIQUES**

**TERREBONNE 666-8592
155 ST-ANDRE**

Choisissez une paire **Kelvinator** le premier et encore le meilleur

**Choisissez...
LA TOUTE NOUVELLE
CUISINIÈRE COMPUMATIC 30"**

La cuisson Compumatic® est le système le plus simple, imaginé pour obtenir les résultats les meilleurs... qui règle le temps de cuisson... quand le rôti est cuit à point la température du four descend automatiquement et garde les aliments au chaud jusqu'à ce que vous soyez prêts à servir. (Ce système élimine la nécessité de la minuterie attente-retard). Parmi d'autres caractéristiques: l'horloge à chiffres si facile à lire, auto-nettoyage continu facultatif.

Dimensions: L30" x 27 3/16" P x 48 1/8" H

KRA32 (blanc)

\$239

**Choisissez...
LA CUISINIÈRE AUTOMATIQUE
30" DE STYLE MODERNE**

Cuisson automatique... la durée précise du temps de cuisson est très importante pour la cuisinière experte et Kelvinator vous procure l'équipement qui règle le temps exact de cuisson des repas... de la façon que cela doit être fait automatiquement... et quand le temps, pré-réglé, est écoulé les aliments sont gardés au chaud jusqu'à ce que vous soyez prêts à servir, auto-nettoyage continu facultatif. Dimensions: L30" x 27 1/16" P x 48 1/8" H

\$249

KRM33 (blanc)

Couleur Or blé ou Avocat \$10.00 extra



choisissez un paire
**UN RÉFRIGÉRATEUR
"SANS GIVRE"
ET UNE CUISINIÈRE
(Compumatic® ou Automatique)**

POUR SEULEMENT! \$538

choisissez... LE SPACIEUX RÉFRIGÉRATEUR "SANS GIVRE" de 13pi. cu.

Jamais plus à dégivrer! Sans Givre signifie que vous serez libérée à jamais du dégivrage... que les paquets ne colleront plus ensemble... que les aliments resteront frais plus longtemps... que l'espace du compartiment ne sera plus réduit par l'accumulation de givre. Équipé de deux larges légumiers en porcelaine. Roulettes facultatives. Dimensions: 59" H x 30" L x 28" P

KNS313 (blanc)

Couleur Or blé ou Avocat \$10.00 extra

\$299

et épargnez

GUY VENNE
vous invite à
le rencontrer

**AMEUBLEMENTS
DRAPERIES**

TERREBONNE

931, rue LÉON-MARTEL

TERREBONNE

666-8762

LA REVUE DE TERREBONNE

TERREBONNE, MERCREDI 12 SEPTEMBRE 1973

Service de la récréation - Ville de Terrebonne

Le service de la récréation de la ville de Terrebonne, sous la direction de M. Pierre Blais, regroupe près d'une centaine de bénévoles, d'employés à temps partiel et quelques-uns à plein temps, dont le

but est de meubler le plus agréablement et le plus sainement possible, les moments de loisirs de la population.

Ces personnes sont au service de leurs concitoyens

et ils procurent à tous un moyen de se récréer tout en apprenant des choses très utiles parfois et toujours intéressantes. Le service de la récréation est à votre disposition. C'est à vous de l'utiliser.

Programme automne-hiver 1973-1974

BADMINTON

Responsables: Philippe Lachapelle (666-3208) et Marcel Lachapelle (666-3518).

Endroit: Ecole polyvalente Armand-Corbeil.

Quand: Le jeudi le 19h à 23h. Du 13 septembre au 20 décembre; du 10 janvier au 30 avril.

Coût: \$3 par année, par personne.

YOGA

Responsables: Léopoldine Caron (666-6204) et Blandine Jean (666-6250).

Endroit: Ecole polyvalente Armand-Corbeil.

Pour: Hommes et dames - De 19h30 à 21h. De 21h à 22h30.

Quand: Première session: du 27 septembre au 13 décembre. Inscription le jeudi 20 septembre à la cafétéria de l'école. Deuxième session: du 14 mars au 30 mai 1974. Inscriptions: le 7 mars à l'école.

Coût: \$12.

THEATRE

Responsables: Mlle Claire Céré (666-3962). M. Pierre Blais (666-4123).

Endroit: Ecole polyvalente Armand-Corbeil.

Pour les 15 ans et plus.

DEVELOPPEMENT PHYSIQUE

Responsables: Mme Paulette Ménard (666-9434).

Endroit: Ecole Léopold-Gravel.

Pour les dames seulement. Du lundi au jeudi (2 fois par semaine) de 5h30 à 9h30.

Coût: \$7 par mois.

JUDO

Responsables: Mme Blandine Jean (666-6250) et

Mme Léopoldine Caron (666-6204).

Endroit: Ecole Léopold-Gravel.

Âges: quatre catégories: 8-10 ans, 11-13 ans, 14-16 ans, 17-adultes.

Le mercredi, le jeudi. De 6h30 à 10h30 (cours d'une heure).

Première session: du 26 septembre au 13 décembre. Inscription: 12, 13 septembre à l'école Saint-Louis, 19h à 22h. Deuxième session: du 13 mars au 31 mai. Inscription en février.

Coût: \$12 pour adultes; \$12 pour enfants de Terrebonne; \$18 pour enfants de l'extérieur.

WATER-POLO

Responsables: M. Guy Chevrier et M. Pierre Blais (666-4123).

Endroit: Ecole polyvalente Evariste-Leblanc, Duvernay.

Pour les garçons de 13-14-15 ans, 4 pratiques par semaine.

NATATION - ENFANTS

Responsable: Mme Nicole Tourangeau (666-8065).

Endroit: Ecole polyvalente Evariste-Leblanc, Duvernay.

Age: 6 ans et plus (toutes les catégories).

Le vendredi soir et le samedi.

Première session: 28 septembre au 14 décembre. Inscription à l'école Saint-Louis, de 19h à 22h, junior et plus, 17 septembre, pré-junior et juvénile, 18 septembre.

Deuxième session: du 15 mars au 1er juin.

Coût: \$12 pour 1 enfant, \$10 chacun pour plus d'un enfant, transport compris.

NATATIONS - ADULTES

Responsables: Mme Blan-

Deuxième session: du 12 mars au 31 mai.

Coût: \$12 pour 12 cours d'une heure.

NATATION - BAIN LIBRE

Endroit: polyvalente E. Leblanc, à Duvernay.

Du 15 janvier au 7 mars.

Adultes: mardi, jeudi, 20h à 22h. Bain familial, mercredi 20h à 22h.

Coût: 50 cents pour adultes, 35 cents pour enfants.

HOCKEY

Responsable: M. René Langlais (666-9243).

Endroit: Ecole Saint-Louis et aréna de L'Assomption.

Équipes locales et interci-tés. Catégories: Atome (6-8 ans), Moustique (9-10), Pee-Wee (11-12), Bantam (13-15), Midget-Juvenile (16-18).

Ecole Saint-Louis, le samedi. Aréna: le dimanche de 9h à minuit.

Inscriptions: dans les écoles en septembre. Date-limite: 28 septembre.

Coût: certaines parties de l'équipement fournies. Autres: gratuit.

VOLLEY-BALL

Responsable: Mlle Thérèse Leblanc (666-9417).

Endroit: Polyvalente Armand-Corbeil.

Pour hommes et dames. Âges: 13-16 ans, 17-25 ans, 25 ans et plus.

Première session: 17 septembre au 17 décembre; deuxième session: 7 janvier au 13 mai. Inscriptions: le lundi de 19h à 21h. Il y a aussi pratiques libres le samedi de 9h à midi.

Coût: gratuit.

BASKET-BALL

Responsable: M. Philippe Dabate (666-8453).

Endroit: Polyvalente Armand-Corbeil.

Pour garçons de 16 ans et plus. Le mardi, de 19h à 21h.

Première session: 18 septembre au 18 décembre. 2e session: 15 janvier au 30 avril.

Inscription: 18 septembre.

Coût: gratuit.

ARTS PLASTIQUES

Responsable: Mlle Marie Gadbois (666-6415).

Endroit: Ecole Léopold-Gravel.

Pour filles de 9 ans et plus.

Première session: vendredi de 19h à 21h., samedi de 9h à 11h. Du 14 septembre au 22 décembre. Deuxième session: le jeudi de 19h à 21h le vendredi de 19h à 21h.

Coût: \$5.00.

ORGANISMES DIVERS

SCOUTS: Mme Gisèle Ricard (666-8510)

CHORALE: M. Gilles Gasmache (666-6651)

HOCKEY DEPRESSION: M. Raymond Dufour (666-6441)

AFEAS: Mme Germaine Varin (666-4443)

CLUB OPTIMISTE: M. Claude Beausoleil (666-6623)

FILLES D'ISABELLE: Mme Fleurette Boisvert (666-3934)

(Suite à la page 29)



HITACHI

"APS" ÉLECTRONIQUE

MET FIN À L'IMAGE COULEUR INSTABLE



Le nouveau téléviseur Hitachi «APS» électronique est programmé de façon à vous assurer une image couleur indérégable.

Les contrôles de la densité de la couleur, de la luminosité, du relief et du son, lors de la variation des programmes et du changement de canaux, sont assurés électroniquement par cette commande ultramoderne.

Quelques-unes des caractéristiques des téléviseurs Hitachi: entrée incorporée pour le câble • réglage d'accord UHF-VHF à mémorisation • circuit sur module enfilable • son et image instantanés

Tous les téléviseurs Hitachi sont transistorisés à 100% et montés sur châssis à état solide.



METRO

666-4158

TOUTES LES MARQUES DE BIÈRE ET PORTER

930, BOUL. DES SEIGNEURS

BEAUSOLEIL

POUR MIEUX VOUS SERVIR...

nous sommes maintenant ouverts pour la période estivale, le samedi matin, à 8 h 30 fermés à 5 h p.m.

529, ST-LOUIS

TERREBONNE

OFFRES SPÉCIALES TRANSCANADIENNES Kelvinator

Cycle de terminaison automatique
Un choix de réglages, depuis puissant, régulier à doux. La sècheuse sèche le linge automatiquement et sur mesure et s'arrête.

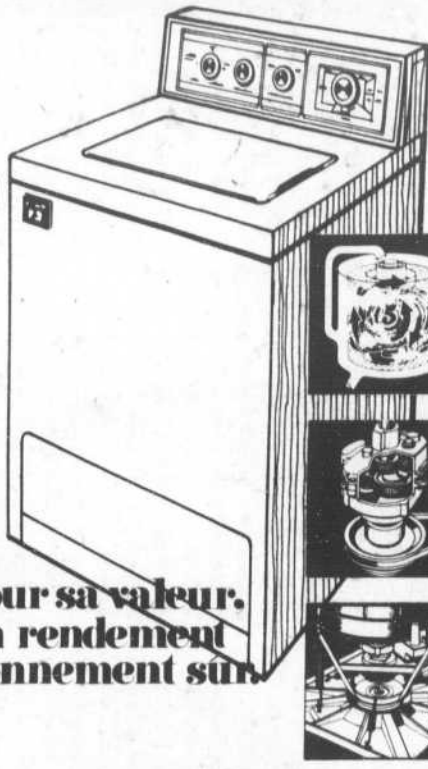
Modèles électriques ou au gaz
Modèles offrant des caractéristiques identiques fonctionnant selon l'unité de puissance de votre choix.

Un filtre à charpie à fine trame
Filtre à charpie efficace situé d'une façon pratique dans le passage de chargement du linge pour s'enlever et se nettoyer facilement.

Élément de chauffage Sunburst de 5000 watts et thermostat de sécurité... La puissante soufflerie aspire et fait circuler dans la sècheuse 200 pi. cu. d'air par minute.



Choisissez Kelvinator pour sa valeur, son style, son rendement et son fonctionnement sûr.



Quatre cycles, deux vitesses capables de laver à la perfection tous les genres de tissu, de brasser tout chargement de linge y compris les pré-lavages.

Brassage en douceur - 5 actions de brassage Lave, compresse, plie, savonne et frotte pour enlever toute trace de saleté.

Transmission puissante, souple, silencieuse lubrifiée à vie et conçue pour résister aux chargements les plus lourds. (Entièrement garantie pendant 5 ans)

Suspension giratoire flottante permet à la cuve d'être toujours équilibrée et de brasser un chargement complet de 18 lbs sans vibrations.

Kelvinator Sècheuse automatique électrique Sunburst

Modèle automatique ou à minuterie, tous deux avec porte spécialement conçue pour ne pas froisser le linge. Sèche en douceur n'importe quel genre de tissu depuis les tissus courants jusqu'à ceux à repassage permanent. La source de chaleur Sunburst et le grand débit de circulation d'air font de cette sècheuse Kelvinator une des plus rapides même avec les chargements les plus grands.

KD 32 ou KDG 32 gaz (Blanc)
Jaune \$10.00 en plus

\$ 169

Kelvinator Lavage en douceur ~ Laveuse automatique à 2 vitesses

Cette super laveuse de 18 lbs est capable de tout laver à la perfection, tout comme vous le désirez, depuis les cotons croisés lourds jusqu'à la lingerie la plus délicate. Le moteur d'un 1/2 C.V., très puissant et robuste, entièrement isolé est conçu pour affronter les grosses lessives de toute la famille. Le système de verrouillage de sécurité du couvercle permet d'arrêter complètement la cuve de tourner avant de pouvoir ouvrir le couvercle. Le cycle pour les tissus à repassage permanent comprend une période de refroidissement qui garde l'eau en suspension pendant l'essorage pour empêcher toute formation de faux plis.

KW 32 (Blanc) Jaune \$10.00 en plus

\$ 279

LES AIDES DE CONFIANCE DE CHEZ KELVINATOR



Kelvinator

Congélateur horizontal, genre coffre de 11.8 pi. cu. pouvant contenir jusqu'à 413 lbs.
Mettez en toute confiance vos investissements de denrées alimentaires dans un congélateur Kelvinator.
Le modèle le plus populaire avec:
- Joint d'étanchéité du couvercle et garnitures sûres.
- Parois minces avec isolation thermique de mousse (l'isolant le plus efficace qui soit).
- Commande de température automatique.
- Serrure et clé de sécurité.
- Cinq années de garantie contre toute panne de denrées alimentaires.
- Grand panier de rangement compartimenté recouvert de vinyle.
- Éclairage intérieur.

KC 312
Grandeur: (H) 46"
(H) 36" (P) 21"

PRIX SPÉCIAL



Kelvinator

Réfrigérateur sans givre de 15 pi. cu. Prenez connaissance de ces caractéristiques de grande valeur:
- Congélateur de 146 lbs avec seuil à glace et 2 moules à glace "Ejecto-Flex".
- Compartiment pour les aliments frais de 18 pi. cu. de capacité.
- Bacs en porcelaine jumelés avec joints d'étanchéité en vinyle.
- Bac à viande amovible en porcelaine réglable sur plusieurs positions.
- Conditionneur à beurre et case à fromages.
- Un plateau de service et une case à oeufs amovible.
- Panier à fruits et légumes inclinable et amovible.
- 5 tablettes en porte à faux "Cantriver".
- Roulettes facultatives.

KND 315
(H) 59" (I) 30"
(P) 28" (Blanc)

PRIX SPÉCIAL

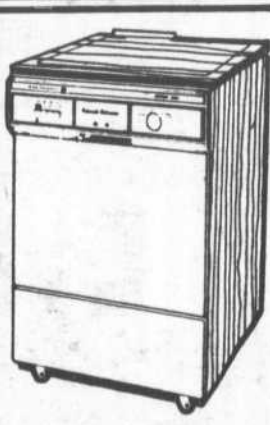


Kelvinator

Cuisinière électrique deluxe de 30"
- Les cuisinières Kelvinator sont faciles à nettoyer.
- Les parties difficiles à atteindre sont d'accès facile grâce à ses éléments amovibles.
- Égouttoirs en porcelaine amovibles.
- Porte de four amovible, les grilles du four et leurs guides ainsi que le tiroir s'élèvent pour en faciliter le nettoyage.
LES AUTRES CARACTÉRISTIQUES COMPRENNENT:
- Deux éléments de 8", deux éléments de 6".
- Porte de four avec très grand hublot et éclairage dans le four.
- Trousse de panneaux pour nettoyage continu du four facultative (par catalyse).

KRI 33
Grandeur: 30 x 27 3/16 x 48 1/8"
(Blanc)

PRIX SPÉCIAL



Kelvinator

Lave-vaisselle mobile et transformable
- Aujourd'hui un lave-vaisselle mobile, demain un lave-vaisselle de comptoir (peut être encastré quand bon vous semble)
Kelvinator offre toute la famille de la cuve de la vaisselle. Confiez les grosses piles de vaisselle à ce lave-vaisselle de 16 couverts. Kelvinator nettoiera tout en veillant sur la santé de votre famille en lavant votre vaisselle à la température anti-germicide et tout cela, automatiquement et comme il se doit. Les autres caractéristiques comprennent: Un choix de 6 cycles, 4 boutons-poussoirs (y compris un cycle pour le récurage des casseroles). Deux actions de lavage et un cycle anti-germicide à 150°. Un élément de chauffage de 750 watts. Dessus en émail solide.

C 925
Grandeur: 24 3/8 x 26 x 36 5/8"

PRIX SPÉCIAL

On démolit la gare de Terrebonne

La gare de Terrebonne qui avait été construite avant le début du siècle, et qui a vu passer des milliers de voyageurs à la belle époque du transport par rail, est actuellement en voie de démolition. Le dernier chef de gare en titre, M. Henri Gariépy, a obtenu du Pacifique Canadien les matériaux qu'il pourra en tirer. Il doit laisser les lieux libres d'ici le 28 septembre.

Inauguration chez Moody SI

On nous informe que les employés de Moody SI, rue Saint-Louis, seront invités à visiter l'agrandissement de l'usine qui a été complété récemment. Cette visite aura lieu ce vendredi, 14 septembre.

L'inauguration officielle aura lieu à la fin d'octobre, selon un porte-parole de la compagnie.

Restaurant "Le Grillon"

Mme Réjeanne Vaillant, qui vient d'acquiescer les intérêts de M. Alfred Richard dans le restaurant "L'Abattoir", rue Saint-Pierre, nous informe que des transformations majeures seront faites d'ici la fin de septembre afin que l'établissement devienne exclusivement une salle à manger. On n'y vendra plus de pâtisseries, gâteaux, pains et journaux.

D'ici l'ouverture au début d'octobre, le restaurant sera ouvert de 8h le matin jusqu'à 8h le soir et fermé le dimanche, afin de permettre aux ouvriers de terminer l'aménagement.

La famille L-P. Collette dans la restauration ici depuis 20 ans

Il nous fait plaisir de soumettre à l'attention de nos lecteurs le fait que la famille de M. et Mme Louis-Paul Collette célèbre ce mois-ci son 20e anniversaire d'établissement à Terrebonne. M. Collette est dans la restauration ici depuis le 21 septembre 1953 et son établissement de la rue Chapleau, restauré récemment, accueille depuis 20 ans d'innombrables clients.

La maison s'est acquise une réputation qui dépasse les frontières de notre ville par son service de buffet. Ces derniers mois, on a amélioré de façon très agréable l'extérieur de la propriété, faisant suite à une rénovation complète de l'intérieur, particulièrement de la salle Louis-Paul où l'on accueille les réceptions.

GUY VENNE
vous invite à
le rencontrer

AMEUBLEMENTS
DRAPERIES

TERREBONNE

931, rue LÉON-MARTEL

TERREBONNE

666-8762

Concours équestre dimanche au Centre "L'Éperon" de la Côte de Terrebonne



AU-DELA DE \$1,000 en bourses, prix et trophées seront remis aux vainqueurs des concours équestres régionaux, préparatoires aux Jeux Olympiques de 1976, qui aura lieu le dimanche 16 septembre, à compter de 9h. du matin, au Centre équestre l'Eperon, propriété de M. Jean-Pierre Meunier, au 4075 Côte de Terrebonne.

Signalons que Loto-Parfecta, en la personne de M. Cus-teau, président de la Société d'exploitation des loteries et courses du Québec, a offert des bourses en argent pour toutes les classes junior. Le comité d'organisation de ces rencontres vous invite cordialement à ces concours diman-che.

La Ville a gagné!

Les membres du Conseil municipal de la Ville de Terrebonne ont remporté la victoire lors d'une joute amicale de balle-molle qui mettait aux prises la ville et

la paroisse Saint-Louis, dans le cadre des fêtes du tricentenaire. Une plaque souvenir a été remise à nos représentants lors de l'as-semblée du jeudi 6 septem-bre, pour commémorer cet événement.

SPORTS

Association des "Jeunes de Coeur" de Terrebonne

Ligue de balle-molle: Le "Léveillé Esso" est champion!

La saison régulière de balle-molle des "Jeunes de Coeur" s'est terminée le 4 septembre et l'équipe Esso-Léveillé du gérant Gaétan Veulleux a remporté le championnat de la ligue.

Le tout s'est décidé lundi le 3 septembre dernier alors que Esso-Léveillé a battu A-Mart au compte de 13-11. Claude Tourangeau a lancé toute la partie et a fait compter le point ga-gnant sur un double à la cinquième manche permet-tant ainsi à son équipe de devancer A-Mart en tête du classement par 1 point.

Voici le classement final des équipes pour la saison 1973:

1- Esso-Léveillé 32 points

2- A-Mart 31 points
3- Pharmacie Mathieu 22 points
4- Métro Beausoleil 22 points
5- Loignon, Durand, Quevillon 11 points

Les 10 meilleurs frap-peurs de la ligue sont les suivants:

N. Lepage .711
R. Mc Elligott .681
Y. Vézina .658
R. Langlois .656
J.C. Lemieux .653
D. Malouin .653
G. Dagenais .649
M. Papineau .648
P. Marcotte .609
S. Brodie .594

NORMAND LEPAGE

Publicitaire

Association des J. de C.

Ligue de quilles "La vraie manière" de la Côte de Terrebonne



"LA VRAIE MANIERE" - Roger Bélisle, au centre, re-mettant les trophées Molson-Laurentides aux champions du tournoi de fer à cheval.

Les activités de la ligue de quilles "La vraie manière" se sont poursuivies ré-cemment alors qu'avaient lieu une épluchette de blé-d'inde, un bingo, tir au câ-bles et tournoi de fer à che-val. Plusieurs prix furent décernés, particulièrement par la cie Dainty Rice. Ma-rie Nadeau et Gilles Leclai-re furent couronnés reine et roi de la journée.

Mado Laporte et son équipe ont eu le meilleur

au tir au câbles sur celle pi-lotée par Gisèle Tremblay. Chez les hommes, l'équipe de Claude Lapierre a écrasé ses adversaires dont Jean-Pierre Trudel était le capi-taine.

Le tournoi de fer à che-val fut gagné par MM. Pier-re Lapointe et Gilles Leclai-re.

Tous s'accordent à dire que cette journée fut une réussite totale.

(PIERRETTE SANSOU-CY, publicitaire)

LA REVUE DE TERREBONNE, mercredi 12 septembre 1973 Page 23

VENTE DE PEINTURE BLANC SEULEMENT

MISE EN COULEUR MOYENNANT UN
LÉGER SUPPLÉMENT

\$5.95
le gallon

gaston MONTANT enr.g.

Vendeur autorisé: BOMBARDIER "SKI-DOO"



Vendeur autorisé BOMBARDIER "SKI-DOO"

QUINCAILLERIE - MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

6310, BOUL. DES MILLE-ILES, ST-FRANÇOIS, LAVAL,
TÉL: 666-6676

SILENCIEUX
GARANTIE ECRITE
A VIE

sur silencieux de voitures
de fabrication américaine.
(Un an sur voitures im-
portées).

PIECES ET
MAIN-D'OEUVRE

AMORTISSEUR

GARANTIE
2 ANS OU
30,000 m.

TERREBONNE MUFFLER

Jean-Guy Meunier, propriétaire

852, rue Masson 666-7289 Terrebonne

VENTE

JEUDI,
VENDREDI,
SAMEDI,



d'ENTREPOT

13-14-15 SEPTEMBRE

A L'ENTREPOT
DU MAGASIN

Les Ameublements
roger ouimet inc.

AU 714, RUE ST-PIERRE 666-4119 TERREBONNE



Panasonic
269.⁰⁰

Panasonic
269.⁹⁵



Panasonic
159.⁹⁵



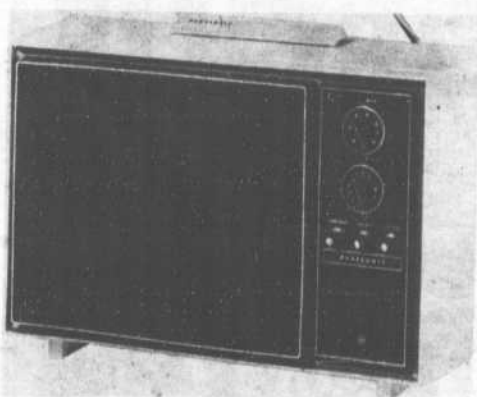
PANASONIC

SON ET IMAGE DE QUALITÉ

SUPER RÉDUCTIONS

SUR TÉLÉVISEURS NOIR ET BLANC
TÉLÉCOULEURS-STÉRÉOS HI-FI

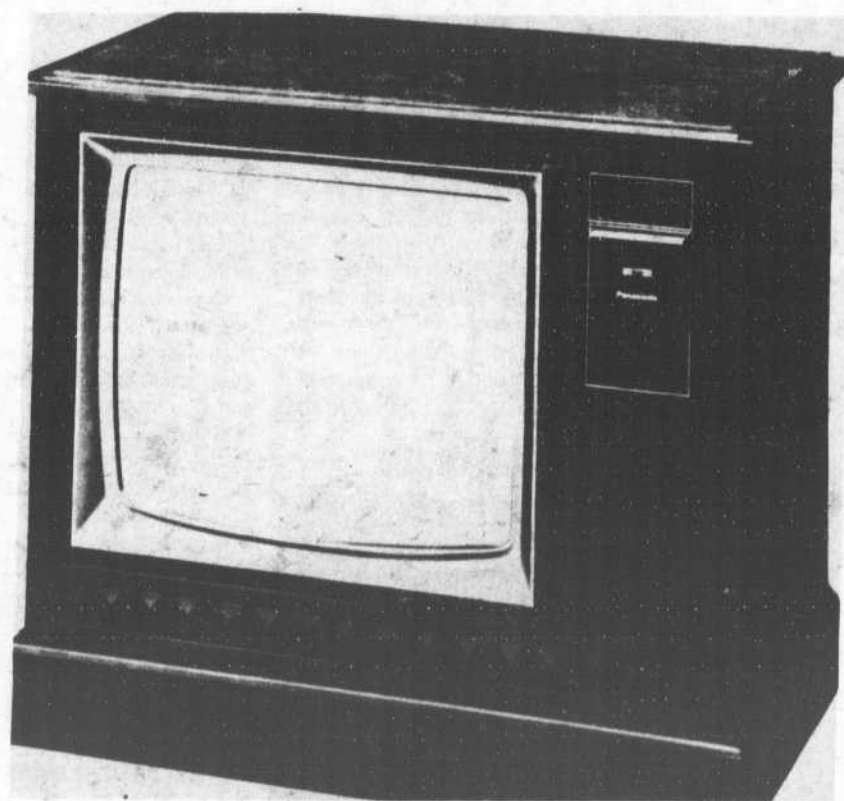
Panasonic



109.⁰⁰



529.⁰⁰



Panasonic 669.⁰⁰

PRIX DE PRÉSENCE DEUX FOIS PAR JOUR
TIRAGE D'UNE TV 12" SAMEDI, 15 SEPTEMBRE

MEMBRE *Prestige*

Les Ameublements

roger ouimet inc.

704, rue Saint-Pierre . 666-4119 . Terrebonne



SPORTS

par GILLES CHAPUT

Le baseball inter-cités

LE BANTAM MENE 2 A 1 DANS LA SERIE DEMI-FINALE

Le 28 août, le Saint-Paul remportait la première jouée de la série 3 de 5 par le pointage de 4 à 1. Mal secondé par ses coéquipiers, tant à l'attaque qu'à la défense, Marc Larouche a encaissé le revers. Tous les points du Saint-Paul furent marqués à la suite d'erreurs. Les nôtres ne cognèrent que trois coups sûrs, soit deux triples et un simple.

SAINT-PAUL
102 001 0 -- 4 4 2
TERREBONNE:
000 010 0 -- 1 3 7

Le 30 août, les Jets égalisaient la série en l'emportant facilement 10 à 0. François Dubord s'est mis en évidence dans cette partie. En effet, il a lancé un

match sans point ni coup sûr. Il n'a fait face qu'à 23 frappeurs seulement. Il enregistra sept retraits au bâton et accorda deux buts sur balles. François a également contribué à l'attaque de 17 coups sûrs des siens en cognant deux fois en lieu sûr pour faire compter trois points. Jean Demers (4/5,2pp), Jean Desjardins (3/4,1pp) et Michel Limoges (3/5,2pp) ont également fait résonner leur coup de bâton.

TERREBONNE:
230 011 3 -- 10 17 2

SAINT-PAUL:
000 000 0 -- 0 0 4

Le 4 septembre, les nôtres prenaient les devants 2 à 1 dans la série en l'emportant 5 à 1. A la septième manche, le Saint-Paul cogna trois coups sûrs de suite pour ainsi priver Alain

Lavoie d'un match sans point ni coup sûr. Il a tout de même été crédité de la victoire. Il retira 13 frappeurs au bâton et accorda trois buts sur balles. Jean Demers s'est de nouveau mis en évidence au bâton, obtenant trois coups sûrs en autant de présences. François Dubord a fait marquer deux points avec deux coups sûrs opportuns.

SAINT-PAUL:
000 000 1 -- 1 3 3
TERREBONNE:
002 030 x -- 5 8 0

LE MIDGET PASSE A LA FINALE

Nos Expos ont disposé du Mascouche en trois jouées consécutives en demi-finale pour ainsi passer en finale avec le Lachenaie.

Dans la première jouée, Jacques Chartrand limita les Mascoutains à un seul coup sûr pour mener les siens à une victoire de 5 à 1. Il retira 11 frappeurs au bâton et accorda cinq buts sur balles dont quatre à la sixième manche pour l'unique point du Mascouche. Jacques a produit deux

points à la cinquième en cognant un circuit. Mario Turmel a fait compter deux autres points à la sixième avec un double. Pour ce qui est de la deuxième jouée, nous n'avons pu avoir la feuille de pointage. Nos Expos remportèrent la troisième partie par le pointage

trand a été le lanceur gagnant mais il reçut l'aide de Michel Huot à compter de la quatrième manche. Ce dernier a blanchi l'adversaire durant les 3 1/3 manches qu'il officia au monticule. Chartrand et Louis Pronovost ont fait marquer deux points chacun avec

des simples opportuns à la deuxième manche.

MASCOUCHE:
000 001 0 -- 1 1 1
TERREBONNE:
010 022 x -- 5 5 1
MASCOUCHE:
010 500 0 -- 6 6 1
TERREBONNE:
170 001 x -- 9 7 4

SOIRÉE BAVAROISE

à votre rendez-vous favori



L'HOTEL CENTRAL

790, rue Saint-Pierre - Terrebonne - 666-8001

ORCHESTRE
Hans Stumpf
BAYRISCHE
BLASKAPELLE
8 MUSICIENS

SAMEDI
15 SEPTEMBRE
ENTRÉE \$1.

A la Ferme Léveillé - Lachenaie



PATTY REDDICK

PERE: RED CARPET SEXE: FEMELLE
NAISSANCE: MAI 1970 COULEUR: BAI
ALLURE: AMBLE PROPRIETAIRE: L. ROUSSEAU
CONDUCTEUR: L.P. DINELLE

Patty Reddick, propriété de Mme L. Rousseau a pris dignement la succession de King Dare. Cette poulie de 3 ans, qui en est à sa première année de course, a déjà pris une marque de 1,45 pour 1/2 mille, et cela seulement après 6 semaines de courses. Patty Reddick est la fille de Red Carpet qui, lui, détient une marque de 1,13 pour 1/2 mille. L. P. Dinelle affirme que si cette poulie continue de s'améliorer, nul ne sait où pourra s'arrêter ce rejeton de Red Carpet.

POTINS DU PERE VA-VITE

Plusieurs membres s'apprêtent à déceler leurs poney. Espérons qu'ils continueront à participer jusqu'à la fin de la saison.

Une jument qui depuis 3 semaines consécutives a abaissé sa marque et qui au minirama de Saint-Jean a fait très belle figure, est Sonny Best, de M. René Bell.

Je veux réparer un oubli. Il y a quelques semaines, Princesse D.R. à M. Yvon Renaud a donné naissance à un poulain venant du standard-bred "Scot Time".

A la semaine prochaine.

VENTE-REMORQUE

Des représentants de la compagnie Toro vous attendent dans la remorque qui sera installée sur notre terrain pour vous expliquer les avantages des souffleuses Toro, pour 1974.

FINANCEMENT SUR PLACE

VENTE A REDUCTION

PREMIERS ARRIVES
PREMIERS SERVIS



JEUDI ET VENDREDI, 13 ET 14 SEPTEMBRE

TERREBONNE ÉQUIPEMENT

602, ST-PIERRE
TERREBONNE

666-6661

NOUVELLE ADMINISTRATION

M. Bob Harvey est maintenant le propriétaire de Terrebonne Equipement et il tient à informer les clients qu'il est à leur entière disposition pour la vente et le service de l'équipement motorisé.

BIJOUTERIE

A. McLAUGHLIN

agent officiel des

MONTRES DE QUALITE BULOVA
ACCUTRON ET CARAVELLE

pour hommes et dames
Bijoux — Cadreaux

931 Léon-Martel — 666-4689
TERREBONNE



TERREBONNE-PAROISSE

Au Conseil municipal le 4 septembre

(TERREBONNE/PA-ROISSE) M. Louis-Gilles Ouimet, maire, présidait une assemblée du Conseil municipal, le mardi 4 septembre, à laquelle participaient les conseillers Roland Proulx, Raoul Chartrand, Léopold Mignacco et René Boisvert.

Parmi les factures approuvées, notons: \$129 à M. Denis Lauzon pour creusage d'un fossé chemin Saint-Roch et rue Ménard ainsi que la destruction d'un barrage de castors.

AVIS - Le conseiller Mignacco a donné avis de présentation d'un règlement pour le gravelage et la confection des fossés rue Thibault et Croissant Lemieux.

DEMANDE - La demande de M. Clément Bélisle de la Côte de Terrebonne pour un agrandissement a été acceptée.

CONCIERGE - La demande du concierge pour une majoration de salaire, soit \$15 portant l'indemnité mensuelle à \$100 a été acceptée moyennant un calendrier de travail qui devra

être respecté sans quoi l'engagement sera annulé.

REGLEMENT 439 - Le Conseil a adopté le règlement 439 qui prévoit des travaux d'asphaltage rues Vaillant, de la Trappe, de Varennes, Maskinongé, de Boucherville, Radisson et de Lachenaie et décrétant un emprunt de \$214,000. L'assemblée des électeurs aura lieu le vendredi 21 septembre, de 7h à 9h au secrétariat municipal.

REGLEMENT 450 - Le Conseil a aussi adopté un règlement (450) qui prévoit les canalisations d'aqueduc, d'égouts pluvial et sanitaire sur ces mêmes rues et dé-

crétant un emprunt de \$440,000. L'assemblée des électeurs sera tenue à la date mentionnée dans le paragraphe précédent.

ASSEMBLEE REMISE - Le Conseil a décidé de reporter à plus tard la tenue d'une assemblée des électeurs pour le règlement d'asphaltage de la première à la 4e avenue.

APPUI - Le Conseil a appuyé la demande d'un permis de vente de bière pour l'épicerie de Mme Georgette Archambault, du 1300 chemin Saint-Roch.

SUBVENTION - Une subvention de \$250 a été versée aux Loisirs Saint-Roch, à même la subvention annuelle, pour le bilan qui a été présenté, en plus de \$825.96 pour le terrain.

De janvier à septembre, des permis de construction pour \$2,349,700

(TERREBONNE/PA-ROISSE) Comme suite à notre information de la semaine dernière, au sujet des permis de construction pour la municipalité, nous tenons à apporter les précisions qui suivent.

En tout, 187 permis ont été octroyés pour la construction domiciliaire par le service dirigé par M. Maurice Charbonneau, pour un montant total estimé à \$2,349,700, et non \$3,349,700 comme précédemment inscrit par erreur.

Sur ce nombre de permis, 100 ont été émis par les constructeurs Loignon, Du-

rand & Quevillon, qui, à eux seuls ont une valeur estimée à \$1,664,000, soit \$764,000 en janvier et \$900,000 en juin.

Pour l'information de nos lecteurs, voici une liste pour les huit premiers mois de l'année 1973; le nombre entre parenthèses indiquant le nombre des permis octroyés:

JANVIER (58)	\$ 837,300
FEBVIER (5)	69,000
MARS (10)	138,500
AVRIL (4)	28,000
MAI (21)	178,900
JUIN (74)	1,048,000
JUILLET (3)	19,000
AOUT (12)	131,000

Nouveaux noms de rues

(TERREBONNE/PA-ROISSE) Le Conseil municipal a donné des noms à de nouvelles rues dans le secteur est de la Côte de Terrebonne, secteur en construction par les constructeurs Loignon, Durand & Quevillon, soit de la Trappe, de Varennes, de Maskinongé, de Boucherville, Radisson et de Lachenaie.

construction d'une station de pompage. Et bien on a décidé de les amender.

Vous savez sans doute que ces taxes sont imposées aux propriétaires en prenant pour base la largeur du terrain ayant front sur la rue. Cependant, en adoptant ces deux règlements, le conseil a oublié qu'il y a des gens qui restent sur un coin de rue, et qu'il y en a d'autres qui possèdent des terrains dont les façades, sont tout à fait hors de proportion en regard de l'éten-

(Suite à la page 28)

A VOTRE MARCHÉ F.D.I.

JEAN-LUC DESJARDINS

477-5757

- * Viandes de qualité
- * Epicerie de choix
- * Fruits et légumes frais

1500, Ch. Gascon,



Terrebonne

Propos & Commentaires

CLAIRE BOUCHARD

Bonjour, ça va vous autres? Moi, cela n'a jamais été aussi bien que cela. Je ne sais pas pourquoi, mais je me sens heureuse. Vous allez me dire que ça arrive à tout le monde, mais en ces temps si mouvementés, cela devient de plus en plus rare. Même que dans dix ans, je ne serais pas surprise que les journaux nous annoncent en première page, une chose telle que: "EPI-DEMIE DE BONHEUR: 3 autres cas déjoints aujourd'hui. On a mis ces personnes heureuses en quarantaine." Cela peut vous paraître complètement farfelu, et hors de sujet, mais comme je me sens bien, je me permets quelques petites fantaisies. Bon et bien

maintenant, passons aux choses sérieuses, comme l'assemblée municipale par exemple.

LA RECETTE D'UN CONSEIL

Mercredi 5 septembre. Huit heures trente p.m. Chalet municipal de Bois-des-Filion. Quatre conseillers, le maire, un aviseur légal, le directeur des services, le secrétaire-trésorier et une trentaine de personnes ordinaires. Quelques décisions, deux ou trois questions. Mélangez le tout, faites mijoter le tout jusqu'à dix heures moins le quart et vous obtenez une bonne petite assemblée municipale que vous ajoutez et que vous servez le 10 de septembre.

Encore une fois, c'est pas tellement sérieux. Donc, je deviens grave. Deux conseillers étaient absents: Messieurs Paquette et Diotte. A

Rapport de la police

(BDF) Le directeur intérimaire André Hubert du service de police de Bois-des-Filion, a fait rapport au Conseil municipal qu'en août on a fait enquête pour 4 vols par effraction, 3 vols simples et qu'il y a eu 5 arrestations. Le service a enquêté sur 32 plaintes plus 4 pour vandalisme, 14 accidents d'autos. Il n'y a eu aucun feu en août dans le secteur.

Une grande partie de Bois-des-Filion sera évacuée d'ici samedi en vue de la construction de l'autoroute Papineau

(BOIS-DES-FILION) La partie centrale du village de Bois-des-Filion sera pratiquement déserte de ses résidents d'ici samedi, le ministère des Transports du Québec ayant exproprié les propriétés qui seront démolies pour faire place à l'autoroute Papineau. On évalue à au-delà d'un million de dollars la valeur de la propriété qui disparaîtra.

La partie expropriée comprend, en gros, l'est de la 41e avenue, l'ouest de la 40e, l'ouest de la 39e avenue, la partie de la route 29 (chemin Adolphe-Cha-

pleau) des deux côtés, entre la 37e et la 42e avenue. Parmi les commerces qui disparaîtront, notons ceux de M. Fred Nassar, restaurateur, Marché Gravel, Marché Bois-des-Filion, Restaurant Lise, Magasin Cardin, Variétés Richard, Ferronnerie Mendard, Ferronnerie Idéale.

Plusieurs sont déjà ou seront localisés ailleurs dans Bois-des-Filion et les environs. Ainsi, la Ferronnerie Idéale s'installera dans l'édifice qui abritait les Ameublements Jarry, dans la Côte de Terrebonne.

BOIS-DES-FILION

part eux, tout le monde y était.

Le conseil a décidé d'envoyer le constable Pierre Foucher suivre des cours à l'Institut de Police du Québec, entre octobre et février. Evidemment le tout sera aux frais de la municipalité. Ensuite, il a été adopté qu'une demande sera faite au ministère des Transports pour qu'il aide notre municipalité à défrayer les coûts des règlements d'emprunt pour les travaux de pavage effectués dans certains coins de notre village.

Vous vous rappelez certainement les règlements 269 et 270. Et oui, ceux qui parlaient de travaux d'égouts, d'aqueduc, de travaux préliminaires de rue et dans le premier cas, de la

Charte du Club Opti

(BOIS-DES-FILION) La remise officielle de la charte du Club Optimiste de Bois-des-Filion aura lieu au Château Champlain le 22 septembre.



PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE
BOIS-DES-FILION

Aux contribuables
de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le sous-signé, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE :

Les soumissions pour l'achat d'huile à chauffage pour tous les édifices municipaux seront reçues à l'hôtel de ville, 60, 36e avenue, Bois-des-Filion, pour être ouvertes à la séance régulière du Conseil du 3 octobre 1973.

La municipalité n'est pas tenue d'accepter la plus basse, ni aucune des soumissions. Elle se garde même le droit de les rejeter en tout et d'en demander de nouvelles si elle le juge à propos, et ce, sans encourir aucune obligation d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

DONNE à Bois-des-Filion, ce sixième jour de septembre mil neuf cent soixante-treize.

JEAN-GUY CADORETTE,
secrétaire-trésorier.

LA CORPORATION MUNICIPALE

DE LA PAROISSE DE

SAINT-LOUIS-DE-TERREBONNE



A la session régulière du Conseil de la Corporation municipale de la Paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, tenue le 4 septembre 1973, et à laquelle étaient présents S.H. le maire Louis-Gilles Ouimet et les conseillers, MM. Roland Proulx, Raoul Chartrand, Léopold Mignacco et René Boisvert.

AVIS PUBLIC

Il est unanimement résolu que l'avis affiché pour l'assemblée des électeurs pour le règlement d'asphalte de la 11e à la 41e avenue soit annulé et reporté à une date plus éloignée.

ADOpte.

DANIELLE LONGCHAMPS,
secrétaire-trésorier.



1913-1973
60e ANNIVERSAIRE

NOTRE ÉGLISE ET SON CLOCHER

Le 18 mai 1944 l'Archevêque de Montréal écrivait ceci: Nous avons fait la visite de la paroisse St-Maurice, dans l'après-midi de l'Ascension. Nous avons trouvé, qui nous attendaient un grand nombre de fidèles. Après les prières pour les morts, nous avons confirmé 47 enfants, puis donné l'instruction pastorale.

La paroisse a maintenant un cimetière que nous avons aperçu en venant de Ste-Anne. Malgré les dépenses considérables qu'on a dû faire, la Fabrique a quand même réduit sa dette de \$1000. depuis trois ans. Une école est dirigée par les Rév. Soeurs de St-François d'Assise, qui sont installées provisoirement dans un local bien trop petit, et pour les enfants. La chapelle devient trop petite pour satisfaire aux besoins des fidèles. On pourra bientôt compter sur le sous-sol de la nouvelle école pour soulager la situation. Tous, M. le Curé, MM. les marguilliers, MM. les commissaires d'écoles, restent confiants en l'avenir prospère de leur jeune paroisse. Je bénis les malades les familles, les enfants. Donné à St-Maurice ce 18 mai.

Joseph Charbonneau
Archevêque de
Montréal

Et les jours, et les mois passent, notre curé est un apôtre de la pastorale, déjà nous sommes à décembre et devons procéder à l'élection d'un nouveau marguillier en remplacement de M.

Prévost sortant de charge et l'assemblée des paroissiens proposent M. Albert Lachapelle. Ce qui est accepté à l'unanimité. 1945. Le 7 mai, un grand jour, bien des coeurs chantent le "TE Deum Laudamus (Seigneur nous te louons)" l'armistice est signé. Prières pour nos soldats morts au champ d'honneur, et aussi grande hâte de revoir ceux qui reviennent. Après l'allégresse du retour, l'amertume de la réhabilitation, que de travail c'eût été pour un pasteur compréhensif, mais hélas notre curé était un esclave du rituel, profondément enduit du caractère routinier et habituel du cérémonial d'église, et il n'était pas seul. Très peu ont eu un prêtre comme celui de notre ami Fridolin (Tit-Coq de l'époque). Ces réflexions sont sans méchanceté, mais pour quelques vétérans, peut-être rappeler des souvenirs. Maintenant, après avoir assisté à la naissance de la bombe atomique et à la reddition du Japon, retournons à notre petit train de vie. Le 23 décembre 1945 M. Arthur Ouimet a été élu marguillier pour suppléer au marguillier sortant de charge. 1946... Statu Quo... Rien à signaler, outre d'avoir acheté un autel pour la chapelle des religieuses en reconnaissance des services rendus à l'église. Aussi l'église n'a maintenant que des bancs neufs. A suivre.

Les recherches sont de
M. François Daoust.

BOIS-DES-FILION

PROPOS ET...

(Suite de la page 27)

due totale du terrain. Donc, pour remédier à cet état de fait, le conseil amende.

Pour les gens demeurant sur un coin de rue (donc ayant front sur deux rues), ils seront taxés à 650/o. C'est-à-dire que si l'on taxe les lots à \$1.00 du pied de façade (supposition), les gens des coins de

rue ne paieront que \$0.65 par pied de façade.

Pour les terrains de forme irrégulière, leurs propriétaires seront taxés selon un système différent. Vous comprendrez que si un type possède un terrain de 50 pieds de front par 200 pieds de profondeur, en toute justice, il ne peut payer le même montant que son voisin dont le terrain a le même nombre de pieds de façade, mais qui n'a que 60 pieds de profondeur. Alors, on s'arrangera pour que tout soit fait avec une juste proportion.

Maintenant, deux autres règlements. Ceux qui ont trait aux travaux de rue de la terrasse Jobin et de la 29ième avenue nord (règlements 273-274). Les sou-

missions ont été ouvertes, mais cela n'a pas donné grand chose.

En effet, les taux proposés par les contracteurs étaient beaucoup trop élevés en rapport à l'évaluation que les ingénieurs-conseils avaient fait. Donc, ces soumissions seront mises à l'étude.

Ca, ce sont les décisions. Mais nous avons appris d'autres petites choses. M. Roger a annoncé que la municipalité avait réussi à obtenir une subvention de \$91,000. de la part du gouvernement provincial. Alors, notre Mme Bourgeois-nationale (vous la connaissez sûrement) s'est empressée de féliciter le maire.

Puis il y a le cas du con-

seiller Paquette. Des gens se sont demandé comment il se faisait que les absences répétées du conseiller étaient tolérées par le conseil municipal. En fait, c'est assez simple. Pour être exclu du conseil, il aurait fallu que M. Paquette s'absente trois fois de suite. Ce qui n'est jamais arrivé jusqu'à présent.

C'est à peu près tout ce qui s'est passé. On a aujourd'hui, puis on s'en est allé bien tranquillement chez soi.

Alors je vous dis au revoir. A la semaine prochaine. Et peut-être aurais-je des nouvelles du chef Tremblay. De toute façon, je vais essayer.

CLAIRE BOUCHARD

Habits *ski-doo* pour enfants, à moins de la moitié du prix:



Les habits *ski-doo* de vos enfants ne vous coûteront pas une fortune, cette année, si vous profitez des maintenant de ce rabais au lieu d'attendre la neige. Venez voir ces habits et vestes pour enfants. La marque *Ski-Doo* vous garantit leur solidité et la qualité de leur coupe, quel que soit leur prix. Vos enfants seront fiers de porter l'écusson de l'Équipe des jeunes coureurs!

Les habits *Ski-Doo* de vos enfants ne vous coûteront pas une fortune, cette année, si vous profitez des maintenant de ce rabais au lieu d'attendre la neige. Venez voir ces habits et vestes pour enfants. La marque *Ski-Doo* vous garantit leur solidité et la qualité de leur coupe, quel que soit leur prix. Vos enfants seront fiers de porter l'écusson de l'Équipe des jeunes coureurs!



Pour vos enfants, ÉQUIPE DES JEUNES COUREURS. Cet écusson vous est remis avec chaque ensemble.

DATSUN
GAGNE



tout de suite
une Datsun,
c'est payant

Une **DATSUN**
tout de suite →



GARAGE DUMOULIN LTÉE DATSUN
8115, BOUL. LEVESQUE
ST-FRANÇOIS (LAVAL) 665-7450 - 665-7459

Veste *Ski-Doo* junior

Veste *Ski-Doo* authentique. Fermeture pleine longueur cachée par un rabat-pression. Cordon dissimulé et languettes-pression à la taille. Poches à fermeture. Capuchon à même, réglable. Anneaux pour les mitaines. Marine ou bleu vert; insigne de course prêt à coudre.

Prix de détail suggérés:
7 à 10...\$26.95—12 à 16...\$31.95
Prix d'avant-première:

\$13.97* \$15.97*



HÂTEZ-VOUS! Quantité limitée;
cette offre est valable
jusqu'au 30 septembre 73.

Habit *Ski-Doo* junior

Cet habit offre toutes les caractéristiques propres aux vêtements *Ski-Doo*. Fermeture robuste pleine longueur; poignets en tricot élastique et capuchon réglable; taille élastique à l'arrière et ceinture réglable cousue à l'habit; anneaux pour les mitaines et étriers élastiques. Marine ou bleu vert; insigne de course prêt à coudre.

Prix de détail suggérés: 3 à 6x...\$31.95
7 à 10...\$36.95—12 à 16...\$42.95
Prix d'avant-première:

\$14.97* \$17.97* \$19.97*

gaston ONTANT
enrg.

6310, BOUL. DES MILLE-ILES,
ST-FRANÇOIS, VILLE DE LAVAL — 666-6676

LES NOUVELLES DE LACHENAIE

Convaincu par les arguments de M. Fernand Boisvert, le Conseil de Lachenaie permettra sans doute un agrandissement d'usine dans un quartier résidentiel

(LACHENAIE) Il y a plusieurs années, M. Fernand Boisvert, un homme d'affaires de Terrebonne, achetait une petite entreprise industrielle dans le secteur nord-ouest de la municipalité de Lachenaie et

continuait à fabriquer des objets en bois dans ce quartier où il y avait bien peu d'habitations. De nos jours l'entreprise a délaissé le bois pour fabriquer des objets en fibre de verre et un agrandissement temporaire a été érigé, la production l'exigeant. La compagnie emploie une dizaine de personnes.

M. Boisvert a demandé il y a quelques semaines un permis pour agrandir l'usine en permanence. Le Conseil a tergiversé car le secteur a changé: il est devenu résidentiel avec le plan de zonage de 1964 et de nombreuses familles y habitent maintenant. Puis, à la suggestion de leur conseiller juridique, les membres du Conseil ont refusé d'octroyer le permis. La question a rebondi à l'assemblée du mardi 4 septembre, le conseiller Eugène Latour exprimant l'opinion que le Conseil ne pouvait accorder le permis d'agrandissement.

Le propriétaire de l'entreprise, M. Boisvert, présent à la réunion, a défendu ses intérêts avec la fougue d'un avocat chevronné. Il a fait état surtout du nouveau genre de production (fibre de verre) qui ne fait aucun

bruit, aucune poussière et enfin du fait que la nouvelle construction améliorera considérablement le milieu par son apparence extérieure.

Le conseiller Latour, appuyé par le conseiller Florent Barbe, a expliqué que le Conseil municipal devait s'en tenir au texte du règlement de zonage alléguant que le Conseil avait sans doute fermé les yeux lorsque le genre de production a été modifié et même lorsqu'on a construit un agrandissement temporaire. Il a ajouté que les membres de l'administration étaient unanimes pour refuser le permis afin de ne pas créer de précédent dans une zone strictement résidentielle.

M. Boisvert a continué à harceler le Conseil, apportant argument sur argument et il a finalement obtenu, à la suggestion du maire, que l'administration se penche sur le problème "vu que cette entreprise ne constitue pas une nuisance". Il a quand même demandé que l'on procède rapidement dans cette affaire car il ne peut plus attendre.

Le Conseil rendra une réponse à M. Boisvert au plus tard le 17.

Maire suppléant



M. EMILE AUBRY

a été nommé maire suppléant pour les mois de septembre, octobre, novembre et décembre par ses collègues du Conseil municipal de Lachenaie, à une assemblée le mardi soir 4 septembre.



PROVINCE
DE QUEBEC
LA VILLE
DE LACHENAIE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le sous-signé, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE :

Le Conseil municipal, lors de la session régulière du 4 septembre 1973, a approuvé les règlements suivants, A SAVOIR :

REGLEMENT #214 —

Travaux d'égouts sanitaires et pluviaux, rue Léveillé. Emprunt de \$81,000.00.

REGLEMENT #215 —

Travaux de pavage et bordures de béton, rue Léveillé. Emprunt de \$54,000.00.

REGLEMENT #216 —

Travaux d'aqueduc, égouts sanitaire et pluvial, rue Someca. Emprunt de \$79,000.00.

Avis public est aussi donné qu'une assemblée des électeurs concernés par ces règlements est convoquée et ladite assemblée sera tenue à la salle de l'école St-Charles, 3329 boul. St-Charles à Lachenaie, et que lors de cette assemblée, les règlements ci-haut mentionnés seront soumis aux électeurs pour approbation.

DONNE à Lachenaie, ce 6e jour de septembre mil neuf cent soixante-treize.

ROGER LEPAGE,
secrétaire-trésorier.

Identification

(LACHENAIE) Le ministère du Travail et de la Main-d'œuvre du Québec a informé le Conseil municipal que l'identification des édifices dans la ville n'était pas adéquate et que les représentants du gouvernement, ceux de l'Hydro-Québec, en particulier, devaient chercher les maisons.

Il sera fait réponse qu'une grille de numérotage est actuellement en chantier chez les ingénieurs de la ville et qu'elle devrait être terminée bientôt.

GARAGE JEAN MESSIER

Spécialité: Moteur reconstruit
Freins — Tournage de tambours
Autos et camions

1902, rue Charles-Aubert
666-3646



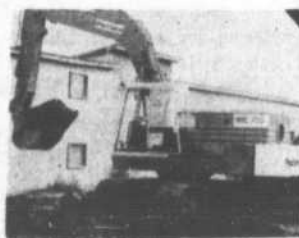
Lachenaie

G. LAGACÉ

ENR.

ENTREPRENEUR
GENERAL

- Excavation
- Entrée d'aqueduc et d'égout (à l'heure ou au contrat)
- Rénovation
- Transport de bâtiments et solages
- Terre à remplissage



202, Terr. Paul-Emile
LACHENAIE
666-3061

Pelle hydraulique, 1 1/4 verge
Pépine - Bull
Grader - Compresseur
Camion 10 roues

La Ville de Lachenaie acquiert pour \$1 un terrain de 694,042 pieds carrés payé \$110,000 par le Québec

Le ministère des Transports du Québec a cédé pour la somme nominale de \$1 des terrains à l'intersection sud-est des routes 18 et 25 à la ville de Lachenaie; ces terrains d'une superficie de 694,042 pieds carrés avaient été expropriés par le ministère de la Voirie en bordure de l'au-

toroute 25 il y a quelques années et ils avaient été acquis de M. John Barrette qui y avait un garage à cet endroit. L'Etat avait versé \$110,000 pour ces terrains.

La nouvelle en a été annoncée officiellement à l'assemblée municipale de Lachenaie, le mardi soir 4 septembre, par un Conseil très heureux d'apprendre une si bonne nouvelle aux contribuables.

Les terrains acquis à si bon compte par la ville de Lachenaie serviront comme parc industriel. Leur situation près des autoroutes 25 et 640, près de la voie ferrée du Pacifique Canadien, en fait un endroit de choix. Ils seront très près du parc industriel de Terrebonne et non loin de celui de Mas-

couche.

Au cours d'un bref exposé à ce propos, le maire Jos Edouard Sarrazin n'a pas caché sa satisfaction d'une si heureuse transaction. Il a expliqué aux contribuables que le ministère avait mis ce terrain en vente il y a plusieurs mois et que la ville avait fait des démarches à Québec afin que le gouvernement ne cède pas ce terrain sans considérer d'abord l'intérêt de la municipalité.

Rappelons à nos lecteurs que lors de l'expropriation de la propriété de M. Barrette, la municipalité avait demandé à l'autorité provinciale de lui céder l'ancien garage abandonné de ce monsieur ainsi que le terrain.

Achat d'un camion

(LACHENAIE) Une offre de Désourdy Automobile de Chambly, faite verbalement par le conseiller Florent Barbe, a été acceptée par le Conseil municipal à son assemblée du 4 septembre, en vue de l'achat d'un camion pour le service municipal. Les autres concessionnaires promettaient des livraisons de trois ou quatre mois. Le Conseil débourse \$6,237 pour ce camion, soit \$5,600 plus \$175 pour pneus d'hiver et \$462 de taxes.

M. Barbe a aussi été autorisé à obtenir des offres pour l'achat et l'installation d'une boîte pour ce camion.

État demandé

(LACHENAIE) Les comptables Parent & Rouleau de Saint-Jérôme, vérificateurs pour la ville, ont été autorisés à préparer un état comparatif des dépenses au 31 août, avec le budget de la municipalité.

Au congrès de l'Union des M.

(LACHENAIE) Le maire Jos-Edouard Sarrazin et le conseiller Eugène Latour, accompagnés de leurs épouses, participeront au congrès annuel de l'Union des municipalités du Québec qui aura lieu au Reine Elizabeth du 18 au 21 septembre.

Un clignotant n'est pas nécessaire

(LACHENAIE) Comme suite à une demande du Conseil municipal, le ministère de la Voirie du Québec, après enquête sur les lieux, a déterminé qu'il n'était pas nécessaire d'installer un feu clignotant à l'intersection du boulevard Saint-Charles et de la rue Chantal, rue qui mène au Domaine Lachenaie.

Le Conseil s'inquiétait de la sécurité des piétons et des automobilistes qui devaient franchir cette intersection où les voitures qui circulent boulevard Saint-Charles dépassent facilement la vitesse permise.

Le ministère, dans une lettre du 28 août, lue au Conseil le 4 septembre, ajoute que les boîtes aux lettres rue Chantal devaient être déplacées car elles bloquent la vue des automobilistes.

Travail terminé

(LACHENAIE) M. Clément Lahaie a informé le Conseil municipal, à son assemblée du 4 septembre, qu'à la suite d'une demande de la municipalité, il avait fait les réparations nécessaires pour débloquer le cours d'eau Laferté.

PROGRAMME...

(Suite de la page 21)

CHEVALIERS DE COLOMB: M. Florian Bonnevill (666-4207)

JEUNES DE COEUR: M. Jacques D'Amour (666-9237)

CENTRE DE LOISIRS: M. Adrien Brodeur (666-4469)

ASSOCIATION: DE CHASSE & PECHE: M. Robert Brisebois (477-5232) ou Jean-Claude Delorme (666-8559).

CINE-JEUNES: M. Jean-Paul Lévesque (666-3418)

On peut obtenir toutes les informations nécessaires sur le service de la récréation, les organisations en marche et celles qui pourraient être organisées, en communiquant avec la secrétaire, Mme Jeanne D'Arc Bourgoin, à l'hôtel de ville de Terrebonne: 666-4123.

Ligue de balle-molle "Hors-pair"

Les membres de la ligue de balle-molle "Hors pair" annoncent une grande soirée "Mérites" qui aura lieu le samedi 29 septembre, à 8h, à la salle des Chevaliers de Colomb de Terrebonne, rue Théberge. Les joueurs et leurs épouses ou amies sont invités à participer à cette soirée où il y aura remise des trophées aux plus méritants.

Cette soirée organisée par les directeurs de la ligue est sous la responsabilité de M. Edgar Roussel. Il y aura distribution gratuite des boissons, danse avec orchestre et buffet froid à la fin de la soirée, tout cela pour un prix d'entrée minime.

A remarquer que le Conseil 3483 des Chevaliers de Colomb a prêté la salle à la ligue "Hors-pair" et que l'orchestre de Jean-Marie Clément de Terrebonne (666-1018) fera les frais de la musique, tout ceci gratuitement. Nous les remercions pour leur générosité.

A ne pas oublier: encourageons les joueurs des équipes Terrebonne, Taverne du Relais, 4-Rives et MSCA qui sont toujours en séries éliminatoires.

Conrad Vaillancourt
président.

Francophilie

(LACHENAIE) Un citoyen de cette ville a sans doute été frappé par cette époque de l'histoire de France qui accroche facilement l'imagination: il a installé deux petites affiches de rues (non tracées encore) sur ses terrains, à la hauteur du boulevard Saint-Charles, non loin de la rue Léveillé, portant les noms de PETAIN et de DARLAN. Pourrait-il nous donner plus de détails à ce propos?

LES NOUVELLES DE MASCOUCHE

La construction de l'aréna de Mascouche débutera en novembre cette année

Une corporation privée a décidé de construire un aréna à Mascouche, sur le terrain offert gratuitement par les autorités municipales. La corporation, dont le président est M. André De Marbre, a rencontré le conseil municipal vendredi dernier et les ententes verbales faites lors de cette réunion seront sanctionnées par le conseil au cours d'une assemblée spéciale qui doit avoir lieu cette semaine.

Il s'agit d'un projet de \$450,000 qui doit être réalisé d'ici mars 1974; la construction de la bâtisse débuterait en novembre prochain et serait terminée

à la date mentionnée plus haut. Outre les divers éléments que l'on retrouve normalement dans un aréna, des estrades pour 400 personnes seront installées et le projet global comprend l'addition, dans un proche avenir, d'une piscine intérieure et de divers autres équipements sportifs; en fait il s'agira, à la fin de toutes les étapes, d'un complexe sportif complet.

La ville de Mascouche bénéficiera de la priorité dans le choix des heures de location à tarif préférentiel et la corporation a déjà établi des contacts avec d'autres villes et la Commission sco-

laire de Terrebonne pour la location de la patinoire.

Le terrain sur lequel sera construit cet aréna est situé tout près de l'intersection de la rue Ste-Marie et de l'autoroute 25 et sera d'un accès facile pour les automobilistes de toutes les villes environnantes, surtout avec l'ouverture prochaine de la route 640, vers l'est.

Mascouche a donc gagné la course contre la montre pour la construction de l'aréna et cette nouvelle semble réjouir la majorité des citoyens de cette ville et, particulièrement, tous ceux qui s'intéressent au domaine des loisirs.

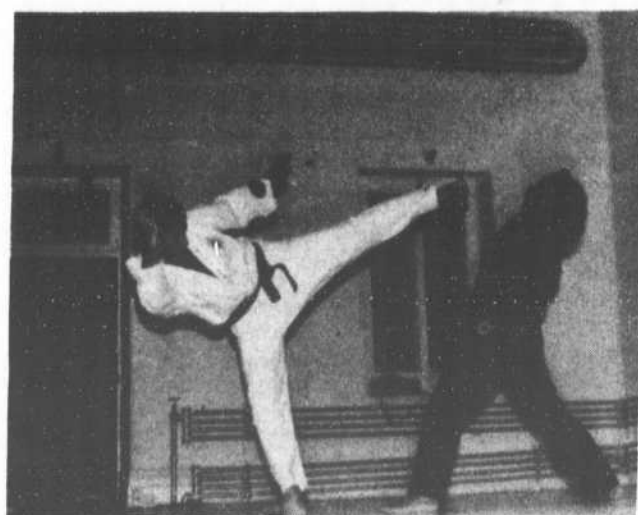
Nouvelles sessions de karaté à Mascouche

Les cours de karaté sont plus populaires que jamais et le service de la récréation de cette ville, en collaboration avec le service d'Éducation permanente de la régionale Duvernay a organisé plusieurs sessions pour adultes et enfants, à compter du 24 septembre prochain.

Pour les jeunes (garçons et filles) âgés de 7 à 14 ans, les cours auront lieu les mardi et jeudi soir ainsi que le samedi de 9h30 à 11 heures et de onze heures à 12h30, sous la direction d'André Raymond (474-0916).

Les cours pour adultes (14 ans et plus, hommes et femmes) auront lieu les lundi, mercredi et vendredi soir, sous la responsabilité de Reynald Leclerc (474-0661).

Les cours sont gratuits mais il y a des frais d'inscription de \$5 et le port du kimono est obligatoire. Pour toute information supplémentaire, on peut communiquer avec Gérard Pesant, à 474-0852; il est toutefois à noter que les inscriptions devront être faites avant le 19 septembre.



Le karaté est un sport des plus spectaculaires comme on peut le constater ici par cette démonstration des professeurs André Raymond et Reynald Leclerc mais c'est surtout un excellent moyen de se conditionner physiquement et d'acquérir une maîtrise qui est, en même temps, un excellent mode de défense.

Une roulotte à la grotte

(LACHENAIE) Le Conseil municipal, à son assemblée publique du mardi 4 septembre, a décidé d'obtenir plus de renseignements du Comité de la grotte du coteau, qui demandait la permission d'installer une roulotte à cet endroit pour loger un gardien qui surveil-

lerait ce lieu et préviendrait le vandalisme.

Le règlement municipal interdisant les roulettes dans le territoire de Lachenaie, on demandera au comité concerné s'il s'agit d'une permission pour la saison estivale seulement ou pour toute l'année.

Venez apprendre, connaître, fraterniser, à l'AFEAS de Mascouche

A l'Association Féminine d'Éducation et d'Action Sociale, la saison s'annonce des plus intéressantes, et chacune de vous pourra en retirer un grand enrichissement: **CULTUREL, AMICAL, RECREATIF.**

Le programme est très diversifié, nous vous en donnons un aperçu:

- **EDUCATION:** L'orientation en milieu scolaire. L'étude de la culture personnelle.

- **FAMILLE:** La femme au foyer et les visages du couple en 73.

- **COMMUNICATIONS SOCIALES:** Le comportement adulte face aux médias d'information; les relations humaines.

- **POLITIQUE:** La langue française au Québec. Le rôle de la femme dans la politique.

Le programme de l'art ménager: le thème: **TA CREATION - TON REFLET**

Techniques ménagères - l'artisanat - l'économie - consommation - éducation

LES COURS: Plusieurs cours pourront être donnés, tant au point de vue social, que ménager. (exemples: les cours de formation sociale, de bricolage, de tricoter...) Nous en profitons pour vous présenter le nouveau conseil élu en juin 1973:

Présidente: Mme Huguette Lamoureux - Vice-présidente: Mme Lise Gauthier

Conseillère en éducation: Mme Louise Bordonado

Directrice: de l'art culinaire: Mme Jacqueline Siné, de l'art ménager: Mme Eva Lamarche, à l'accueil: Mme Bernadette Robichaud.

Secrétaire: Mme Lise Lamontagne - Trésorière: Mme Jeanne St-Onge. Nos rencontres mensuelles se font dans la plus grande simplicité; chez nous, tu es chez toi - Lundi le 17 septembre 1973.

Nous souhaitons, que par ta présence, s'agrandisse notre famille.

Pour plus d'informations: Mme Huguette Lamoureux: 474-2259, Mme Lise Gauthier: 474-2196, Mme Louise Bordonado: 474-0847.

Le Centre professionnel de Mascouche pourrait également abriter un CLSC

(PV) Le centre professionnel qui sera construit à Mascouche pour mai prochain a de fortes chances de servir également à loger un Centre local de Services communautaires.

On sait déjà que le projet logera des bureaux de médecins, dentistes, avocats, notaires, architectes, arpenteurs et d'ingénieurs en plus d'un local pour une banque et une pharmacie. Ce premier projet coûterait environ \$300,000 et occuperait une superficie de 12,000 pieds carrés par étage soit un total de 24,000 pieds carrés. A la suite des démarches faites entre la ville de Mascouche et le ministère de la Santé, les pos-

sibilités d'établissement d'un C.L.S.C. dans cette bâtisse semblent excellentes et les promoteurs, le Service d'expansion scientifique, ont offert aux autorités gouvernementales de doubler le volume de la bâtisse projetée afin d'y loger un tel centre. La possibilité d'installation d'un C.L.S.C. dans cet édifice est d'autant plus bonne que cet endroit (près de l'intersection de la route 25 et de la rue Ste-Marie) est en plein centre de toute la région LAMATER.

Cette addition au projet initial porterait à \$600,000, la valeur de l'immeuble qui doit être construit. Les promoteurs

nous ont expliqué qu'ils avaient décidé de construire un centre professionnel à Mascouche après avoir discuté avec les professionnels déjà installés dans cette ville qui désiraient se joindre à eux pour la construction de cet édifice. Il fut finalement décidé qu'un seul organisme construirait le centre et que les autres y loueraient des bureaux.

Il s'agit donc d'une autre excellente nouvelle pour le progrès de Mascouche, M. André De Marbre, responsable de l'urbanisme dans cette ville mérite certes des félicitations pour les efforts qu'il a déployés depuis qu'il est au service de cette ville.



MINI-NOUVELLES de Mascouche PIERRE VIGNEAULT

ON NAGE ENCORE! Les cours de natation, organisés par le Service de Récréation de Mascouche recommenceront le 29 septembre prochain à la piscine du Collège Laval. Pour les enfants, ces cours auront lieu le samedi, de 5h à 6h et de 6h à 7h et pour les adultes, les cours auront

lieu de 4h à 5h, le même jour. Il y aura également de la natation libre, le dimanche, de 4h à 5h. Le service d'autobus de même que le parcours de celles-ci seront déterminés ultérieurement. Les inscriptions doivent être faites, avant le 19 septembre, à 477-0376 ou 474-0852, auprès de Mme Pierrette Lachapelle, responsable de cette activité.

Au Club de l'Age d'or

Vendredi, le 7 septembre, se réunissait à la belle salle de l'Age d'Or de l'Oiseau Bleu, un magnifique groupe de gens du 3e âge venus, comme l'an dernier, rire, badiner, se récréer en somme, et jouer aux cartes.

L'entrain régna toute la soirée. De belles draperies (couleur or!) furent offertes au président M. Longtin, au nom du conseil municipal et furent mises en place par M. Gérard Pesant, expert en la matière; le coup d'oeil est magnifique. Merci à qui de droit. Le goûter fut servi, comme d'habitude par Mme Marcel Allard, secrétaire, et Mlle Madeleine Roy. Mesdemoiselles Lépine nous ont offert une liqueur fine que nous avons bien appréciée et puis, ce ne fut qu'un "au revoir"...

Dame L. Pauzé

VOULEZ-VOUS GAGNER DES PRIX? Non, n'allez pas ailleurs, mais soyez à l'école Sacré-Coeur, le 19 septembre, entre 3 et 5 heures et entre 6h30 et 9h et vous avez de bonnes chances de gagner des prix.

Un téléviseur portatif sera tiré au sort parmi les participants à cette clinique de sang tandis que d'intéressants prix de présence seront tirés au sort à toutes les demi-heures.

LES GAGNANTS ONT EU PEUR - Il paraît que les membres du conseil de Mascouche ont eu tellement peur d'affronter les membres du conseil de Lachenaie, lors de la joute de balle-molle qui avait lieu samedi dernier, qu'ils ont préféré briller par leur absence et ce sont les fonctionnaires de la ville qui ont décroché la victoire. Questionné à ce sujet, le maire Forest a rétorqué que cette joute avait été cédulée (par Lachenaie) à une heure où tous les membres du conseil sont occupés... A bien y penser, nous ne saurons jamais la vérité dans cette ténébreuse affaire.



Tél.: 474-2487

GARAGE F. BOYER

STATION DE SERVICE "CHAMPLAIN"
Réparations générales
Ouvert de 7h. a.m. à 10h. p.m.
Dimanche compris.

2843 STE-MARIE-OUEST,

MASCOUCHE

BEAUREGARD & FRERES ENR.

NORMAND BEAUREGARD, propriétaire

**TERRASSEMENT
EXCAVATION
ASPHALTE**
terre, sable, gravier

2316, St-Henri
Mascouche
474-2580 - 2820



H. MORIN EXCAVATION

Excavation de tous genres

Entrées d'aqueduc et d'égouts
TRAVAUX MUNICIPAUX

Pelle mécanique et pépène
à votre service

Tél.: 666-3095

Rés.: 477-5731

MASCOUCHE-OUEST



LES NOUVELLES DE MASCOUCHE

Le ministre des Affaires municipales s'intéresse au projet d'aqueduc et d'égouts dans le secteur Mascouche-Ouest

(PV) Dans une lettre qu'il faisait parvenir au maire Gilles Forest, le député Jean Perreault informe le conseil municipal que le ministère des Affaires municipales étudiait très sérieusement le projet d'aqueduc et d'égouts dans le secteur Mascouche-Ouest. Le député indique que ce projet impliquait des investissements considérables et qu'une décision serait prise au cours des prochaines semaines.

On se perd toutefois en conjectures sur le sens d'une phrase de cette lettre où le député affirme qu'on annoncerait par la même occasion la date du début des travaux. On sait que la décision d'effectuer ces travaux appartient au Conseil municipal et qu'avant de pouvoir déterminer une date, il faut qu'un règlement soit adopté par le conseil, que ce règlement soit approuvé par les électeurs concernés, qu'une demande de soumissions soit faite dans les journaux et qu'un entrepreneur soit choisi. Aucune de ces étapes n'a été franchie jusqu'à présent et on peut donc se demander comment le ministère pourra fixer une date.

Le maire Forest maintient toujours son opposition à des travaux d'égouts dans le secteur Mascouche-Ouest

(PV) Lors d'une conversation téléphonique avec le maire de Mascouche, le représentant de La Revue a appris que celui-ci avait rencontré le ministre Goldbloom, la semaine dernière. Un des sujets discutés lors de cette rencontre fut le projet d'aqueduc et d'égouts, dans le quartier Mascouche-Ouest.

Le maire Forest n'a pas caché son opposition à des travaux d'égouts dans ce secteur; il est convaincu que des travaux d'aqueduc seulement seraient la solution idéale aux problèmes des citoyens. M. Forest nous a expliqué que la coti-

sation pour les travaux de pavage devait se poursuivre encore pendant plusieurs années et qu'il serait difficile d'ajouter les taxes pour travaux d'aqueduc d'égouts et de nouveau pavage au fardeau fiscal actuel. Par ailleurs, le maire Forest es-

Une maison insalubre sera démolie

A la suite de plusieurs plaintes de citoyens et après de nombreuses démarches de leurs officiers, les membres du conseil de

time qu'il serait possible d'installer des tuyaux d'aqueduc sans endommager le pavage actuel, ce qui permettrait de compléter le remboursement de la dette antérieure avant d'effectuer de nouveaux travaux de pavage.

Mascouche ont décidé de présenter une requête à la Cour Supérieure pour exiger la démolition d'une maison jugée insalubre.

Il s'agit d'une bâtisse située au 3025, rue Leblanc, dans le secteur Côte St-Philippe et appartenant à M. Georges Toupin.

On compte recueillir au moins 200 chopines de sang lors de la clinique du 19 septembre

Les préparatifs de la clinique de sang du 19 septembre sont maintenant complétés et les organisateurs ont bon espoir d'atteindre les résultats qu'ils ont fixés. Le président de la Croix-Rouge, pour le secteur de Mascouche, M. Mario Lebeau, nous a informé que l'association qu'il représente espérait recueillir 200 chopines de sang lors de cette clinique.

Il est à noter que tous les organismes sociaux de Mascouche se sont donné la main pour faire un succès de cette journée. Le président de la clinique, Roland Provencher, a obtenu l'autorisation du Club Optimiste (dont il est le président) pour assumer le coût d'achat d'un téléviseur qui sera tiré au sort parmi les donateurs de sang. M. Provencher, de même que le

vice-président de la clinique, M. Paul Léveillé, espèrent que la population de Mascouche et de la région répondra généreusement à l'appel qui lui est lancé et fera de cette clinique un succès qui dépassera toutes leurs prévisions.

Tout a été prévu pour faciliter les choses aux personnes qui désirent offrir "le cadeau le plus précieux" (et le moins coûteux), le sang, à ceux qui en ont besoin: service d'accueil, garderie, transport, tout a été mis au point par les organismes participants.

Il faudra donc maintenant que tous les citoyens âgés de 18 à 60 ans (il y en a environ 4,000, à Mascouche), fassent leur part et se rendent à l'école Sacré-Coeur entre 3 heures et 5 heures ou entre 6 heures 30 et 9 heures, mercredi, le 19 septembre.



Mario Lebeau, président de la Croix-Rouge, section Mascouche.

J'aime mieux les méchants que les imbéciles, parce qu'ils se reposent.
(Alexandre Dumas)

Mascouche préconise une étude de l'alimentation régionale en eau potable

(PV) Devant les problèmes toujours croissants d'alimentation en eau potable dans notre région, la

ville de Mascouche a adressé une requête au ministère de l'Environnement d'effec-

tuer une étude régionale de ce problème.

La requête de Mascouche est fort à-propos puisque l'augmentation du nombre de familles à Terrebonne, St-Louis-de-Terrebonne,

Mascouche et Lachenaie semble devoir atteindre un rythme de plus en plus rapide et il ne serait pas surprenant que l'on se trouve devant une insuffisance de production de l'usine de filtration de Terrebonne.



SAUVEZ UNE VIE... CLINIQUE DE SANG COMMUNAUTAIRE DE MASCOUCHE

réalisée en collaboration avec toutes les associations sociales de Mascouche sous le patronage du Club Optimiste Mascouche.

MERCREDI, 19 SEPTEMBRE

A L'ÉCOLE SACRÉ-COEUR DE MASCOUCHE

DE 3 H A 5 H ET DE 6 H 30 A 9 H

pour toutes les personnes de 18 à 60 ans.

GAGNEZ UN TÉLÉVISEUR

Un téléviseur portatif de 12" fonctionnant sur courant alternatif ou à batteries sera tiré au sort parmi tous ceux qui se présenteront pour donner de leur sang.



TIRAGE LE SOIR MEME



Parce qu'une personne comme vous n'a pas hésité à donner quelques minutes de son temps, cette petite fille pourra vivre...

Transport gratuit — ceux et celles qui ont besoin d'une auto pour se rendre à la clinique n'auront qu'à téléphoner à 474-2551.

Garderie d'enfants — un service de garderie a été prévu pour ceux qui ne peuvent laisser leurs enfants à la maison.

Beignes, café et rafraichissements seront servis gratuitement à tous.

VOUS AUSSI POUVEZ SAUVER UNE VIE!

CETTE ANNONCE EST UN HOMMAGE
DU CLUB OPTIMISTE MASCOUCHE



LES NOUVELLES DE MASCOUCHE

Le comité de toponymie de Mascouche demandera la collaboration des villes voisines

(PV) Mercredi, le 5 septembre dernier, le comité de toponymie de Mascouche tenait sa deuxième réunion et l'ordre du jour de cette assemblée fut passablement chargé. Le comité doit en effet effectuer un rattrapage dans la désignation des nouvelles rues, tout en précisant ses principes de base et en s'efforçant d'apporter plus d'homogénéité au répertoire de noms de rues déjà existant.

Un des principes de base adopté par le comité est d'éviter tout duplicata de noms de rues avec les villes voisines; il y aura naturellement exception lorsque des rues chevauchent d'un territoire à l'autre. Comme aucune des villes voisines de Mascouche n'a formé de comité de toponymie, il est donc impérieux de demander aux conseils municipaux concernés de collaborer avec Mascouche pour éviter d'utiliser des noms de rues déjà existants dans cette ville. Pour faciliter la tâche aux administrateurs, une liste des noms de rues de Mascouche sera remise à chacun des conseils concernés.

LE PUBLIC COOPERE

Par ailleurs, les membres du comité de toponymie ont pu constater que le conseil municipal et la population de Mascouche collaboraient entièrement avec eux. Le rôle de ce comité est de planifier la désigna-

tion des noms de rues afin d'en faire un ensemble cohérent et significatif; il est également pertinent de regrouper tous les noms de rues appartenant à la même source de référence afin de faciliter la tâche à ceux qui ne sont pas habitués à circuler dans les rues de Mascouche. Ces contraintes obligeront sans doute le comité à prendre des décisions impopulaires auprès d'une minorité de citoyens afin de satisfaire les besoins de l'ensemble de la population. Ceci est déjà arrivé à quelques reprises depuis la formation du comité, alors qu'il a fallu changer des noms de rues qui avaient été adoptés (non officiellement) en contradiction avec les principes de toponymie les plus élémentaires. De telles mesures obligent les citoyens à changer leur adresse postale et civile mais tous semblent bien comprendre la nécessité de cette procédure et les membres du comité s'en réjouissent.

NOUVEAUX NOMS DE RUES

On a procédé à la désignation de nouvelles rues dans deux secteurs de Mascouche: dans le "projet Somme" (au nord du Domaine Mascouche), les rues 406-91, 406-92 et 406-95 deviendront la rue Verlaine; les rues 406-93 et 406-94 deviendront la rue De Musset, la 406-98 deviendra la rue Lamartine, la rue 406-96 deviendra la rue

Victor Hugo et la rue 406-99 deviendra la rue Beaudelaire. Ces noms rappellent tous des auteurs français, comme les rues voisines de ce nouveau projet.

Par ailleurs, la rue 406-97 qui portait le nom de rue Dumont, deviendra la rue Rimbaud, de même que le croissant Dumont. Toujours, dans le même secteur, la rue Versailles deviendra la rue Charny puisqu'elle constitue le prolongement de la rue qui porte ce nom.

Dans le secteur Mascouche-Ouest, on a donné des noms officiels aux rues du Projet Bélisle. Il s'agit de la rue d'Auvergne (808-2) et de la rue d'Alsace (808-7 et 12). ce nom désignera également la 10e avenue, qui constitue le prolongement de cette rue.

Par ailleurs, le comité avait désigné le boulevard de ceinture qui divisera le "projet G.P.A." sous le nom de "boulevard de la Seigneurie" mais on s'est rendu compte que ce nom est actuellement employé pour désigner une rue de Terrebonne et on devra choisir un autre nom.

Avant de clore cette assemblée, le comité avait adopté une résolution en vertu de laquelle, un des principes du comité sera de ne désigner aucune artère en utilisant le nom d'une personne vivante; cette règle est d'ailleurs observée par tous les comités de toponymie bien structurés.

D'après le maire Forest:

Mascouche disposerait prochainement d'un service de police efficace

(PV) Il fallait s'y attendre: un citoyen aborda, lors de la dernière séance du conseil, le sujet des relations entre le chef Bourgeois et les administrateurs municipaux. Après avoir souligné le fait que le conseil avait payé des vacances assez longues au chef Bourgeois, ce citoyen s'enquit des perspectives d'avenir de ce service municipal, qui, comme on le sait, ne fonc-

tionne que partiellement, présentement.

Le maire Forest répondit que les relations entre le conseil et son chef de police étaient peu amicales mais que des rapports étaient présentés aux administrateurs municipaux. Concernant l'amélioration de ce service, le maire Forest précisa que le conseil avait transmis les demandes du chef à la Commission de

Police du Québec et avait demandé à cet organisme de faire une étude pour "l'organisation efficace du service de police de Mascouche". Le premier magistrat de Mascouche ajouta que ce service serait amélioré dans l'avenir et qu'il n'y avait pas de raison pour que le service de police de Mascouche ne soit aussi efficace que les autres services municipaux.

Suite à sa requête pour l'augmentation de l'effectif policier

Le chef Bourgeois attend toujours la réponse du Conseil

Nous avons communiqué avec le chef Jean Bourgeois pour connaître sa réaction devant la décision du conseil de soumettre à la Commission de Police du Québec, ses demandes pour l'augmentation d'effectifs et d'équipement au service qu'il dirige.

Le chef de police de Mascouche a dit espérer que sa requête recevrait une réponse favorable dans un proche avenir car la situation actuelle ne lui permet pas d'accorder à la popula-

tion de Mascouche une protection adéquate. Il a par ailleurs ajouté qu'il a offert sa collaboration pleine et entière au conseil municipal dès son réengagement et que ses relations avec le personnel de son service étaient excellentes.

En réponse à nos questions, le chef Bourgeois a ajouté que ses demandes étaient conformes aux recommandations de l'enquêteur Normand-B. St-Georges, de la Commission de Police du Québec, dans son

rapport de mai 1972. Celui-ci recommandait alors l'engagement de quatre policiers en 1972 et de 2 en 1973; il préconisait en outre l'acquisition d'une seconde auto-patrouille et, vu l'augmentation du nombre de crimes, l'engagement d'un enquêteur à plein temps. M. Bourgeois a en outre affirmé que ses exigences ne représentaient que le minimum requis pour assurer à la population la protection requise.

Les subventions accordées par les Affaires municipales ne représentent que 19% des demandes de Mascouche

(PV) Les membres du conseil ont semblé peu enthousiastes devant la lettre du député Perreault concernant les subventions accordées pour des travaux d'aqueduc et d'égouts réalisés au cours des dernières années, à Mascouche.

Le greffier-administrateur de Mascouche, M. Jean Fard, a en effet pu préciser que ces subventions ne représentaient que 19 pour

cent des demandes initiales du conseil ce qui est assez décevant si l'on tient compte de l'importance des travaux concernés. Il importe toutefois de souligner que d'autres subventions pourraient être obtenues d'ici quelques semaines étant donné que certains règlements sont encore l'objet d'étude du ministère.

Cette réaction du conseil a semblé se refléter dans

l'assistance puisqu'un citoyen a pris la peine de demander pourquoi les autorités municipales avaient adopté une résolution pour adresser une lettre de remerciements au député Perreault. Le maire Forest a répondu à ce citoyen que même si les subventions obtenues n'étaient pas celles qu'on espérait, il était de mise de remercier le député pour son intervention.

A quand les feux de circulation à l'angle Gascon et Pincourt?

Avec l'augmentation toujours constante de la circulation sur le chemin Gascon, il devient de plus en plus difficile de traverser cette intersection à la hauteur du chemin Pincourt. On sait que cette intersection est d'autant plus dangereuse qu'elle est située au sommet d'une côte et que les automobilistes ne bénéficient d'aucune visibilité en direction nord.

Des demandes ont déjà été présentées au ministère de la Voirie pour l'installation de feux de circulation mais il semble qu'elles soient demeurées infructueuses jusqu'à présent. Le problème est d'autant plus compliqué que le chemin Gascon appartient à deux villes, (Mascouche et St-Louis-de-Terrebonne), à cet endroit et que la route est entretenue par le ministère de la Voirie du Québec.

Quoi qu'il en soit, le conseil municipal de Mascouche a décidé d'étudier la si-

tuation et de contacter, s'il y a lieu, la municipalité St-Louis-de-Terrebonne, pour faire des démarches conjointes.

Qui refuse d'aller au-delà des faits atteint rarement les faits. (T. H. Huxley)

Gagnants à Loto-Québec

Deux citoyens de Mascouche se sont mérités des prix de \$100 à la Loto-Québec, la semaine dernière. Il s'agit de Mme Alarie du quartier Mascouche-Ouest et de M. Marcel Samson; ces personnes avaient acheté leurs billets de Mme Lyse Robert.

Très important - Attention!

S'étant déjà dévouées pour des causes humanitaires par le passé, les Dames de l'A.F.E.A.S. de MASCOUCHE participeront à la CLINIQUE DE SANG DE LA CROIX-ROUGE, le 19 septembre de 3h à 5h et de 6h30 à 9h à L'ECOLE SACRE-COEUR

LA RENCONTRE DE L'A.F.E.A.S. se fera EXCEPTIONNELLEMENT LE: LUNDI 17 SEPTEMBRE

A la même heure, 8 heures, au Centre des Loisirs (L'OISEAU BLEU).



LE MAIRE S'EN MELE! - Des citoyens mécontents du service de transport scolaire sont allés rencontrer le maire de Mascouche à son domicile, dimanche dernier. Celui-ci les a réunis à la salle municipale où ils ont pu discuter avec le commissaire Jean Lapointe qui représente leur secteur à la table du conseil scolaire.

Travaux de pavages dans le secteur "Brady"

(PV) Des citoyens du secteur "Brady", situé près du lac Samson, ont présenté une requête au conseil mu-

nicipal pour l'amélioration des rues dans leur secteur. La requête vise la confection des rues et des fossés

ainsi que le pavage et les membres du conseil ont demandé à leurs ingénieurs de préparer les plans, devis et estimés de ces travaux.

Plus d'un million en permis de construction en août, à Mascouche

(PV) La ville de Mascouche a émis des permis de construction pour une valeur de \$1,010,285.

Parmi les 83 permis qui ont été émis au cours de cette période, 49 étaient pour de nouvelles constructions, 24 pour des travaux de rénovation, 7 pour des garages privés et 3 pour des agrandissements commerciaux.

Ce montant record porte à 314 le nombre de permis émis depuis le début de l'année, soit un total de

\$2,650,480. En 1972, au cours des huit premiers mois, 212 permis avaient été mis pour un montant total de \$1,720,000.

L'Unité sanitaire

L'Unité sanitaire des comtés de l'Assomption-Montcalm vous invite à la clinique suivante: à MASCOUCHE-HEIGHTS, le mardi 18 septembre, entre 14h. et 16h. à l'église St. Margaret's, chemin des Anglais.

Les Jouvencelles Albatros vers le meilleur

Notre **MARCHETON SINGLETON** s'annonce bien, nous sommes déjà rendus à plus de \$1.00 du mille au départ.

Notre marcheur a besoin d'encouragement pour financer le Corps de Clairons et Tambours. Il a déjà commencé à s'entraîner, 50 milles à pied ça demande de l'entraînement et surtout du courage. Notre marcheur marchera au bénéfice des Jouvencelles Albatros, personnellement, il n'en retirera rien sinon de la fatigue mais beaucoup de

satisfaction s'il réussit à financer son corps. Pour le financer, nous avons besoin de \$50.00 du mille au départ minimum. Si vous voulez encourager le président pour que les jeunes de la place pratiquent un loisir qu'ils aiment, vous n'avez qu'à communiquer à 474-0972 ou 474-2994, il nous fera plaisir de vous faire parvenir une formule d'engagement.

RECRUTEMENT: Si vous désirez apprendre la musique avec un bon instructeur (clairon ou tam-

bour) sans avoir à payer une fortune et que vous avez entre 12 et 21 ans et voulez vraiment apprendre,

présentez-vous à l'Oiseau Bleu le 29 septembre 1973 à 10:00 a.m. Vous avez un mois d'essai gratuit avant

de payer \$20.00 par année pour la dépréciation du costume. Nous vous attendons, nous avons besoin de jeunes sérieux et intéressés.

A bientôt.

Claudette Auger,
Publiciste.

COMMISSION SCOLAIRE DE TERREBONNE

APPEL D'OFFRES

1973/1974

Huile à chauffage no 2

La Commission scolaire de Terrebonne recevra jusqu'à 10 heures de l'avant-midi (heure avancée de l'est), le 9 octobre 1973, au 697 rue Saint-Sacrement, Terrebonne, des offres sous enveloppe scellée pour l'huile à chauffage no 2.

Les soumissionnaires pourront se procurer le cahier des charges à compter de 9 heures de l'avant-midi, le lundi, 10 septembre 1973 au bureau de monsieur Maurice Blondin, directeur de l'équipement, au 697, rue St-Sacrement, Terrebonne.

La Commission scolaire de Terrebonne ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve également le droit d'accepter des soumissions en tout ou en partie.

Maurice BLONDIN,
directeur de l'Équipement

COMMISSION SCOLAIRE DE TERREBONNE

APPEL D'OFFRES

1973/1974

ÉLECTRICITÉ

La Commission scolaire de Terrebonne recevra jusqu'à 16 heures (heure avancée de l'est), le 9 octobre 1973, au 697, rue St-Sacrement, Terrebonne, des offres sous enveloppe scellée pour des prix horaires pour des travaux d'entretien et de modifications aux installations électriques de ses différents édifices, pour une période s'étendant jusqu'au 30 juin 1974.

Les soumissionnaires pourront se procurer le cahier des charges à compter de 9 heures de l'avant-midi, le lundi, 10 septembre 1973, au bureau de monsieur Maurice Blondin, directeur de l'équipement, au 697, rue St-Sacrement, Terrebonne.

La Commission scolaire de Terrebonne ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve également le droit d'accepter des soumissions en tout ou en partie.

Maurice BLONDIN,
directeur de l'Équipement



PROVINCE DE QUEBEC MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE ST-LOUIS-DE-TERREBONNE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le sous-signé, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE :

Le Conseil de la Corporation municipale de la Paroisse de St-Louis-de-Terrebonne a adopté le règlement no 439 à la session régulière du 4 septembre 1973, règlement pourvoyant à des travaux de construction d'asphalte sur les rues Vaillant, de la Trappe, de Varennes, Maskinongé, de Boucherville, Radisson, de Lachenaie, de la Paroisse St-Louis-de-Terrebonne et décrétant un emprunt de \$214,000.00.

Une assemblée publique des électeurs propriétaires riverains des rues ci-haut mentionnées sera tenue, vendredi le 21 septembre 1973, de 7 h p.m. à 9 h p.m., au Bureau de la municipalité, 229 rue Ste-Marie, Terrebonne, P.Q.

DONNE à Terrebonne, ce 4ième jour de septembre mil neuf cent soixante-treize (73).

DANIELLE LONGCHAMPS,
secrétaire-trésorier.



PROVINCE DE QUEBEC MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE ST-LOUIS-DE-TERREBONNE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le sous-signé, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE :

Le Conseil de la Corporation municipale de la Paroisse St-Louis-de-Terrebonne a adopté le règlement no 450 à la session régulière du 4 septembre 1973, règlement pourvoyant à des travaux de construction d'aqueduc, égouts pluvial et sanitaire sur les rues Vaillant, de la Trappe, Varennes, Maskinongé, Radisson, de Boucherville et de Lachenaie, de la Paroisse St-Louis-de-Terrebonne, et décrétant un emprunt de \$440,000.00.

Une assemblée publique des électeurs propriétaires riverains des rues ci-haut mentionnées sera tenue vendredi le 21 septembre 1973, de 7 h p.m. à 9 h p.m., au Bureau de la Municipalité, 229 rue Ste-Marie, Terrebonne, P.Q.

DONNE à Terrebonne, ce 4ième jour de septembre mil neuf cent soixante-treize (1973).

DANIELLE LONGCHAMPS,
secrétaire-trésorier.



PROVINCE DE QUEBEC VILLE DE LACHENAIE

DEMANDE DE SOUMISSIONS

POUR L'ENLEVEMENT DE LA NEIGE ET LE SABLAGE DES RUES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, SCELLEES ET ADRESSEES A M. ROGER LEPAGE, secrétaire-trésorier de la Ville de Lachenaie, 3341 rue Notre-Dame, Lachenaie, seront reçues par ledit secrétaire-trésorier, jusqu'à 5 heures p.m., le 17 septembre 1973.

CHACQUE SOUMISSION devra être présentée dans une enveloppe séparée sur laquelle est inscrit le numéro du secteur visé par ladite soumission.

SI UN SOUMISSIONNAIRE désire présenter des offres pour plus d'un secteur, il devra le faire dans des enveloppes séparées, en prenant bien soin d'indiquer le numéro du secteur visé, sur chacune des enveloppes.

LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE LACHENAIE est divisé en quatre secteurs de déneigement distincts. Les soumissionnaires peuvent se procurer une liste descriptive des différents secteurs démontrant les longueurs de chacune des rues; cette liste est disponible au bureau du sousigné secrétaire-trésorier.

Les soumissions pour le sablage devront être présentées séparées et le prix devra être basé sur l'épandage d'un abrasif composé de sel et concassé 1/4".

Les soumissions devront tenir compte des points suivants, à savoir :

- 1) L'entrepreneur devra fournir une liste complète de son équipement.
- 2) L'entrepreneur sera tenu de fournir un entretien de chemins d'hiver conformément aux dispositions de la Loi des Cités et Villes du Québec et de toutes autres lois statutaires s'appliquant à l'entretien des chemins durant la saison d'hiver.
- 3) Les côtes, les courbes dangereuses et les inter-sections où se trouvent les signaux d'arrêts devront être sablées aussi souvent que nécessaire et l'abrasif employé pour ledit sablage devra être composé de SEL et CONCASSE 1/4".
- 4) Les rues devront être entretenues dans toute leur largeur et l'entrepreneur devra garantir les services d'une souffleuse à être utilisée lorsque nécessaire.
- 5) L'entrepreneur devra se munir d'une police d'assurance responsabilité de \$200,000.00 dollars, ladite police d'assurance devant couvrir la responsabilité publique et dommages à autrui, et maintenir cette police d'assurance en vigueur pour toute la durée du contrat.
- 6) La durée du contrat sera de trois (3) ans.
- 7) Chaque soumission devra être accompagnée d'un bon de garantie représentant 10% de l'offre présentée ou d'un chèque certifié égal à ce montant.

Les dépôts seront remis aux soumissionnaires, à l'exception de celui à qui le contrat sera accordé, dans les trente jours qui suivront la date d'entrée des soumissions.

La Ville de Lachenaie s'engage à accorder le contrat ni au plus haut, ni au plus bas, ni à aucun des soumissionnaires.

Toutes les soumissions devront être déposées entre les mains du secrétaire-trésorier, au 3341 rue Notre-Dame, à Lachenaie, avant 5 heures p.m., le 17 septembre 1973, pour être ouvertes le même jour à l'assemblée d'ajournement, à 8 heures p.m.

Toutes les soumissions reçues après 5 heures de l'après-midi ne seront pas considérées.

ROGER LEPAGE,
secrétaire-trésorier.



PROVINCE
DE QUEBEC
VILLE DE
TERREBONNE

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES MAJEURES POSSEDANT LA CITOYENNETE CANADIENNE, PROPRIETAIRES D'IMMEUBLES IMPOSABLES INTERESSEES PAR LE REGLEMENT NO 963 POURVOYANT A DES TRAVAUX DE PAVAGE ASPHALTE, DE BORDURES EN BETON SUR LES RUES DES ORMES (126-120, 126-142), DES CERISIERS (126-138), DES CEDRES (126-129), DES BOULEAUX (126-119) ET POURVOYANT A UN EMPRUNT PAR OBLIGATIONS AU MONTANT DE QUATRE-VINGT-QUATRE MILLE DOLLARS (\$84,000.00).

AVIS PUBLIC est, par le présent, donné à toutes les personnes concernées par le règlement no 963 décrit plus haut, que le Conseil municipal de la Ville de Terrebonne a approuvé cedit règlement le 6 septembre 1973.

Et que ledit Conseil, à la même séance, conformément à l'article 593 de la Loi des Cités et Villes, Chapitre 233, S.R.Q. 1941, a passé une résolution à l'effet qu'une assemblée publique soit tenue dans la salle des délibérations dudit Conseil à l'hôtel de ville de Terrebonne, 775, rue St-Jean-Baptiste, à 19 heures, le 18 septembre 1973.

A cette assemblée, si au moins QUARANTE (40) personnes présentes et habiles à voter sur ledit règlement demandent que le règlement soit soumis pour approbation aux personnes majeures plus haut mentionnées, propriétaires d'immeubles imposables compris dans le territoire visé par ledit règlement, le président de l'assemblée fixera alors le jour du vote sur ce règlement; dans le cas contraire, le règlement sera alors réputé avoir été approuvé par les intéressés.

Que ledit règlement est déposé au bureau du secrétaire-trésorier, pour examen de tout intéressé.

Donné à Terrebonne, ce 12e jour du mois de septembre mil neuf cent soixante-treize.

JEAN-JACQUES LAUZON,
secrétaire-trésorier.



PROVINCE
DE QUEBEC
VILLE DE
TERREBONNE

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES MAJEURES POSSEDANT LA CITOYENNETE CANADIENNE, PROPRIETAIRES D'IMMEUBLES IMPOSABLES INTERESSEES PAR LE REGLEMENT NO 962 POURVOYANT A DES TRAVAUX D'EGOUT SANITAIRE, D'EGOUT PLUVIAL ET D'AQUEDUC SUR LES RUES DES ORMES (126-120, 126-142), DES CERISIERS (126-138), DES CEDRES (126-129), DES BOULEAUX (126-119) ET POURVOYANT A UN EMPRUNT PAR OBLIGATIONS AU MONTANT DE CENT QUARANTE-CINQ MILLE DOLLARS (\$145,000.00).

AVIS PUBLIC est, par le présent, donné à toutes les personnes concernées par le règlement no 962 décrit plus haut, que le Conseil municipal de la Ville de Terrebonne a approuvé cedit règlement le 6 septembre 1973.

Et que ledit Conseil, à la même séance, conformément à l'article 593 de la Loi des Cités et Villes, Chapitre 233, S.R.Q. 1941, a passé une résolution à l'effet qu'une assemblée publique soit tenue dans la salle des délibérations dudit Conseil à l'hôtel de ville de Terrebonne, 775, rue St-Jean-Baptiste, à 19 heures, le 18 septembre 1973.

A cette assemblée, si au moins QUARANTE (40) personnes présentes et habiles à voter sur ledit règlement demandent que le règlement soit soumis pour approbation aux personnes majeures plus haut mentionnées, propriétaires d'immeubles imposables compris dans le territoire visé par ledit règlement, le président de l'assemblée fixera alors le jour du vote sur ce règlement; dans le cas contraire, le règlement sera alors réputé avoir été approuvé par les intéressés.

Que ledit règlement est déposé au bureau du secrétaire-trésorier, pour examen de tout intéressé.

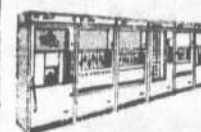
Donné à Terrebonne, ce 12e jour du mois de septembre mil neuf cent soixante-treize.

JEAN-JACQUES LAUZON,
secrétaire-trésorier.

Cours de formation pour conducteurs de machineries lourdes à Saint-Donat

Le Centre de Main-d'œuvre du Canada, en collaboration avec les responsables de la municipalité de Saint-Donat, annonce qu'une assemblée d'information sur des cours de formation professionnelle de conducteurs de machineries lourdes aura lieu à Saint-Donat (Montcalm), le lundi 8 octobre, à 8h. La réunion sera tenue dans la salle municipale.

On nous informe que les conducteurs de machineries lourdes qui suivront les cours et qui demeurent à l'extérieur, bénéficieront d'allocations hebdomadaires et que leurs frais de séjour à Saint-Donat seront remboursés.



**BERNARD
LEBRASSEUR**

Réparation machine
distributrice automatique
— Installation

666-7265

Les intéressés sont invités à cette assemblée. Les conférenciers seront MM. Gilles Varin, directeur général du CMC, Julien Massé de la FTQ et M. Guy Desrochers, du ministère du Travail.



PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA PLAINE
Aux contribuables de la
susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE: —

DEMANDE DE SOUMISSIONS: POUR HUILE A CHAUFFAGE

AVIS, est par la présente donné que la municipalité de La Plaine, recevra jusqu'à 1h p.m. le lundi 1er octobre 1973, des soumissions de prix pour huile à chauffage, en tenant compte de l'augmentation du prix.

Pour l'achat d'environ 3,000 gallons d'huile légère no 2, pour le Centre municipal, la capacité du réservoir est de 1,000 gallons et doit assurer l'entretien de la fournaise.

Les soumissions seront ouvertes, lundi le 1er octobre, à 8 heures p.m., lors de l'assemblée régulière. Le Conseil de la municipalité de La Plaine s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ceci sans aucune obligation ou responsabilité de sa part envers aucun des soumissionnaires.

DONNE à LA PLAINE, ce 6e jour de septembre mil neuf cent soixante-treize.

MADELEINE OUMET,
secrétaire-trésorier



PROVINCE
OF QUEBEC
TOWN OF
TERREBONNE

PUBLIC NOTICE

TO ALL PERSONS OF FULL AGE WHO ARE CANADIAN CITIZENS AND ARE ENTERED AS PROPERTYOWNERS ON THE VALUATION ROLL IN FORCE INTERESTED BY THE BY-LAW NO. 963 PROVIDING TO THE CONSTRUCTION OF PAVING AND CURBSTONE ON DES ORMES ST. (126-120, 126-142), DES CERISIERS ST. (126-138), DES CEDRES ST. (126-129), DES BOULEAUX ST. (126-119) AND PROVIDING TO A LOAN OF \$84,000.00).

PUBLIC NOTICE, his hereby, given to all persons concerned by the by-law no. 963 above described that the municipal council of the Town of Terrebonne has approved the said By-law on September 6, 1973.

And that the said council, at this meeting, according to the Article 593 of the Cities and Towns Act, Chap. 233, S.R.Q. 1964, passed a resolution to the effect that a public meeting held where the council sits in the Town Hall of the said town at 19 o'clock on September 18, 1973.

At this meeting if at least FORTY (40) persons of full age who are Canadian citizens, then present and qualified to vote on the said By-law demand that such By-law be submitted to the approval of the persons interested, the chairman of the meeting shall fix for voting on such By-law a date; otherwise, the By-law is deemed to have been approved by such persons.

Every one may take communication of the said By-law at the undersigned secretary-treasurer's office.

Given at Terrebonne, this 12th day of September 1973.

JEAN-JACQUES LAUZON,
Secretary-treasurer.



PROVINCE
OF QUEBEC
TOWN OF
TERREBONNE

PUBLIC NOTICE

TO ALL PERSONS OF FULL AGE WHO ARE CANADIAN CITIZENS AND ARE ENTERED AS PROPERTYOWNERS ON THE VALUATION ROLL IN FORCE INTERESTED BY THE BY-LAW NO. 962 PROVIDING TO THE CONSTRUCTION OF SANITARY SEWER, WATER SEWER AND AQUEDUCT ON DES ORMES ST. (126-120, 126-142), DES CERISIERS (126-138), DES CEDRES (126-129), DES BOULEAUX ST. (126-119) AND PROVIDING TO A LOAN OF \$145,000.00.

PUBLIC NOTICE, his hereby, given to all persons concerned by the by-law no. 962 above described that the municipal council of the Town of Terrebonne has approved the said By-law on September 6, 1973.

And that the said council, at this meeting, according to the Article 593 of the Cities and Towns Act, Chap. 233, S.R.Q. 1964, passed a resolution to the effect that a public meeting held where the council sits in the Town Hall of the said town at 19 o'clock on September 18, 1973.

At this meeting if at least FORTY (40) persons of full age who are Canadian citizens, then present and qualified to vote on the said By-law demand that such By-law be submitted to the approval of the persons interested, the chairman of the meeting shall fix for voting on such By-law a date; otherwise, the By-law is deemed to have been approved by such persons.

Every one may take communication of the said By-law at the undersigned secretary-treasurer's office.

Given at Terrebonne, this 12th day of September 1973.

JEAN-JACQUES LAUZON,
Secretary-treasurer.



la commission scolaire des mille-îles

2275, Honoré-Mercier, Ste-Rose, Ville de Laval, P.Q. Tél.: 625-6951

PROVINCE DE QUEBEC
LA COMMISSION SCOLAIRE DES MILLE-ÎLES
Sainte-Rose — Ville de Laval

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné Denis Gauthier, C.A., directeur des services financiers, à tous les contribuables de cette municipalité qu'ils sont convoqués à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue mercredi le 19 septembre 1973, à 20:00 heures, à l'école Curé-Antoine-Labelle, 216, boulevard Laval, Sainte-Rose, Ville de Laval.

A cette séance, messieurs les Commissaires examineront et homologueront, pour fins de taxation, les rôles d'évaluation des municipalités locales suivantes, en conformité avec l'article 373 de la Loi de l'Instruction publique:

Fabreville	Lorraine
Bois-des-Filion	Sainte-Rose/Auteuil
Rosemère	Vimont

DONNE à Sainte-Rose, ce septième jour du mois de septembre mil neuf cent soixante-treize.

DENIS GAUTHIER, C.A.,
directeur des services financiers.

PETITES ANNONCES

Tarif: \$1.00 pour 20 mots ou moins. Chaque mot en sur-
plus: \$0.05. Nous ne prenons pas les petites annonces au
téléphone. Vous pouvez les placer aux endroits suivants:
Pharmacie Ouimet, 748, rue Saint-Pierre; Pharmacie Mes-
sier, 546, rue Masson; Pharmacie Mathieu, 900, boulevard
des Seigneurs; Salon du Livre, 185, rue Saint-André; Va-
riétés Chez Léo, 694, rue Saint-Pierre; au journal, 695,
rue Thérèse. La Revue de Terrebonne étant publiée cha-
que semaine, vous devez remettre vos annonces au plus
tard le samedi précédant la publication. Pour annonce
encadrée sur une colonne: le double des annonces ordi-
naires.

A VENDRE Propriétés-Commerces

Maison 827 Ruissseau des An-
ges, St-Roch, 7 app. Gros systé-
me. Fini extérieur aluminium.
grand terrain 270 par 300. Prix
\$ 13 500. 474-0773
(29-5-12-19P)

Deux terrains à Mascouche. Pla-
teau Normand. No 809-305-306, 1ère avenue, 2e.
Tél.: 255-0119 (5-12P)

Commerce: magasin d'aliments
naturels. Pour information,
s'adresser à 466 Chartrand, Ter-
rebonne. Soir entre 8h et 9h.
(P)

Ile Saint-Jean, cottage semi-dé-
taché, une salle de bains et de-
mie. Louerait ou vendrait.
\$13,900. Dubord Construction.
666-6573 ou 324-2267.

Maison luxueuse dans excellent
environnement à Village Moor-
crest, Mascouche. Trois grandes
chambres à coucher avec gar-
de-robe illuminée et salle de
T.V. ou quatre grandes cham-
bres à coucher. Pièce familiale
avec foyer naturel. 2 1/2 cham-
bres de bains, tapis neuf 1ère
qualité, mur à mur partout.
Plusieurs autres suppléments
dont laveuse à vaisselle de luxe,
système intercom dans toute la
maison, garage double avec por-
tes automatiques, grand patio
avec foyer et B.B.Q. \$33,000.
Pour informations: 474-0588.

Terrains, beaux arbres, près ri-
vière, coin rues Hilaire et 26e
avenue. Bon prix. Tél.:
669-9703 (12-19P)

Restaurant-épicerie-dépanneur,
avec logis, 4 1/2, clientèle éta-
blie depuis 20 ans. Grand en-
trepôt, vaste stationnement. Si-
tué 1261 English Rd. Terrebon-
ne-Heights. 477-0412
(12-19-26-3P)

Maison pierre des champs, 6
ans, foyer naturel, piscine avec
beaucoup de suppléments, split
level. 666-1611 St-François
près Terrebonne (P)

A Terrebonne-Heights, bungal-
ow, 5 pièces, sous-sol fini, gar-
age. Tapis mur à mur. Prix
\$19,500. Au 1493 Philipps.
477-0762 (12-19P)

Terrebonne: luxueux bungalow
dix pièces, trois salles bains, gar-
age double, portes automati-
ques. Sous-sol avec foyer.
Système intercom. Coin rues
résidentielles. Inf.: appeler
avant-midi ou entre 5h et 7h
p.m. 666-4425 (P)

A LOUER

Ile Saint-Jean. Cottage semi-dé-
taché. Une salle de bains et de-
mie. Louerait ou vendrait.
\$13,900. 666-6573 ou
324-2267. Dubord Construc-
tion.

Logement 5 pièces, 2e, 220V,
eau chaude, 123 rue Chartrand.
Pour plus d'informations, télé-
phoner après 6 heures à
622-6292 (5-12P)

Chambre avec accès à la cui-
sine. A Terrebonne. Tél.:
666-8495 (P)

3 1/2 pièces, sous-sol, bungal-
ow, moderne, chauffé, meuble,
toutes taxes incluses. Bord ri-
vière. \$100 par mois. 666-6883
(P)

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER PAYEZ ET APORTEZ

- Commodes
5 tiroirs
- Garde-robes
doubles
- Bureaux
doubles
- Matelas doubles
\$23.50 et plus

TISSUS A LA LIVRE ET A LA VERGE
SPECIAL: FORTREL A \$2.95 vge
Bas-culottes 3/\$1.

Ameublements Andrea
2611, BOUL. ST-CHARLES,
LACHENAIE — 666-4163

SPECIAL: meubles non peints ou
peints à votre goût.



Chambre, 746 St-Jean-Baptiste.
666-3224 (P)

Bungalow, St-François, près
route 25. 666-8348 (P)

Sous-sol, 3 app. meublé, chauffé,
pour couple sans enfant. Li-
bre 1er octobre. 666-3692 (P)

Maison, 3 chambres et chambre
bains, non chauffée. Terrebon-
ne-Heights. 477-5776 (P)

A VENDRE Divers

A VENDRE - Lessiveuses et sé-
cheuses automatiques, réfrigéra-
teurs, lessiveuses manuelles, cui-
siniers. En bonne condition.
666-3295 (JNO)

Piano Lindsay \$200. Divan-lit
cuirette tangerine \$35. Machine
électrique à calculer antique,
fait toutes opérations.
474-2310 (5-12-19-26P)

Lampes salon, set salon, tapis
salon vert 13 1/2 x 10, lit
plant ramppe fer forgé.
666-9346 (P)

Antiquités. Set de chambre
complet décapé. Set salle à
dîner en chêne. Table ronde.
Set vaisselle, etc. 3 échafauds
de fer. 418 Masson, Le soir:
666-6468 (12-19P)

Beau fauteuil berçant, bien pro-
pre, presque neuf: un mois
d'usage. 666-3388 (P)

Lessiveuse manuelle Thor. Très
bonne condition. 666-3512 (P)

Pour déboisement. Bois poêle
et bois foyer. 666-7350
(12-19-26-3P)

Motoneige Boa-Ski, 28 HP,
1969. Parfaite condition.
474-2142 (P)

Manteau midi en écureuil 10-12
ans, porté 1 fois. Demande
\$100. 666-6563 (P)

Poêle à bois longueur 30" lar-
geur 15" hauteur 28".
588-2151 (12-19-26-3P)

Motoneige 1971 bonne condi-
tion. Prix ridicule. 666-3932
(P)

Parc d'enfant, en bois. Jolly
jumper. Tous très propres.
666-8092 (P)

Tente-roulotte à panneaux, is-
olée, table, bancs, étagère, toilet-
te, lits quatre personnes. Idéal
pour chasse et pêche. S'adresser
à 466 rue Chartrand, Terrebon-
ne, soir entre 7 et 8h. (P)

Tracteur Case 12 HP, en bon
ordre. S'ad. 477-5433 après 5h.
(P)

Set cuisine, laveuse GE automa-
tique, poêle, chaudières, set sa-
lon, set chambre, tapis, lit stu-
dio, coffre cèdre, livres, ba-
layeuse Electrolux, polisseuse,
outils, articles pêche, glacière
Coke, tondeuse, échelle 20
pieds, nécessaire jardin, antenne
TV, chaises parterre. 666-3589
(P)

Meubles de cuisine, chambre,
salon, à vendre en bloc ou en
partie. Tout en bonne condi-
tion. 195 Côte de Terrebonne.
666-9673 (P)

Jument Western de selle, 6 ans.
Poneys de selle 2 1/2 ans. 2027
Brompton Road. 666-9218 (P)

Linge filles 5 ans, propre, pour
l'école. Presque donné. Perru-
ques \$5. 666-1725 (P)

2 boîtes de haut-parleurs, 22 x
17 1/4 x 12 1/4 fini noyer, 40
W. Stéréo la paire \$60.
666-1940 (P)

2 téléviseurs \$25. Set cuisine
colonial blanc \$40. 2 chaises
bercantes \$10. Bar en bougeo-
lier avec 6 lumières, \$35. Chaises
droites \$2. Barrière Frost 10
pieds avec pentures. 477-0443
(P)

DIVERS

Faire-part. Voyez notre nou-
veau catalogue 73-74. Cartes de
remerciements, accessoires, car-
tes mortuaires. Inf. 474-0661.
Imprimerie CRL, Mascouche
(13 juin au 31 oct. incl. P)

REMERCIEMENTS à Jean
XXIII pour faveur obtenue.
R.S. (14 nov. incl. P)

Belle occasion: machine à cou-
dre Singer électrique \$20. Aus-
si: trousseau de lingerie Tex-
Made, 189 morceaux. Tél.:
666-8386 (JNO)

Prendrais travail dactylo, à la
maison. Tél.: 477-0846
(15-22-29-5P)

Brassière sur mesure, bikini
deux pièces, over-size. Satisfac-
tion garantie. Va aussi à domi-
cile. 477-0468 (22-29-5-12P)

Un sac d'argent a été perdu en
face du numéro 454 Masson.
Toute personne qui l'aurait,
s.v.p. retourner ce sac. Commu-
niquez à 666-4433. Récompen-
se promise (P)

ON DEMANDE

Opératrices à domicile deman-
dées. Possédant machine plain
ou overlock; dans lingerie da-
me. Tél.: 1-223-6466 (5-12P)

Hommes et femmes deman-
dés. Ouvrage léger dans plas-
tique. Au 202 montée Mas-
son, Duvernay (Laval). Tél.:
322-9153 (P)

Jeune homme demandé pour
cantine mobile. S'ad. 225 rue
Chartrand, Terrebonne.
666-1216 (P)

Mécanicien d'expérience. Au
5395 Henri-Bourassa, coin Ste-
Colette, Montréal-Nord (P)

Dîner: cherche une dame qui
prendrait pensionnaire pour
dîner seulement. P. Blais.
666-4123 (P)

Prendrais passagers, Terrebon-
ne-Montréal. Inf.: 477-0761 (P)

GARDE D'ENFANTS

Garderais enfants 2 à 4 ans à la
journée. Bon chez - soi.
666-4963 Lachenaie (P)

Dame garderait enfants à la
journée, 2 à 6 ans. 477-0832
(P)

Garderais enfants à la journée.
666-1767 (P)

ON DEMANDE

Aide département des
pièces, de 21 à 25
ans.
Permis de conduire re-
quis.

Garage E. Leroux,
575, Masson,
Terrebonne
666-4111

Remboursement
Alban-Charterfield

- ESTIMATION GRATUITE
- TERMES FACILES
- 5 ANS DE GARANTIE

522-7624

MATELAS NEUFS
ET RECONSTRUITS

ATELIER La Plaine
390, rte 65, 223-2763

TERREBONNE ALIGNEMENT

Bernard et Charles Gauthier

Alignement — Balancement de roues

Mise au point — Freins — Pneus

PIECES DE SUSPENSIONS

844, LEON-MARTEL

666-9511

TERREBONNE



AUTOMOBILE

Valiant 1964. \$150. Tél.:
666-6388 (P)

Chrysler 1964, \$200. Tél.:
666-6319 (P)

Buick LeSabre 1968, HT, 2
portes, toit vinyle, équipée, très
bonne condition. 63,000 m.
Particulier. Sacrifierais.
666-6883 (P)

Ford 1967 XL, décapotable,
bon état. Après 6h. 666-4868
(P)

Ford Custom 1964, mécanique
très bonne. \$195. 666-1611 (P)

Dodge 1965 Polara, 6 cyl. Au-
tomatique. Après 6h30:
666-7266 (P)

Pontiac Firebird 1968, excel-
lente condition. 474-2964 (P)

Les pauvres sont si mal-
heureux que quand ce sera
la mode de chier de l'ar-
gent, eh bien! ils seront
constipés. (Jorge Amado)

AMEUBLEMENTS R. SIMARD

66 boul. Sainte-Anne,
Sainte-Anne-des-Plai-
nes. Meubles neufs
et usagés. Reprises
de finance et anti-
quités.

AMEUBLEMENTS R. SIMARD

66, boul. Ste-Anne
Ste-Anne-des-Plaines
Tél.: 625-9625

DISCOTHEQUE MOBILE

CLAUDE et REJEAN
Pour tous genres de
soirées, tous genres
de musique, pour...

- MARIAGES
- PARTIES
- SALLES DE
DANSE
- BAVAROISES

Renseignements :
CLAUDE BEAUDOIN
666-4670

REJEAN TARDY
666-4802

SAVIEZ-
VOUS
QUE
avec



toute réparation
mécanique chez

Lionel Grenier
Auto Inc.

541, ST-LOUIS - 666-3747

Vendeur Pontiac,
Buick, GMC

ON LAVE
VOTRE AUTO
GRATUITEMENT

ON DEMANDE

Cuisinier et
aide-cuisinier.

RESTAURANT
'DRIEN

Demandez Léo :
474-0902

ON DEMANDE

Commis épicer.
Expérience nécessaire.

BEAUSOLEIL
METRO
666-6623

A VENDRE

2 caisses enregistreuses
National Cash, classe 22.

BEAUSOLEIL
METRO
666-6623

MECANICIEN

demandé. Expérience
en Datsun. Salaire
au-dessus de la
moyenne.

665-8525

OPERATRICES DEMANDEES

sur machines régulières
"Overlock" et à boutons.
Dans manufacture de ro-
bes. Travail à section.
S'adresser au 110, rue St-
André, Terrebonne. Tél.:
666-4161.

TERREBONNE
CASUALS INC.

ON DEMANDE

2 hommes 18-35 ans, mē-
me sans expérience.
Deux sauteurs sur ma-
chines, avec ou sans ex-
périence.

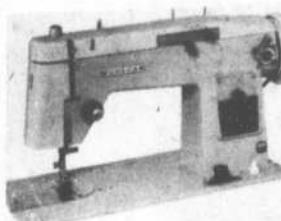
Tél.: 435-5286
Laurentide Frame Mfg
Ltd, 380 route 65, La
Plaine. Demander M. Vil-
leneuve.

VENTE 2e ANNIVERSAIRE

BERNINA - OMEGA

SPECIAL !
\$79.50

ou \$10
par
mois



1973

- Zig-zag automatique
- Boutonnères
- 3 positions d'aiguille
- Points de fantaisie
- Coud les boutons
- Lustrés incorporés
- Coud avant-arrière

SPECIAL
29.75



— GRATIS —
GARANTIE DE 20 ANS
+ BONI : 2 ANS DE
SERVICE GRATUIT
A VOTRE DOMICILE

— TOUTES MARQUES —

- Réparations (garantie)
- Pièces en stock
- Vente et service
- 16 ans d'expérience

- Service à domicile
- Estimé gratuit
- Terrebonne-région

CENTRE DE COUTURE
"TERREBONNE"

TEL.: 666-8386
538, Masson

321-6936
Terrebonne

PRODUITS DE BEAUTE

755, LACHAPELLE
TERREBONNE

L A BOUTIC

666-9151 Prix du
gros Livraison
(face au bureau de poste)

TOUT POUR
PERMANENTE
TEINTURE
COSMETIQUES

LA PLAINE

Le maire et trois conseillers terminent leur mandat en novembre

(LA PLAINE) M. le maire Philippe Villeneuve et les conseillers municipaux Jean-Guy Chaput, Emile Roy et Bernard Guilbault terminent leur mandat au Conseil municipal cette année.

L'appel nominal des can-

didats aux postes de maire et de conseillers aura lieu au Centre municipal, le dimanche 28 octobre et s'il y a élections, elles auront lieu le dimanche 4 novembre. Le mandat des personnes élues au Conseil municipal est de deux ans.

Au Conseil municipal de La Plaine

(LA PLAINE) Le Conseil municipal s'assemblait le mardi soir 4 septembre sous la présidence de M. le maire Philippe Villeneuve. Participaient aux débats, les conseillers Jean-Guy Chaput, Emile Roy, Marcel Gladu, Joseph Charbonneau, Herman Mathieu et Bernard Guilbault.

LES FACTURES - Parmi les factures soumises ce mois-ci: Bell Canada, \$20.53; Commission des accidents du travail, \$32.10; Landry Inc., \$340.20; Gaëtan Fournelle, inspecteur municipal, \$422.30; Henri-Paul Venne, ordures ménagères, \$455.00; Hydro-Québec, \$111.35; Henri-Paul Venne, ordures, \$73.50.

AVIS - Le conseiller Emile Roy a donné avis de présentation d'un règlement, annulant le règlement 140, qui autoriserait le conseil, à compter de maintenant, à établir le taux des salaires des inspecteurs agraies, inspecteurs en bâtiment et de la voirie ainsi que celui des journaliers, par simple résolution.

ROULOTTES - Le règlement concernant la taxation des roulottes a été accepté tel que lu et le permis municipal a été fixé à \$10. (Chaput/Guilbault).

AVIS - Le conseiller Chaput a donné avis de présentation d'un règlement pour installer des lumières de rues au lac André.

LAC ANDRE - Des travaux d'amélioration ont été acceptés dans les rues du lac André, la municipalité étendant de la pierre dans le secteur. (Chaput/Roy).

SUBDIVISION - Le plan de subdivision de terrains appartenant à M. André Poitras a été approuvé. (Roy/Gladu).

DRAINAGE - Demande a été faite au service du drainage à Montréal pour les travaux décrits dans une lettre de M. Raymond Boucher, de même pour les fossés du chemin Sainte-Claire (Guilbault/Charbonneau).

OFFRES - Des offres sont demandées pour le chauffage au Centre municipal, nécessitant environ 3,000 gallons pour l'hiver, les entreprises intéressées devant assurer le service. Les offres seront ouvertes à une assemblée le lundi 1er octobre. (Chaput/Gladu).

INDEMNITES - Le Conseil a déterminé les indemnités qui seront versées pour les préposés lors d'élections municipales comme suit: président pour l'appel nominal des candi-

dates, \$15., le président d'élection, \$25., le secrétaire d'élection et les policiers en devoir, \$15. chacun. Les avis publics en vue de toute élection seront publiés dans LA REVUE DE TERREBONNE. S'il y avait des élections en novembre, elles auront lieu au Centre municipal. (Roy/Guilbault).

AVIS - Un avis a été déposé par le conseiller Chaput afin qu'un règlement soit présenté pour entreprendre les travaux dans la partie non municipalisée de la rue Francine, soit rue, fossés et ponts.

Nomination



M. André Sabourin, B.A., de Terrebonne a été nommé la semaine dernière géant-adjoint pour le service de la formation des agents à la succursale G.A. Boisvert & Associés, de la Place d'Armes, à Montréal.

Dommages considérables par la foudre

(LA PLAINE) Un incendie causé par la foudre, le 5 septembre, a causé des dommages considérables à la ferme avicole des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Le feu a rasé un des deux poulaillers et évidemment les 5,000 poudeuses qu'il contenait; le second édifice a été considérablement endommagé.

Les systèmes électriques et d'automatisation ne fonctionnant plus, il a été nécessaire de vendre immédiatement les 5,000 poudeuses qui y étaient logées. Pour un certain temps, les résidents de la paroisse et des environs seront privés d'œufs frais qui étaient vendus par cette ferme avicole.

Soulignons que les dommages auraient sans doute été plus considérables

n'eussent été les efforts déployés par les pompiers de La Plaine et leurs confrères de Saint-Lin venus leur prêter main-forte. Tous ont fait un travail au-dessus de tout reproche.

POUR HOMMES
SEULEMENT:
666-3311

Tél.: 666-8641

R. LAVERDURE

EPICIER LICENCIE

BIERE • PORTER

Heures d'affaires:

Tous les jours (excepté le dimanche)
de 7h a.m. à 10h p.m.

623 ST-PIERRE

TERREBONNE

NOUS DEMENAGEONS BIENTOT DANS UN NOUVEAU LOCAL

**TOUT DOIT
ETRE VENDU!**

• AMEUBLEMENTS • TELEVISEURS
• APPAREILS MENAGERS

AMEUBLEMENTS
DRAPERIES ENR

Guy Venne,
propriétaire,
vous y invite

931, RUE LÉON-MARTEL

RABAIS

10% à 35%

TERREBONNE

TERREBONNE - 666-8762



BAS PRIX



Vanquin

12's

rég. \$2.77

**BAS
PRIX
MATHIEU**

\$1.53



Lotion

Bornex

contre les poux

rég. \$1.59

**BAS
PRIX
MATHIEU**

93¢



Antiacide

MAALOX

rég. \$2.17

**BAS
PRIX
MATHIEU**

\$1.21



Antiacide

pétillant

ENO

rég. \$1.49

**BAS
PRIX
MATHIEU**

99¢



Colorant

NEW DAWN

rég. \$2.19

**BAS
PRIX
MATHIEU**

\$1.13



Poudre pour bébés

JOHNSON

rég. \$1.89

**BAS
PRIX
MATHIEU**

98¢



FLUSHABYS

**BAS
PRIX
MATHIEU**

petites \$2.26
médium \$2.45
grandes \$2.53



Vitamines

PAL'S

rég. \$3.39

**BAS
PRIX
MATHIEU**

\$1.87

pharmacie
Yves MATHIEU

900 PLACE des SEIGNEURS



terrebonne



666-6664